

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire DCB / janvier 2017

Les objets en bibliothèque

Elsa CHERBUY

Sous la direction de Françoise Michelizza
Directrice de la BMVR de Nice

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Mme Françoise Michelizza, pour avoir proposé ce sujet passionnant, pour avoir accepté d'encadrer mes recherches et pour l'avoir fait avec efficacité et bienveillance.

Mes plus sincères remerciements vont également à tous les bibliothécaires qui ont pris un peu de temps pour répondre au questionnaire. Le résultat de ce travail est avant tout pour eux, et j'espère qu'il leur sera utile de quelque manière que ce soit. Merci également à l'association BiblioPat pour sa liste de discussion dynamique et à Christophe Evans pour ses conseils sur la méthodologie d'enquête.

Réussir à dégager un peu de temps dans un agenda chargé n'est pas chose aisée. Je remercie donc chaleureusement les professionnels des bibliothèques qui ont accepté de me rencontrer et qui se sont tous montrés disponibles et à l'écoute. Qu'ils en soient ici vivement remerciés, en particulier ceux de Dijon, Grasse et Lyon qui ont considérablement nourri ma réflexion.

Un grand merci également à Xavier Reverdy-Théveniaud, qui m'épaule en toute circonstance... C'est bientôt les vacances, promis !

Et bien sûr, mille mercis à la joyeuse bande de DCB25, aussi agréables à l'Enssib qu'en dehors. Je termine donc ces remerciements en empruntant à David Bowie cette formule pour l'avenir : « I don't know where I'm going from here, but I promise It won't be boring ».

Résumé :

Les objets sont présents dans les collections des bibliothèques. Ce patrimoine, que l'on a plus l'habitude de voir en musée, est souvent considéré comme insolite, encombrant, en un mot, illégitime dans une bibliothèque. Ce mémoire propose tout d'abord de définir ce que l'on appelle un « objet » en bibliothèque, avant de s'intéresser aux pratiques actuelles des bibliothécaires autour des objets, ainsi qu'aux pistes de valorisation de ce patrimoine particulier.

Descripteurs :

Appareils et instruments scientifiques -- Collectionneurs et collections

Curiosités et merveilles -- Collectionneurs et collections

Antiquités (objets anciens) -- France -- Inventaires

Abstract :

Objects are present in the collections of libraries. This heritage, which is obviously more common in museums, is often considered unusual and cumbersome: in short, out of place in a library. This report will discuss, first of all, the definition of what is labeled an "object" in a library, before focusing on the current practices of librarians regarding objects and the possible means of valuing this particular heritage.

Keywords :

Scientific apparatus and instruments -- Collectors and collecting

Curiosities and wonders -- Collectors and collecting

Antiques -- France -- Inventories

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	9
L'OBJET EN BIBLIOTHÈQUE : TENTATIVE DE DÉFINITION	11
État des lieux : dans les textes	12
<i>Qu'en disent les publications officielles ?.....</i>	<i>12</i>
<i>Qu'en disent les professionnels des bibliothèques ?.....</i>	<i>16</i>
État des lieux : qui conserve quoi ?.....	21
<i>Recherche préliminaire.....</i>	<i>21</i>
<i>Les résultats du questionnaire « Les objets en bibliothèque »</i>	<i>26</i>
<i>L'enquête patrimoine de l'enseignement supérieur (2008)</i>	<i>34</i>
LE TRAITEMENT DES OBJETS.....	37
Inventaire	37
<i>Les résultats du questionnaire : quel catalogage ?</i>	<i>40</i>
Marquage et conditionnement.....	42
<i>Le marquage : une étape importante</i>	<i>42</i>
<i>Un bon conditionnement pour une conservation optimale</i>	<i>44</i>
Espace de conservation.....	47
Catalogage	49
<i>Un inventaire ou un catalogue ?.....</i>	<i>49</i>
<i>Les résultats du questionnaire : le catalogage</i>	<i>51</i>
<i>Les solutions actuelles</i>	<i>53</i>
Qui s'occupe de ces objets ?	55
<i>Par défaut : la/le responsable du fonds ancien</i>	<i>56</i>
<i>Vers des postes « muséaux » ?.....</i>	<i>56</i>
LES PERSPECTIVES : QUEL AVENIR POUR LES OBJETS EN BIBLIOTHÈQUE ?	59
Des bibliothèques sans objets	59
<i>Des objets éliminés ou non conservés</i>	<i>59</i>
<i>Des objets déposés.....</i>	<i>61</i>
Bibliothèques et objets, une valorisation réciproque	64
<i>Les résultats du questionnaire : quelle exposition pour les objets ?.....</i>	<i>64</i>
<i>L'exposition permanente</i>	<i>65</i>
<i>L'exposition temporaire.....</i>	<i>69</i>
S'inscrire dans le paysage culturel	73
<i>Les bibliothèques se rapprochent-elles des musées ?</i>	<i>73</i>

<i>Les résultats du questionnaire : les collaborations avec d'autres institutions culturelles</i>	75
<i>Occuper le terrain</i>	79
Être présent sur le net	81
<i>Des objets cités mais non consultables</i>	81
<i>Des collections consultables sur le net</i>	83
Les objets, supports de communication	85
Développer sa collection	86
<i>Les résultats du questionnaire : avez-vous une politique d'acquisition d'objets ?</i>	86
CONCLUSION	89
SOURCES	91
BIBLIOGRAPHIE	93
Généralités	93
Textes et rapports officiels	94
Gestion des collections patrimoniales	95
Les collections spécifiques	96
Les rapports entre bibliothèques et autres institutions	98
ANNEXES	101
INDEX	121
TABLE DES ILLUSTRATIONS	123
TABLE DES MATIERES	125

Sigles et abréviations

BGE : bibliothèque de grande école

BM : bibliothèque municipale

BU : bibliothèque universitaire

MCC : Ministère de la Culture et de la Communication

MENESR : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

SCD : service commun de la documentation

INTRODUCTION

Pourquoi étudier les objets conservés par les bibliothèques ? Le lecteur circonspect est invité à se pencher sur sa propre bibliothèque. Cette dernière, en plus de recevoir les ouvrages pour lesquels elle a été conçue, est sans doute également une vitrine décorative accueillant une plus ou moins grande variété de bibelots. Que la présence d'objets décoratifs soit mue par une véritable volonté esthétique ou bien par le hasard de l'amoncellement d'items glanés çà et là, elle s'avère pour beaucoup de lecteurs indissociable de leur environnement livresque. Autant que le livre, l'objet disposé sur l'étagère a une vocation décorative et possède une valeur intellectuelle ou sentimentale. Cette observation est également valable pour les bibliothèques institutionnelles, publiques comme privées. L'œuvre de la photographe Candida Höfer¹ nous montre que certaines des plus belles bibliothèques du monde exposent des objets qui leur donnent des airs de musée : les enfilades de bustes en marbre sur piédouche dans les galeries centrales des bibliothèques de Trinity College (Dublin), de Playfair Hall (Edimbourg) ou encore de la bibliothèque Anna Amalia de Weimar en sont de parfaits exemples. S'ajoutent à ces nombreuses sculptures visibles sur les images d'autres œuvres souvent volumineuses, les globes terrestres et célestes. Qu'ils soient deux (Stiftsbibliothek Klosterneuburg en Autriche) ou bien plus (comme le superbe ensemble de la Národní knihovna de Prague), les globes sont très présents dans les bibliothèques anciennes photographiées par Höfer.

Au-delà de l'admiration que suscitent les objets évoqués jusqu'à présent, clairement identifiés comme des œuvres d'art et bénéficiant de toute la considération que ce statut implique, les bibliothèques conservent en leur sein des objets bien plus invisibles. Souvent issus de l'héritage des décennies passées, ils sont pour la plupart négligés, mal identifiés, voire considérés comme illégitimes et encombrants. À partir d'un travail d'enquête, dont les résultats sont livrés tout au long de ce mémoire, d'entretiens et d'étude bibliographique, j'ai essayé de dresser un état des lieux et de l'avenir qu'ont les objets en bibliothèque.

Après avoir recensé les définitions des « objets » données par les publications officielles et certaines publications professionnelles, nous essayerons de déterminer quels établissements conservent quoi, notamment grâce aux résultats de l'enquête menée pour ce mémoire. Le traitement des objets, qui est le sujet de la deuxième partie, est divisé entre ses différentes phases qui vont de l'inventaire au catalogage. Dans une troisième partie consacrée à l'avenir des objets dans les bibliothèques, la légitimité de leur présence dans de telles structures est rapidement questionnée, avant d'être réaffirmée fortement par les diverses perspectives de valorisation ouvertes.

¹ HÖFER Candida, *Librairies*, Thames & Hudson, 2005, 271p.



Photos : E. Cherbuy / L. Bellier / R. Délemontez / A. Barrio / M. Garambois / W. Müller

L'OBJET EN BIBLIOTHÈQUE : TENTATIVE DE DÉFINITION

La question des objets revient actuellement dans les réflexions autour de la lecture publique. Le prêt d'objets en tout genre se multiplie depuis plusieurs années, en particulier aux États-Unis d'où vient cette tendance. Le terme de « collections atypiques » est souvent utilisé pour désigner ce phénomène, que relaient certains blogs professionnels². Plusieurs nouveaux types de collections peuvent être prêtés : des outils de bricolage, des instruments, du matériel informatique, des graines... voire des offres encore plus farfelues aux États-Unis (costumes de père Noël, lampes de lumphothérapie, drapeaux, paire de béquilles...). En France, les ludothèques et les artothèques ont ouvert la voie dans les années 1960, faisant entrer dans les collections de nouveaux objets. Mais cette ouverture résultait d'une politique d'établissement clairement déterminée, avec un périmètre d'achat borné. Les objets qui intéressent cette étude sont les objets patrimoniaux, et eux seuls.

Dans la profession, il est curieux de constater à quel point les premières impressions divergent sur le sujet. Pour les bibliothécaires familiers de la lecture publique ou de l'université, il est évident que le sujet des objets en bibliothèque concerne le mobilier, les supports des ressources numériques (DVD, CD, tablettes), voire les outils de travail quotidien du bibliothécaire, comme par exemple la fameuse douchette, espèce en voie de disparition. Pour les bibliothécaires s'occupant dans les collections patrimoniales, il est plus logique que le thème traite des collections numismatiques, des sculptures, des tableaux, des échantillons de tissus et de toutes les curiosités non livresques que l'on trouve dans les fonds des bibliothèques de France.

Bien sûr si l'on prend au pied de la lettre les définitions données par les dictionnaires, les livres sont des objets : « *Chose solide considérée comme un tout, fabriquée par l'homme et destinée à un certain usage* »³ selon le Larousse ; « *Chose solide ayant unité et indépendance et répondant à une certaine destination* »⁴ selon le Petit Robert ; « *Chose solide, maniable, généralement fabriquée, une et indépendante, ayant une identité propre, qui relève de la perception extérieure, appartient à l'expérience courante et répond à une certaine destination* »⁵ pour le Cnrtl.

Le terme générique d'objet recouvre une telle variété d'artefacts que l'on ne peut pas, *a priori*, lui donner de définition. Il faut procéder par élimination : l'objet qui nous intéresse dans cette étude n'est évidemment pas un élément imprimé ou manuscrit relevant du domaine de la lecture (livre, manuscrit, périodique, éphémère). Ce n'est pas non plus un document graphique en deux dimensions, comme une carte, un plan, un dessin, une estampe, ou encore une photographie. Si l'on s'arrête à ce stade, on peut conclure que l'objet définit finalement tout ce qui

² Sur ce sujet, le blog de Nicolas Beudon, Le Recueil Factice, est le plus riche. Voir ses articles sur les collections atypiques datant du 25 août 2015 <http://lrf-blog.com/2015/08/25/atypiques/>, et sur le prêt d'instruments en bibliothèques datant du 23 mars 2016 <http://lrf-blog.com/2016/03/>.

³ Larousse en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/objet/55366?q=objet#54989>

⁴ *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, 2010, p.1719

⁵ Centre national de ressources textuelles et lexicales : <http://cnrtl.fr/definition/objet>

n'entre pas actuellement dans la catégorie du patrimoine écrit et graphique (PEG). Mais si l'on définit l'objet comme étant un élément forcément tridimensionnel, que fait-on des tableaux ? Ces derniers font à mon sens partie des objets pouvant être conservés en bibliothèque, car ils ne relèvent ni du domaine de l'imprimé ni de celui de la lecture, et ne sont pas, contrairement aux estampes ou aux dessins, potentiellement destinés à constituer un recueil ou une illustration de texte.

Mais pour essayer de préciser cette définition, il faut se pencher à la fois sur ce qu'en disent les publications officielles susceptibles d'évoquer cette question, et – surtout – sur ce qu'en pensent les professionnels des bibliothèques.

ÉTAT DES LIEUX : DANS LES TEXTES

Qu'en disent les publications officielles ?

Il est intéressant de voir comment les autorités compétentes sur les bibliothèques définissent l'objet en bibliothèque, si d'aventure elles l'abordent dans les textes qu'elles rédigent en rapport avec le patrimoine de ce type d'établissement.

Sans grand étonnement, très peu de textes citent explicitement les objets comme faisant partie des collections des bibliothèques de France. De manière représentative, la norme NF Z 40-011 de 2005 intitulée *Méthode d'évaluation de l'état physique des fonds d'archives et de bibliothèques* exclut absolument les supports autres que le livre ou l'archive, quand bien même de nombreux services d'archives et de bibliothèques conservent des objets. La question des objets en dehors des musées reste encore marginale.

Le rapport Desgraves

Le rapport Desgraves de 1982 ayant pour titre *Le Patrimoine des bibliothèques* est, par son impact, le point de départ obligatoire pour commencer cette exploration. Commandé par la Direction du Livre et de la Lecture (aujourd'hui Service du Livre et de la Lecture), il est d'autant plus intéressant qu'il prend en compte le patrimoine de toutes les bibliothèques publiques, dépendant ou non du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC)⁶. Après avoir déploré dans son avant-propos « *l'indifférence française à l'égard du patrimoine des bibliothèques* »⁷, Louis Desgraves dresse une rapide présentation des collections. L'un des paragraphes de sa première sous-partie, intitulée « Importance et diversité des collections », porte explicitement sur les objets. Ils sont donc clairement signalés dans ce rapport qui a fait date. Ce paragraphe est néanmoins très court et très succinct :

⁶ « [...] il n'allait pas de soi que le ministère [de l'Éducation nationale] accepterait que la commission Desgraves prenne en compte les BU et les BGE – d'autant qu'elle procédait d'un autre département ministériel. Or, il a donné son agrément et désigné un représentant ainsi qu'il y était invité. » GAUTIER-GENTES Jean-Luc, « Le patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le directeur du livre et de la lecture », BBF n° 3, 2009

⁷ DESGRAVES Louis, *Le patrimoine des bibliothèques, rapport à M. le ministre de la Culture*, 1982, p.18

Les bibliothèques abritent toute sorte d'objets, dont elles sont directement responsables. On citera pêle-mêle : la tapisserie de la Reine Mathilde de la bibliothèque municipale de Bayeux, les objets maçonniques de la bibliothèque municipale de Lyon, la pirogue de la bibliothèque municipale de Versailles, les épées d'académiciens de la bibliothèque de l'Académie de médecine, les meubles du cabinet de travail de Paul Valéry à la bibliothèque littéraire Jacques Doucet – quelques exemples entre mille.⁸

Les exemples cités sont sélectionnés avec pertinence et montrent bien l'ampleur de la diversité des objets conservés en bibliothèque. Ils laissent entrevoir leur richesse, à la fois qualitative et numérique. Dans la deuxième sous-partie de cette présentation des collections, intitulée « L'intérêt des collections », le rédacteur aborde dans un paragraphe les « œuvres d'art ». Mais il n'y évoque en trois lignes que les dessins, les estampes, et les manuscrits décorés comme ceux de la bible de Souvigny (conservée à Moulins).

Certains objets semblent néanmoins jouir d'une considération particulière de la part de Louis Desgraves. Il s'agit des monnaies et médailles, qui sont citées deux fois par la suite dans son rapport. La première fois pour déplorer l'absence de catalogue collectif des collections numismatiques⁹, et la seconde pour promouvoir une campagne de « microreproduction » des documents uniques ou rares, parmi lesquels il compte les monnaies et médailles¹⁰. Bien que marginale par rapport aux collections plus orthodoxes conservées en bibliothèque comme les livres ou les manuscrits, cette attention toute particulière portée aux collections numismatiques n'est pas surprenante dans la mesure où ce type de collections est celui qui se retrouve le plus traditionnellement dans les bibliothèques quand on parle d'objets. Et le fait que la Bibliothèque nationale de France possède un département¹¹ dévolu à ce type d'objets a rendu moins surprenante la présence de telles collections en bibliothèque. Cette préoccupation pour les monnaies et médailles se retrouve l'année suivante, en 1983, dans la publication du MCC sur la *Conservation et mise en valeur des fonds anciens rares et précieux des bibliothèques françaises*. Ce véritable manuel à l'usage des bibliothécaires conservant des collections patrimoniales est la conséquence directe du rapport Desgraves. Il prône la « fonction de mémoire des bibliothèques »¹², qui passe par la connaissance et l'entretien de leur patrimoine. Dans la deuxième partie sur « Les fonds particuliers », les seuls objets qui sont pris en compte sont les monnaies et médailles, dans un court chapitre éponyme rédigé par Hélène Nicolet.

⁸ DESGRAVES Louis, *ibid.*, p.29

⁹ « Les catalogues collectifs à vocation nationale qu'on vient de citer sont imparfaits. Du moins existent-ils. On note en revanche l'absence de tels catalogues pour les documents suivants : les monnaies et médailles, [...] les livres imprimés anciens, [...] les documents iconographiques. » DESGRAVES Louis, *ibid.*, p.59-60

¹⁰ « Parallèlement devrait être lancée, tant par la Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique, que par la Direction du Livre et de la lecture, [...] une vaste campagne de microreproduction de tous les documents présentant un caractère d'unicité ou de rareté. Parmi lesquels : les manuscrits modernes et contemporains ; les imprimés uniques ; les reliures précieuses ; les monnaies et médailles [...]. » DESGRAVES Louis, *ibid.*, p.95

¹¹ Il s'agit du Département des monnaies, médailles et antiques, héritier du Cabinet des médailles des rois de France.

¹² Cette expression, qui a fait date, est celle d'Henri-Jean Martin, qui a rédigé l'introduction de cette publication ministérielle.

Bien sûr l'objectif du rapport Desgraves n'était pas de détailler avec grande précision les collections françaises à Jack Lang, alors Ministre de la Culture. On peut souligner néanmoins que pour tous les autres types de patrimoine listés dans ce rapport, il existe un tableau présentant une évaluation chiffrée du nombre d'item conservés par grands types d'établissement. Les objets font exception. Le ministère ne possède donc aucune évaluation chiffrée du patrimoine d'objets des bibliothèques.

Le rapport Richard sur la formation aux questions patrimoniales

Lorsque l'on consulte le rapport d'Hélène Richard sur *La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques* datant de 2010, on se rend compte que trente ans après le rapport Desgraves les ministères ne possèdent pas davantage de chiffres précis sur le patrimoine des bibliothèques. Il est vrai que l'exercice est difficile. L'inspectrice générale des bibliothèques souligne à quel point il est compliqué d'obtenir des chiffres fiables : il faut jongler avec les enquêtes des différents ministères (MCC, MENESR, mais aussi Défense, Justice, etc.) et les taux de non-réponse à ces enquêtes sont importants. S'ajoute à ces raisons la conception de ce qui fait patrimoine, souvent différente selon les questionneurs et les répondants. Hélène Richard avance donc les estimations suivantes : 35,5 millions de livres et brochures imprimés (sans compter les collections de périodiques, non chiffrées globalement à ce jour), 900 000 manuscrits, 18,6 millions de documents graphiques et enfin, seuls objets quantifiés, 850 000 monnaies et médailles.

Ce rappel succinct de quelques données quantitatives montre surtout l'ampleur du travail qui reste à accomplir pour pouvoir croiser tous ces éléments et arriver à une photographie, même un peu floue, de la situation...¹³

Une nouvelle fois, ce sont surtout les monnaies et médailles qui sont citées lorsque le rapport évoque les objets. Notamment lorsque l'inspectrice générale déplore « *le retard accumulé dans le traitement des collections patrimoniales (le tiers des livres imprimés, les deux tiers au moins des collections iconographiques et cartographiques, une proportion bien plus grande encore des collections numismatiques ne sont pas cataloguées....* »¹⁴. Mais une autre catégorie d'objets est évoquée rapidement, montrant la prise en compte d'un autre type de patrimoine : les instruments scientifiques.

La charte de la conservation

Un an après le rapport Richard, en 2011, dans la Charte de la conservation publiée par le MCC, cet élargissement de la notion de patrimoine est acté. La charte reconnaît « *l'émergence régulière de nouveaux patrimoines ainsi que*

¹³ RICHARD Hélène, *La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques. Rapport à monsieur le ministre de la Culture et de la Communication*, 2010, p.20. Les passages en gras le sont dans le rapport.

¹⁴ RICHARD Hélène, *ibid.*, p.8

l'intérêt scientifique, esthétique ou mémoriel de documents, d'objets ou de collections qui, jusque là, n'avaient pas revêtu ce caractère »¹⁵. Les objets sont clairement reconnus comme faisant partie intégrante des collections, et chaque article concerné précise que l'élément patrimonial de base est soit un document soit un objet. Ce document ministériel nuance néanmoins sa portée en précisant que les définitions proposées en première partie ne le sont qu'aux fins de la présente charte et n'ont par conséquent pas de stature officielle et définitive. Sa portée juridique est également nulle car il fait partie du « droit souple » qui s'est développé depuis les années 1990 autour des bibliothèques : cette charte n'est en rien contraignante, et une bibliothèque ne peut être pénalement sanctionnée si elle y déroge. Il n'en reste pas moins que sur les 150 articles de ce texte, les objets sont évoqués au même titre que les livres dans les 75 articles qui concernent directement la définition du patrimoine des bibliothèques et les règles élaborées en vue de leur traitement (conservation, reproduction, valorisation, etc.). Les quatre premiers articles en sont un exemple :

[...]

Article 1

Une bibliothèque est un établissement dans lequel sont conservés, en vue de leur communication au public, des documents et des objets matériels ou numériques auxquels sont associés des informations et des services.

Art. 2

Une collection est un ensemble ordonné de documents, ou de documents et d'objets.

NOTE : le terme peut désigner aussi un ensemble de fonds.

Art. 3

Un fonds est une collection de documents, ou de documents et d'objets, considérés du point de vue de leur unité d'intérêt, d'histoire ou de provenance.

Art. 4

L'unité élémentaire d'une collection ou d'un fonds est le document ou l'objet. [...]

Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques

Les objets ont cela de particulier qu'ils sont constitués de divers matériaux, posant par conséquent des problèmes de conservation spécifiques. En 1998, le Ministère de la Culture et de la Communication a publié à destination de tous les bibliothécaires en prise avec des collections patrimoniales, quel que soit leur statut, des recommandations techniques pour la *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques de France*. Cette somme, rédigée par plusieurs auteurs, est divisée en différents chapitres regroupés en thèmes généraux. Les chapitres 1 à 5 traitent des conditions de base à mettre en œuvre pour une bonne conservation ; les chapitres 6 à 10 recensent les traitements préventifs ou curatifs

¹⁵ *Charte de la conservation*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2011, 23p.

de tous les supports ; les chapitres 11 à 14 sont consacrés à l'exploitation ou à la mise en valeur de ces fonds ; et le quinzième et dernier chapitre décrit les situations exceptionnelles et les solutions d'urgence. Il s'avère que les objets ne sont pas du tout un patrimoine bien identifié par ces recommandations. Ils sont évoqués rapidement dans le chapitre 1 (« Environnement et conservation des collections »), dans les chapitres 11 (« La reproduction des documents patrimoniaux : problématique générale ») et 14 (« Les conditions d'exposition des documents graphiques »), surtout par le biais de tableaux indiquant comment il faut procéder avec tel ou tel type de documents pour effectuer une numérisation ou contrôler le taux d'humidité relative. L'annexe 3 du chapitre 14 portant sur « Les conditions d'exposition des documents graphiques » est un tableau détaillant la nature des collections et l'humidité relative adéquate. Il est tiré d'un ouvrage de Nathan Stolor datant de 1987¹⁶ et est l'élément le plus précis sur la variété des objets que l'on peut trouver dans une bibliothèque. Mélangeant objets et matériaux, ce tableau cite pêle-mêle les métaux, les monnaies, les collections numismatiques, les objets botaniques, les plantes séchées, les graines, les textiles, les costumes, les tapis, les tapisseries, le mobilier, la marqueterie, le verre, les insectes, les collections entomologiques, l'ivoire, l'os, les laques, les cuirs, les peaux, les papiers tendus, la peinture sur toile, la peinture sur bois, les sculptures polychromes, les instruments de musique, et les objets décoratifs¹⁷. Depuis 1998 donc, les bibliothécaires disposent d'un outil de connaissance basique sur les conditions de conservation optimales d'objets dont ils ne connaissaient pas nécessairement les spécificités de conservation¹⁸.

Qu'en disent les professionnels des bibliothèques ?

Dans les publications

Ils sont en première ligne pour les recevoir ou les retrouver, les conditionner, les inventorier, les cataloguer, les stocker, les exposer... Quel est le regard des bibliothécaires et des conservateurs sur les objets dont ils ont la charge ?

Un problème de définition se pose là encore. Quand on parcourt une rapide bibliographie, apparaît très vite une grande variété dans les termes employés par les conservateurs et les bibliothécaires pour désigner les collections d'objets. Certains termes qui pourraient être utilisés pour définir les objets recouvrent finalement d'autres réalités. C'est le cas par exemple de l'utilisation du terme « non livre ». Ce terme constitue le titre d'un ouvrage anglais de Richard Fothergill et Ian Butchart datant de 1992¹⁹. Mais les « non-book materials » étudiés par les auteurs désignent en réalité les productions audiovisuelles et sonores qui émergeaient alors en bibliothèque. Le terme « non livre » se retrouve

¹⁶ STOLOR Nathan, *Conservation and exhibitions*, London, 1987

¹⁷ *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations pratiques*, p.129

¹⁸ « Voici un document qui pourrait bien devenir la bible des bibliothèques dites patrimoniales et un livre de chevet obligé pour les autres, celles qui ont affaire à un patrimoine, qu'elles le veuillent ou non... » VIAL Mireille, « Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques de France », BBF #1, 1999

¹⁹ Et que je n'ai trouvé disponible à la BnF qu'en espagnol : *Materiales no librarios en las bibliotecas. Guía práctica* Fundacion German Sanchez Ruiperez, 1992.

également sous la plume de Nicolas Petit, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève à l'occasion d'une publication en 1997 intitulée *L'éphémère, l'occasionnel et le non livre à la bibliothèque Sainte-Geneviève (XV^e-XVIII^e)*. Dans cet ouvrage, on apprend dès la quatrième de couverture que le « non livre » concerne cette fois-ci l'imprimé : « *L'imprimé ne se limite pas aux livres et aux journaux* ». L'auteur s'intéresse ici à l'éphémère (affichette, avis de décès, billets d'invitation, etc.), aux almanachs, à la littérature grise de l'époque (placards de thèse, livrets de thèse). À aucun moment le « non livre » n'est envisagé comme pouvant être un objet. Mais l'on retrouve dans cette conception de l'éphémère et de l'occasionnel considérés comme « non livre » l'idée du document un peu dérangent, de l'élément contenu dans une collection mais que l'on n'arrive pas tout à fait à identifier, à manipuler, à classer. C'est ce « charme de l'inclassable » que souligne Marie-Pierre Dion dans le catalogue d'une exposition réalisée à la bibliothèque de Valenciennes en 1994-1995²⁰. Cette manifestation, organisée pour célébrer la réouverture de la bibliothèque de Valenciennes après de longs travaux, avait pour but de donner une idée générale des trésors de l'établissement. Ses riches collections de livres occupent naturellement le devant de la scène, mais dans le septième et dernier chapitre, des « *documents plus particuliers voire inattendus* » sont présentés. Parmi eux, seuls deux objets sont présents dans le catalogue, un globe céleste de 1757 provenant du cabinet de curiosités du maréchal Emmanuel de Cröy et un bonnet en dentelle de Valenciennes. Par ailleurs, seul ce dernier fait l'objet d'une notice développée. Mais en lisant le texte d'introduction du chapitre, on devine les objets plus nombreux dans l'exposition :

Quoi de commun entre un bonnet de baptême en dentelle de Valenciennes et un costume d'académicien fût-il du valenciennois Henri Wallon - « le père de la constitution républicaine » -, entre un portulan espagnol et des estampes japonaises, entre un globe céleste et des boîtes à papillons ?²¹

Les objets sont donc considérés comme inclassables, au même titre qu'un portulan espagnol, des estampes japonaises, ou encore une affiche de 1968 du Comité de sauvegarde du patrimoine valenciennois proclamant « Halte au vandalisme », qui relèvent aujourd'hui de ce que l'on appelle le patrimoine écrit et graphique.

Le côté inclassable des objets va de paire avec leur caractère surprenant, insolite. Que font-ils là ? Cette incongruité a fait l'objet de plusieurs expositions en 2004, dans le cadre du Mois du Patrimoine écrit dont le thème de l'année était « Curiosités et éphémères ». Dans le petit catalogue de l'exposition « Insolite patrimoine » qui s'est tenue à la bibliothèque Méjanès d'Aix-en-Provence Gilles Éboli, son directeur d'alors, résume ces interrogations :

Cette exposition ne présente aucun livre ou presque : elle se propose au contraire de mettre en avant une partie des objets possédés par la bibliothèque et qu'on ne s'attend pas à trouver en ces lieux. Le catalogue comprend ainsi des chauffe-plats, des boîtes d'allumettes, des bustes, des

²⁰ DION Marie-Pierre, in *Livres parcours. Manuscrits et merveilles de la Bibliothèque de Valenciennes*, 20 janvier – 12 mars 1995, 1994

²¹ « *Au sein des collections de la Bibliothèque de Valenciennes, ce sont là les rescapés des fragiles cabinets de curiosités d'antan, confisqués ou légués avec des livres, ce sont les restes isolés de collections pillées pendant la Grande Guerre ou les vestiges de manies inavouées de bibliophiles, peut-être de bibliothécaires...* » *ibid.*, p.76

peintures, des bobines de films, au total plus de cent pièces dont on peut se demander au juste ce qu'elles font là.²²

C'est peut-être Frédéric Barbier qui définira le premier de manière plus précise le concept et la nature des objets en bibliothèque, en faisant un détour par la définition de ce qu'on nomme le « patrimoine livresque »²³. Après avoir défini globalement le patrimoine livresque sous son aspect premier qui en France est d'ordre juridique (c'est ce qui est conservé dans les bibliothèques publiques et qui appartient à la collectivité nationale), il élargit le champ du patrimoine en bibliothèque. Pour lui, ce dernier désigne :

un ensemble évidemment plus large, et à certains égards assez différent de celui du seul « patrimoine livresque ». [...] le champ décrit englobe tous les objets anciens ou jugés importants susceptibles d'être rencontrés dans une bibliothèque qui a parfois trouvé son origine dans un « cabinet » ou dans un musée.

Il rappelle également très justement que le terme « livre » est utilisé par commodité pour désigner toute une production imprimée qui ne relève pas du livre imprimé *stricto sensu* (périodiques, manuscrits, documents iconographiques et cartographiques), et cela afin d'éviter un recours systématique aux périphrases. De la même manière, le terme général « objet » recouvre une multitude d'œuvres, de techniques et de matériaux. Frédéric Casiot utilise pour sa part le terme de « collections singulières »²⁴ pour désigner les fonds spécialisés dans l'iconographie des arts industriels de la bibliothèque Forney à Paris. Le terme est élégant mais recoupe des réalités différentes : ce qui singularise les collections de cette bibliothèque de la Ville de Paris ce ne sont pas ses objets, loin de là, mais ses collections de manuels techniques et ses fonds iconographiques d'une grande richesse. L'expression utilisée par Florence Bodeau dans son mémoire d'étude de 1998 s'approche plus de la réalité des bibliothèques conservant des objets. Elle parle d'une « bibliothèque multisupports »²⁵ pour la bibliothèque-musée de la Comédie Française. Cette bibliothèque se caractérise par l'immense variété des objets conservés : tableaux, sculptures, bijoux de scène de Rachel, bonnet et montres de Molière, mèches de cheveux, épées de théâtre, cannes, portefeuille de Racine, coupes à champagne de Sarah Bernhardt... Mais de nos jours, le terme « multisupports » peut prêter à confusion. Avec la diffusion du numérique, on l'entend davantage dans le sens des supports de lecture numérique. Pour les bibliothèques citées, c'est finalement à mon sens le terme employé par Véronique Minot dans son mémoire d'études qui correspond le mieux à la nature des objets conservés. C'est celui de « collections muséales »²⁶. Pour tout le monde, ce terme évoque immédiatement des tableaux, des sculptures, des objets d'art, voire des instruments scientifiques anciens. Il est évident que lorsque l'on parle de musée, on parle d'objets. Même si l'expression « collections muséales » peut sembler inadaptée à la plupart des objets conservés dans les bibliothèques, qui restent

²² ÉBOLI Gilles, « Pour une théorie du bloc », *BBF* #5, 2004, p. 24-28

²³ BARBIER Frédéric, « Patrimoine, production, reproduction », *BBF* #5, 2004, p. 11-20

²⁴ CASIOT Frédéric, « Les collections singulières de la bibliothèque Forney », *BBF*#4, 2007, p.55-60

²⁵ BODEAU Florence, *La définition d'une réserve dans une bibliothèque multisupports : le cas de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française*, mémoire DCB, 1998

²⁶ MINOT Véronique, *Concevoir un outil de gestion et de valorisation des collections muséales des bibliothèques*, mémoire DCB, 2009

modestes, elle est la mieux à même pour signaler et attirer l'attention sur ce genre de patrimoine.

La langue française n'ayant pas d'équivalent au terme allemand de *Cimelien*²⁷, qui désigne précisément les objets autrefois placés dans la bibliothèque à titre de curiosités, les professionnels des bibliothèques poursuivent leurs efforts pour caractériser ces objets. Ainsi en 2012, les journées d'études de l'association professionnelle BiblioPat se sont intéressées aux objets, en leur donnant une définition astucieuse, celle de « curiosités problématiques »²⁸. Elle reprenait en cela ce qu'avait pressenti Raphaële Mouren dans son manuel quelques années auparavant.

Dans l'ouvrage de référence *Manuel du patrimoine en bibliothèque* datant de 2007, Raphaële Mouren prenait en compte certains objets dans son énumération des documents patrimoniaux. Aux côtés des livres rares ou anciens, de la presse ancienne, des manuscrits, des collections iconographiques, de la bibliographie contemporaine et des documents constituant un fonds particulier, elle mentionnait les « œuvres d'art »²⁹. Or, s'il est admis communément qu'une œuvre d'art (c'est-à-dire un tableau, une sculpture, ou un objet décoratif) est un élément patrimonial digne d'être conservé, certaines bibliothèques possèdent des objets dont l'évidence patrimoniale saute moins aux yeux : jouets, boîtes d'allumettes, malles vides, fragments sculptés... Mais elle apportait une définition professionnelle plus intéressante des objets au détour d'une phrase :

On comprend donc généralement dans le fonds patrimonial les livres et périodiques de plus de cent ans [...], les documents uniques ou très rares, les collections iconographiques, les objets (c'est-à-dire tout ce qui demande un traitement spécifique) auxquels on ajoute les documents achetés dans un objectif de conservation à long terme [...].³⁰

Les objets seraient donc, pour un bibliothécaire, « *tout ce qui demande un traitement spécifique* ». Véronique Minot avait également relevé cet aspect propre aux objets dans son mémoire d'études de 2009 en les qualifiant de « *fauteurs de troubles* ». L'expression est tout à fait juste et on touche là à l'une des définitions les plus intéressantes des objets. Un objet en bibliothèque, c'est ce dont on ne sait pas vraiment quoi faire, ce que l'on ne sait pas cataloguer, ce que l'on ne sait pas équiper, ce que l'on ne sait pas vraiment où entreposer. En un mot, c'est « *ce qui nous embête* »³¹. Les bibliothécaires se débrouillent bien à l'heure actuelle avec les cartes postales, les éphémères, les menus, les affiches, etc., car ces derniers demeurent des documents imprimés à plat. Les bibliothécaires ont appris progressivement à les cataloguer et à les équiper. Certains d'entre eux nécessitent bien entendu un conditionnement particulier, mais on sait les décrire et les estampiller. Il en va de même pour les documents sur d'autres supports, que l'on pourrait à première vue faire entrer dans la catégorie « objets » : documents

²⁷ BARBIER Frédéric, « Patrimoine, production, reproduction », BBF #5, 2004, p. 11-20

²⁸ Les journées d'étude de 2012 qui se sont déroulées à la bibliothèque municipale Buffon à Paris (Ve arrondissement) se sont intitulées : « Les objets conservés dans les bibliothèques, ou la tapisserie de Bayeux, les pipes de la Baronne, et autres curiosités problématiques ».

²⁹ MOUREN Raphaële (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, p.27

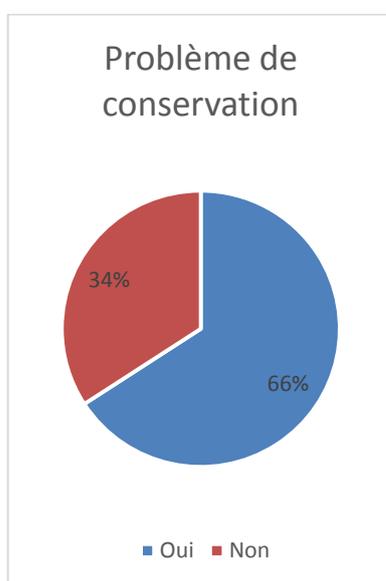
³⁰ *Ibid.*, p.28

³¹ Benjamin Ravier-Mazzocco, conservateur du fonds ancien de la BmL, lors d'un entretien le 31 août 2016.

électroniques ou sonores, vidéogrammes, etc. Mais le catalogage de ces supports est normalisé par une norme ISBD, parfaitement décrite dans le tome deux du manuel *Le Catalogage : méthode et pratiques*³², paru en 2003. Ce sont donc des « objets », patrimoniaux pour certains, que les bibliothécaires savent déjà manier.

Les résultats du questionnaire sur la conservation

L'une des questions du questionnaire portait sur la difficulté à conserver des objets. Elle était formulée comme suit : « Ces objets posent-ils des problèmes de conservation ? ». Une grosse majorité des bibliothèques interrogées a répondu oui (66%). Ce résultat n'est guère surprenant quand on sait que les bibliothèques sont souvent confrontées à des problèmes de stockage, de maintien de bonnes conditions climatiques et de budget pour acheter des boîtes de conditionnement par exemple.



Avoir affaire à des objets pose des questions multiples. Mais quels sont les objets conservés en bibliothèque ?

³² Ouvrage collectif publié par les Éditions du Cercle de la Librairie dans la collection Bibliothèques

ÉTAT DES LIEUX : QUI CONSERVE QUOI ?

Recherche préliminaire

Les outils de recherche « patrimoine » en ligne

Une recherche dans la base mobilier Palissy³³ du Ministère de la Culture et de la Communication permet d'avoir un aperçu des objets protégés au titre des monuments historiques (MH) ou bien simplement repérés par les services de l'Inventaire général du patrimoine. Grâce à la « recherche experte », il est possible d'entrer « bibliothèque » dans le champ de l'édifice de conservation. C'est alors une liste de plus de 500 notices qui s'affiche. Une fois éliminées celles qui concernent de véritables éléments d'architecture (comme par exemple des vitraux, des lambris ou des chapiteaux), les notices restantes décrivent divers objets conservés dans une quarantaine de bibliothèques françaises. Quelques exemples pour montrer leur variété : un portrait assis de Victor Schoelcher (bibliothèque de Fort-de-France), une ronde-bosse de Jules Desbois représentant Sisyphe (bibliothèque de Fresnes), l'encrier du Grand Condé à la bibliothèque Mazarine, le camée d'Hadrien à Nancy, les canons et maquettes de canons du XVIII^e siècle de Villefranche-sur-Saône, les deux sculptures du comte d'Astanières à la bibliothèque de Capbreton... Mais cette méthode de recherche atteint vite ses limites. Bien sûr, elle est loin d'être exhaustive, car ces services de l'État ou des collectivités s'attachent à l'exceptionnel (MH) et mènent des enquêtes thématiques ou topographiques au long cours (Inventaire). Surtout, cette base de données permet difficilement de faire la part entre ce qui est conservé dans la bibliothèque et ce qui dépend parfois d'une autre institution en cas de « jumelage ». Les exemples sont assez nombreux : la bibliothèque humaniste de Sélestat, la bibliothèque-musée des Beaux-arts de La Rochelle, le château musée et bibliothèque de Condé-sur-l'Escaut, les bibliothèques et archives municipales de Saint-Omer... Enfin, elle n'est pas exempte d'erreur. Par exemple, la maquette des tours de la cathédrale d'Orléans n'est plus conservée dans la bibliothèque de la ville depuis 2011, date à laquelle la conservation des Monuments historiques du Centre-Val-de-Loire l'a faite restaurer et installer dans la nef de la cathédrale Sainte-Croix. Or en 2016 il est toujours mentionné dans sa notice Palissy que la maquette de l'œuvre de Jacques Gabriel est toujours conservée dans la bibliothèque de la ville.

Autre base de données possible à consulter lorsque l'on cherche à avoir plus de précisions sur la nature et la quantité des objets conservés en bibliothèque : le catalogue collectif de Franc (CCFR), et plus précisément, sa base Patrimoine. Après avoir sélectionné « objet » dans la liste « type de document » et attribué cette requête à toutes les bibliothèques dans toutes les régions, le résultat est de 2796 notices. Si cela peut sembler être un bon début, les limites de ce catalogue apparaissent rapidement. En effet, seules six bibliothèques apparaissent dans les résultats (la bibliothèque Romain-Gary de Nice, le Prytanée national militaire de

³³ <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/> Recherche effectuée en juin 2016.

La Flèche, la bibliothèque municipale de Nantes, la médiathèque Louis Aragon du Mans, la médiathèque Émile-Zola de Montpellier et la médiathèque intercommunale de Pau). Par ailleurs, la médiathèque de Montpellier fournit à elle seule 2422 notices sur les 2796. Cette base est donc pour le moment fortement lacunaire.

Autre catalogue collectif vers lequel se tourner : le Répertoire national des bibliothèques et centres de documentation (RNBCD). Il rassemble les notices descriptives de plus de 4500 bibliothèques françaises accessibles au public et près de 1500 notices de fonds originaux (anciens, locaux, particuliers) appartenant à ces bibliothèques. Le RNBCD permet de faire une recherche par type de document, et propose un choix assez fin : « dessins », « affiches », « cartes postales », « vinyles » et, pour ce qui nous concerne plus directement, « peintures », « monnaies et médailles », « objets ». Le RNBCD a pour ambition de toucher tous les départements, toutes les régions, et tous les types d'établissements. Mais les résultats sont encore modestes en ce qui concerne les objets : il existe seulement 178 notices d'objets, répartis dans neuf établissements (les départements des Arts du Spectacle et des Monnaies, Médailles et Antiques de la BnF, la BM de Bordeaux, la médiathèque du Centre national de la danse (Pantin), la bibliothèque centrale Louis-Aragon d'Amiens, la BM de Bar-sur-Aube, la médiathèque centrale d'agglomération Émile-Zola de Montpellier, la médiathèque Léon-Alègre de Bagnols-sur-Cèze, la médiathèque musicale Mahler (Paris) et la section étude et patrimoine de la BM d'Abbeville. Ces objets concernent 108 fonds clos et 67 fonds ouverts.

Aucune de ces bases ne permet donc pour le moment d'avoir un paysage précis des objets en bibliothèque. Il convient donc de compléter cette première recherche en se tournant vers des publications scientifiques de référence.

Les outils de recherche « patrimoine » publiés

La publication la plus récente sur le patrimoine des bibliothèques dans son ensemble reste encore aujourd'hui la collection *Patrimoine des bibliothèques de France. Un guide des régions*, publiée en 1995 par la Fondation Banques CIC pour le Livre et le Ministère de la Culture. Ce guide des régions décrit les fonds patrimoniaux de près de quatre cent bibliothèques, et inclut les objets les plus remarquables. Dans la préface de ce guide, l'historien Michel Pastoureau indique que l'ouvrage prend en compte les différentes richesses que conservent les bibliothèques de France, parfois depuis leur origine :

À toute époque, les bibliothèques ont conservé des documents autres que des livres ; cela a toujours été une de leurs missions et de leurs richesses (comme en apporte la preuve le présent guide). Sans estampes, sans cartes, sans partitions musicales, sans *varia et curiosa* de toute nature, une bibliothèque a quelque chose d'incomplet.³⁴

Néanmoins, cet ouvrage collectif se focalise naturellement sur le patrimoine écrit et relativement peu d'objets sont présentés dans ses différents tomes. Cette publication avait pour but affiché de promouvoir les collections patrimoniales des

³⁴ *Patrimoine des bibliothèques de France. Un guide des régions*, tome 1 Île-de-France, p.14

bibliothèques de France³⁵, à une époque où la lecture publique était devenue prioritaire. Destinés à la fois aux chercheurs, aux bibliothécaires et aux simples curieux, ces ouvrages sont constitués d'une succession de notices décrivant les bibliothèques de chaque région ainsi que les collections patrimoniales qu'elles conservent. Ces textes sont succincts mais ils ont permis d'attirer l'attention sur des collections originales ou encore peu connues. Au-delà des traditionnelles collections numismatiques que les professionnels des bibliothèques ont l'habitude de rencontrer (mais qui peuvent rester impressionnantes par leur ampleur, comme par exemple le médailler de 3 000 monnaies de la BM de Cherbourg ou encore les 6 000 monnaies et médailles de Carpentras), des objets plus insolites sont mentionnés. La collection de pipes de la bibliothèque municipale de Grasse bénéficie d'un grand encart. De véritables pièces de musée illustrent les pages, comme le tableau de Paul-Émile Boutigny *Pichegru en Hollande* (1907) de la BM d'Arbois ou encore le superbe triptyque en ivoire du fonds Lescalopier (v.1330-1340) représentant la dormition et le couronnement de la Vierge et qui est conservé à la BM d'Amiens. Sans doute pour souligner le caractère patrimonial des bibliothèques présentes dans le guide, deux objets figurent sur la couverture de deux des dix tomes, celle du premier (Île-de-France) et du troisième (Champagne-Ardenne Lorraine) : une très belle statuette d'Hercule assis réalisée par Pierre Puget à la fin du XVII^e siècle, et un éventail peint à la gloire de Necker, ministre des finances en 1789³⁶.

Ce *Guide des régions* est souvent présenté comme la référence incontournable pour qui s'intéresse au patrimoine des bibliothèques françaises. Il n'est cependant pas l'outil le plus complet pour qui s'intéresse plus précisément aux objets conservés dans lesdites institutions. Sur ce sujet, son unique prédécesseur, *Les Richesses des bibliothèques provinciales* d'Émile Dacier et Pol Neveux est bien plus complet. Datant de 1932, cet ouvrage est l'aboutissement d'un travail d'enquête minutieux mené par l'inspecteur général des bibliothèques Pol Neveux et par le chartiste Émile Dacier, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale. Les deux hommes ont rédigé puis envoyé un formulaire à toutes les bibliothèques du pays conservant plus de 10 000 livres anciens. Ils en ont ensuite coordonné les résultats, et ont mené les recherches nécessaires à la rédaction de l'histoire de chaque établissement apparaissant dans *Les Richesses*. Des opérateurs ont été dépêchés dans les régions afin de prendre des clichés de bonne qualité pour illustrer l'ouvrage. Le titre complet des *Richesses* indique qu'il sera bien sûr question du patrimoine des bibliothèques entendu dans sa définition traditionnelle (manuscrits, livres, reliures, etc.) mais que le propos sera élargi à tous les types de patrimoines qu'il est possible de rencontrer en bibliothèque, et en particulier les œuvres d'art, les monnaies et médailles, et les « spécialités »³⁷. Dans l'introduction, Pol Neveux témoigne de leur volonté de construire un outil de

³⁵ L'objectif de la publication est défini comme suit par le directeur du livre et de la lecture d'alors, Jean-Sébastien Dupuit : « élargir l'accès du public aux ressources culturelles de notre pays par leur signalement ; encourager et stimuler son goût par la mise en valeur de ces ressources. » *ibid.*, p.6

³⁶ Conservé respectivement à la bibliothèque de l'École nationale supérieure des Beaux-arts et à la bibliothèque municipale de Châlons-en-Champagne.

³⁷ DACIER Émile, NEVEUX Pol, *Les Richesses des bibliothèques provinciales de France. Historique des dépôts, œuvres d'Art, manuscrits, miniatures, livres, reliures, musiques, dessins et gravures, monnaies et médailles, fonds locaux, spécialités*. Les bibliothèques étudiées y sont classées par ordre alphabétique.

recherche simple et pratique, recensant l'ensemble du patrimoine des bibliothèques :

Nous voulions atteindre deux buts déterminés : faire connaître, pour leur plus grand prestige, les beautés de nos bibliothèques provinciales ; mettre aux mains des savants et des amateurs un instrument de recherche capable de répondre à toutes leurs préoccupations comme à toutes leurs curiosités. [...] Dans quelle bibliothèque admirer des orfèvreries du Moyen Âge, des originaux de Fragonard ou d'Hubert Robert, des bustes de Lemoyne, de Houdon et de Chinard, des boiseries du XVIII^e siècle ?³⁸

Les deux cent bibliothèques décrites dans *Les Richesses* sont classées par ordre alphabétique : le premier tome va d'Abbeville à Luxeuil, et le second de Lyon à Yvetot. Chaque notice répond à la même organisation, commençant par un historique de la bibliothèque et de ses collections et se poursuivant par la description de ces dernières, selon un ordre intangible : œuvres d'art, manuscrits, livres, reliure, musique, dessins et gravures, monnaies et médailles, fonds locaux, spécialités. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la description des collections commence par les œuvres d'art, comme si les auteurs avaient voulu montrer à quel point les sculptures, tableaux et objets variés que l'on retrouve en bibliothèque participent à une meilleure compréhension du contexte global des collections, à l'instar de l'historique réalisé juste avant. Les œuvres d'art – quand il y en a – sont en quelque sorte mises en avant, ce qui est tout à fait rare dans un ouvrage de bibliothéconomie. Elles permettent clairement de renforcer le prestige des établissements, car ces œuvres sont souvent celles qui décorent les salles de lecture. Pareillement, les objets sont mis à l'honneur dans les illustrations, avec pas moins de quinze planches reproduisant chacun un trésor conservé dans une bibliothèque de France³⁹.

Même si cette enquête date déjà de 1932 et que certaines situations ont pu évoluer (déménagement de bibliothèques, dépôts d'œuvres dans des musées, etc.), les *Richesses des bibliothèques provinciales de France* demeure encore aujourd'hui la publication la plus générale sur les objets conservés en bibliothèques.

³⁸ *Ibid*, p.3-4

³⁹ Pour le tome 1 : *Le duc de Villars*, marbre de Nicolas Coustou (1714) et le *Marquis de Méjanès*, marbre de Houdon (1786) conservés à la Méjanès d'Aix-en-Provence (Pl. II et III) ; le triptyque d'ivoire de la Vierge (XIV^e) de la collection L'Escalopier de la BM d'Amiens (Pl. IX) ; un coffret de ferronnerie (XV^e) et un médaillon de plomb peint (XVI^e) conservés à la bibliothèque Calvet d'Avignon (Pl. XVII et XIX) ; une plaquette en bronze doré représentant sans doute Louis XIII enfant (XVII^e) à la BM de Besançon (Pl. XXIV) ; le buste de Buffon par Pajou de la BM de Dijon (Pl. XLIV) ; la statuette de bronze antique représentant Vénus, et le casque de Vézeronce en cuivre rouge conservés à la bibliothèque de Grenoble (Pl. L et LI).

Pour le tome 2 : deux médailles de Francesco Laurana (XV^e) représentant *Jean d'Anjou roi de Sicile* pour l'une, et le *roi René et sa femme Jeanne de Laval* pour l'autre conservées à la BM de Marseille (Pl. IX) ; une médaille anonyme en plomb (XVI^e) à l'effigie de François II et conservée à la BM de Nantes (Pl. XXII) ; le buste en plâtre d'une inconnue immortalisée en 1770 par J.J. Caffieri et un buste de J.-J. Rousseau en terre-cuite par Houdon (1779) possédés par la BM de Versailles (Pl. XLVIII et XLIX) ; la crosse en argent et cristal de roche d'Antoinette de Dinteville (XVI^e) et la crosse de l'abbesse du Lys, donnée par Blanche de Castille en 1230, composée de vermeil et de cristal de roche (XIII^e) également conservées à Versailles (Pl.L).

Les classifications déjà établies

Recenser les types d'objets présents dans les bibliothèques françaises passe inévitablement par l'établissement d'une longue et fastidieuse liste. Afin d'éviter d'allonger indéfiniment cette liste, je souhaitai présenter ici la classification opérée par Véronique Minot dans son mémoire *Concevoir un outil de gestion et de valorisation des collections muséales de bibliothèques*. Les objets patrimoniaux des bibliothèques se divisent selon elle en six catégories :

Les antiquaria : antiquités égyptiennes, romaines, grecques ; vases étrusques ; antiquités gauloises et françaises

Les inscriptions : pierres gravées, monnaies et médailles

Les Beaux-arts : sculptures et peintures en majorité

Les naturalia : objets venant des différents règnes des sciences naturelles : collections d'insectes, d'animaux, de végétaux, mais également celles qui prennent l'homme comme sujet (collections médicales, squelettes et anatomies)

Les artificialia : instruments scientifiques ; automates et horlogerie ; maquettes et plans-reliefs ; instruments de musique, etc.

Sociétés et civilisations : sauvageries, curiosités, textiles et costumes, objets personnels

Pour la question de l'origine de la présence des objets dans les bibliothèques, via les confiscations révolutionnaires et celles de 1905, je renvoie à la lecture de Claire Chemel, qui a bien étudié la question dans son mémoire d'études de 2008⁴⁰ ainsi qu'entre autres ouvrages à ceux d'Henri Comte, *Les bibliothèques publiques en France* (1977) et de Graham Keith Barnett, *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939* (1987). L'origine des objets conservés dans les bibliothèques qui ont répondu à mon questionnaire se devait néanmoins d'être abordée. Je me suis appuyée pour cette partie du questionnaire sur la catégorisation qu'avait dégagée Claire Chemel. Cette dernière avait listé douze catégories possibles pour les objets en bibliothèque :

Objets relatifs aux livres

Tableaux

Sculptures et installations

Mobilier et objets d'art

Patrimoine scientifique

Médailles et monnaies

Jeux et jouets

Textiles et accessoires

Objets commémoratifs et événementiels

Monde du spectacle

⁴⁰ CHEMEL Claire, *Les objets insolites conservés dans les bibliothèques municipales*, 2008. Elle consacre à la provenance des objets toute sa deuxième partie, intitulée « La part des origines ».

Maisons et cabinets

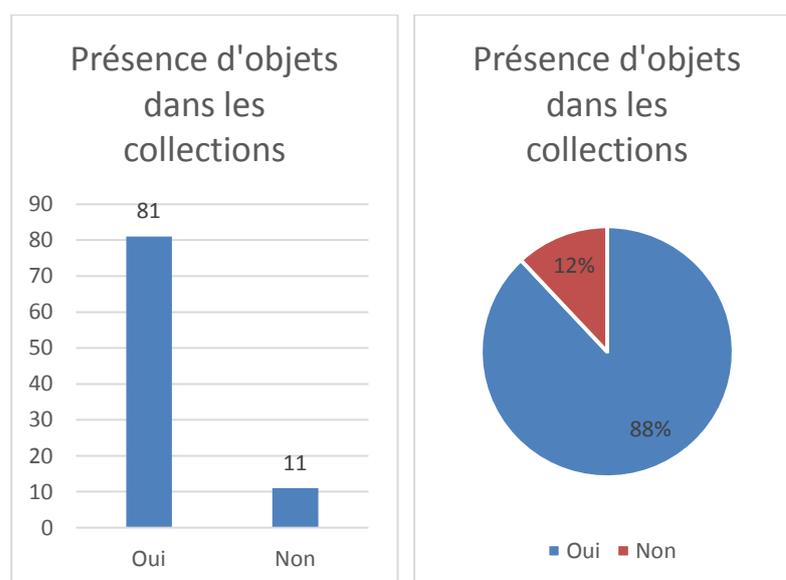
Autres

Les résultats du questionnaire « Les objets en bibliothèque »

Votre établissement possède-t-il des objets dans ses collections ?

Nous venons de voir à travers la lecture de la bibliographie et grâce à des recherches préliminaires que les objets n'étaient pas rares en bibliothèque. Le nombre de réponses positives reçues pour le questionnaire « Les objets en bibliothèque », disponible de mai à septembre 2016, en atteste également⁴¹. Les réponses reçues ont été au nombre de 92, tous types de bibliothèques confondus. La limite statistique de 35 est donc dépassée, ce qui permet de considérer l'échantillon de la population « bibliothèques » comme représentatif. Parmi ces 92 réponses, il y a 54 bibliothèques municipales, 26 établissements relevant du MENESR, 4 établissements publics, 4 bibliothèques de statut privé, 2 bibliothèques dépendant du MCC, une du ministère de la Défense, et la bibliothèque de l'Institut de France⁴². Le nombre important de bibliothèques sous tutelle du MENESR ainsi que celui également important de bibliothèques municipales va nous permettre de faire quelques comparaisons entre ces deux types d'établissements.

Sur ces 92 bibliothèques, 81 possèdent des objets, et 11 non (soit 88 et 12%). Nous savons donc qu'une grande majorité des bibliothèques de notre population possèdent des objets patrimoniaux. Ces proportions sont sensiblement les mêmes pour les deux grands groupes MENESR (80,8% de « oui ») et BM (88,7% de « oui »).



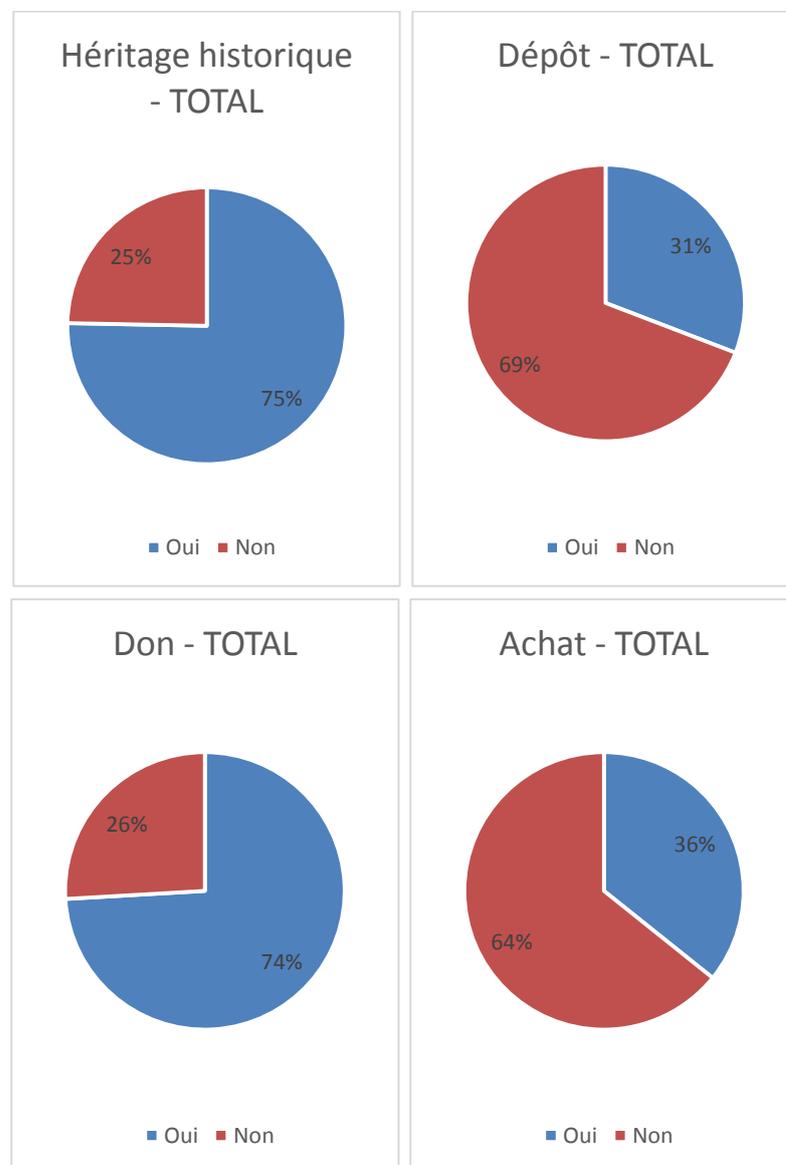
⁴¹ Voir ANNEXE I : Le questionnaire « Les objets en bibliothèque »

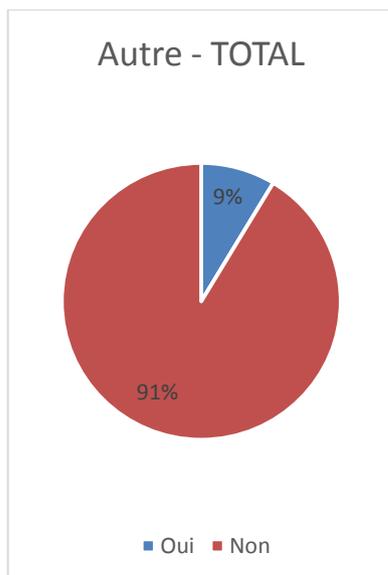
⁴² Voir ANNEXE II : Bibliothèques ayant répondu au questionnaire

Nous allons donc pouvoir analyser les réponses aux autres questions que nous ont fournies les 81 établissements ayant des objets. Les données seront traitées en pourcentage.

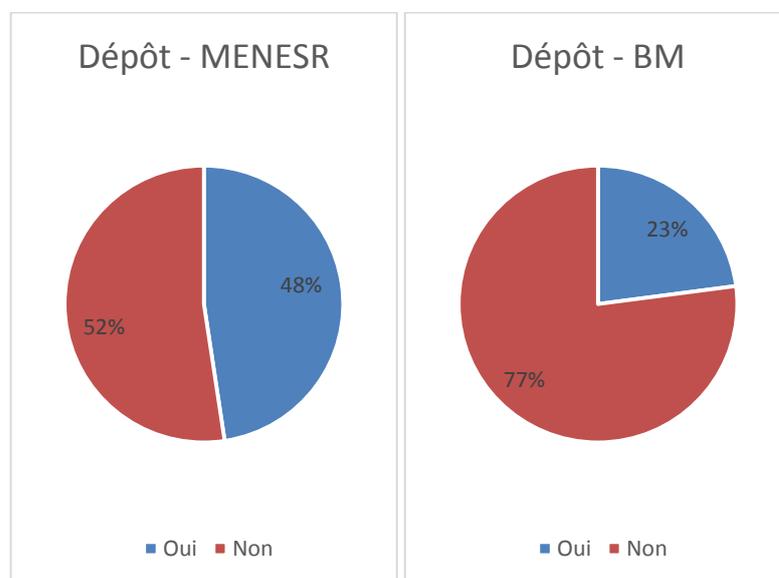
Si oui, pourquoi ?

Du point de vue de l'acquisition de ces objets, le questionnaire proposait quatre types d'acquisitions différents : par héritage historique, par dépôt, par don, par achat ainsi qu'un cinquième laissé à l'appréciation du répondant, « Autre ». Cet « autre » a été utilisé par les répondants pour spécifier un type d'acquisition non onéreuse que j'avais oublié, le legs. Une grande majorité de bibliothèques interrogées ont reçu des objets par héritage historique (75% de « oui ») et par don (74% de « oui »). Les autres modes d'acquisition, et en particulier les acquisitions à titre onéreux (les achats) sont bien moins courants.





Seul point de différence notable entre les bibliothèques dépendant du MENESR et les BM : le pourcentage de MENESR conservant des objets suite à un dépôt (45% de réponses positives) est beaucoup plus important que celui des BM (23% de réponses positives). Les dépôts paraissent donc plus courants dans les MENESR que dans les BM.

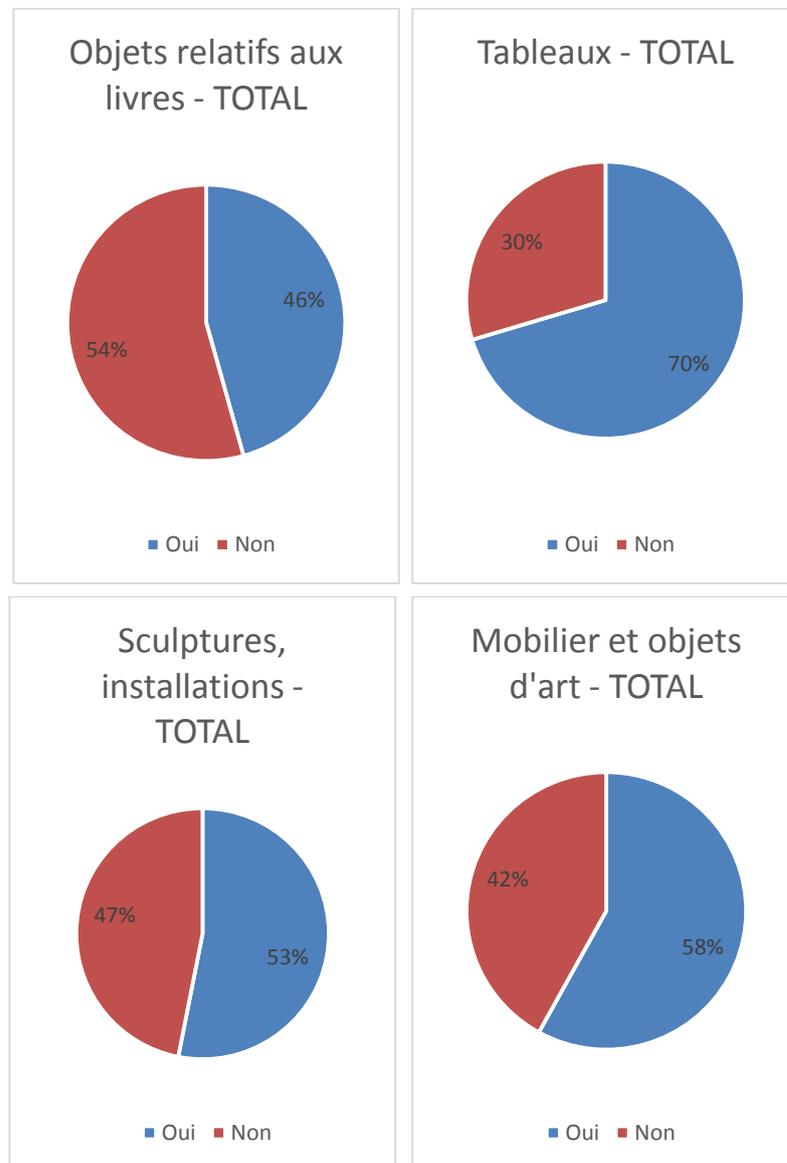


À quel(s) type(s) d'objet(s) appartiennent-ils ?

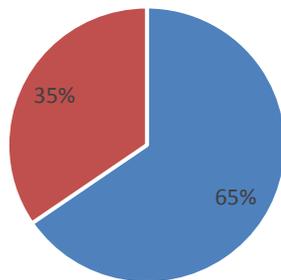
Pour ce qui est de la typologie des objets, le questionnaire reprenait les douze catégories d'objets proposées par Claire Chemel dans son mémoire de 2008 sur les objets insolites en bibliothèque municipale : Objets relatifs aux livres, Tableaux, Sculptures et installations, Mobilier et objets d'art, Patrimoine scientifique, Médailles et monnaies, Jeux et jouets, Textiles et accessoires, Objets commémoratifs et événementiels, Monde du spectacle, Maisons et cabinets, et Autres.

L'OBJET EN BIBLIOTHÈQUE : TENTATIVE DE DÉFINITION

Plus de la moitié des bibliothèques ayant répondu au questionnaire possèdent des tableaux (70% de réponses positives), des médailles et monnaies anciennes (65%), du mobilier et des objets d'arts (58%), ainsi que des sculptures et/ou installations (53%). Les autres types d'objets sont bien moins présents, en particulier les objets liés au monde du spectacle.

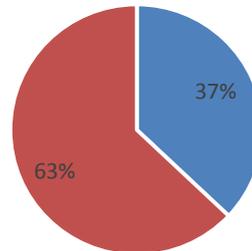


Médailles et monnaies - TOTAL



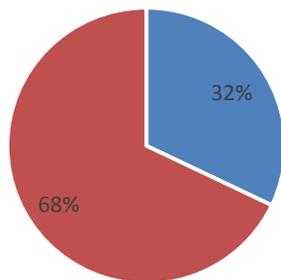
■ Oui ■ Non

Patrimoine scientifique - TOTAL



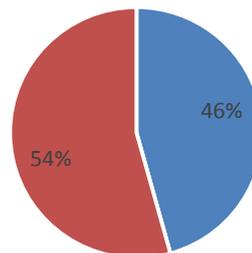
■ Oui ■ Non

Jeux et jouets - TOTAL



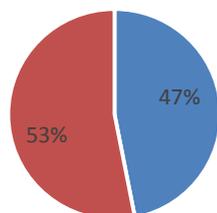
■ Oui ■ Non

Textiles et accessoires - TOTAL



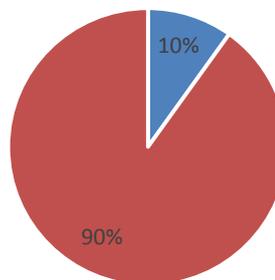
■ Oui ■ Non

Objets commémoratifs et événementiels - TOTAL



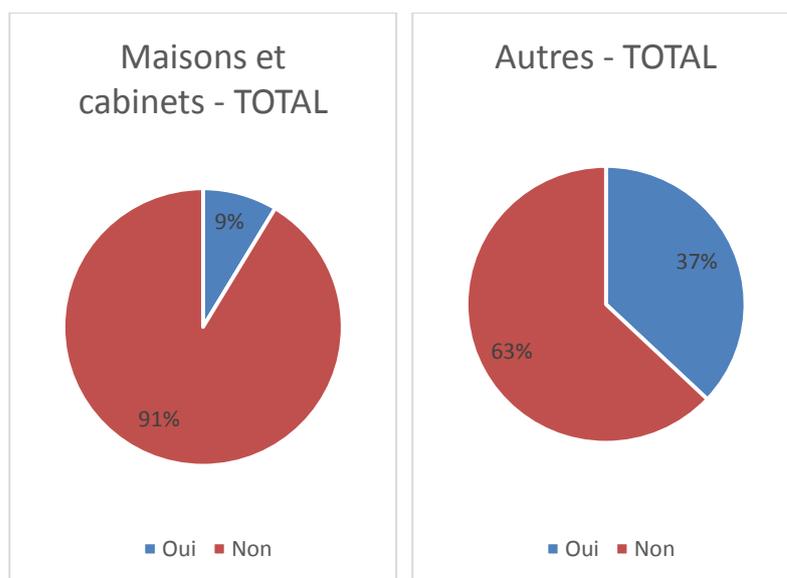
■ Oui ■ Non

Monde du spectacle - TOTAL



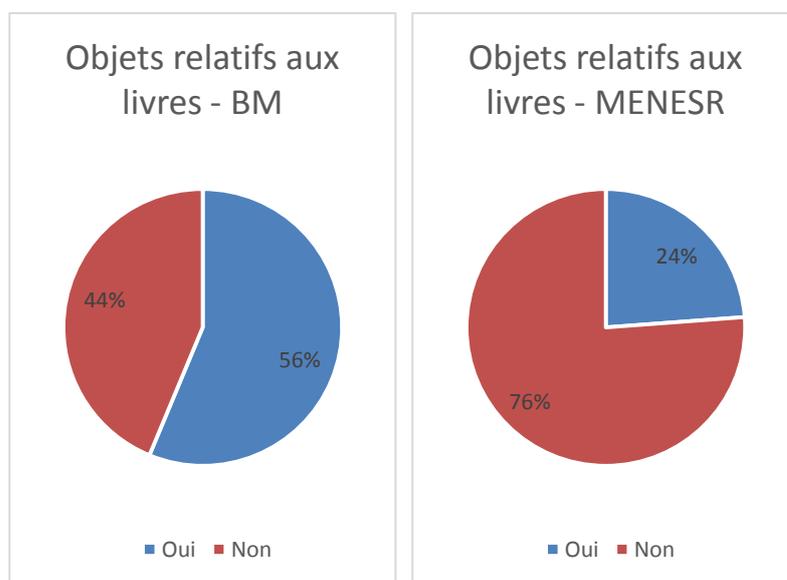
■ Oui ■ Non

L'OBJET EN BIBLIOTHÈQUE : TENTATIVE DE DÉFINITION

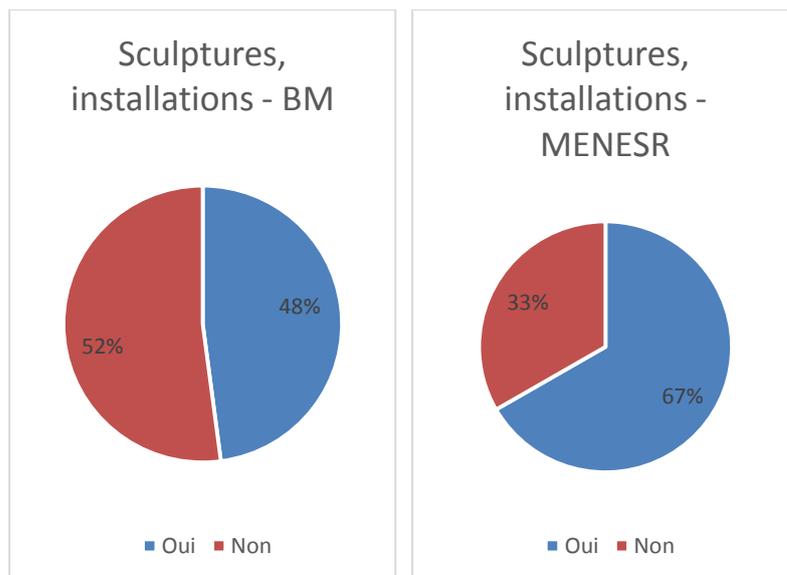


En comparant les réponses des BM et des bibliothèques du MENESR, il est possible de mettre en lumière plusieurs différences :

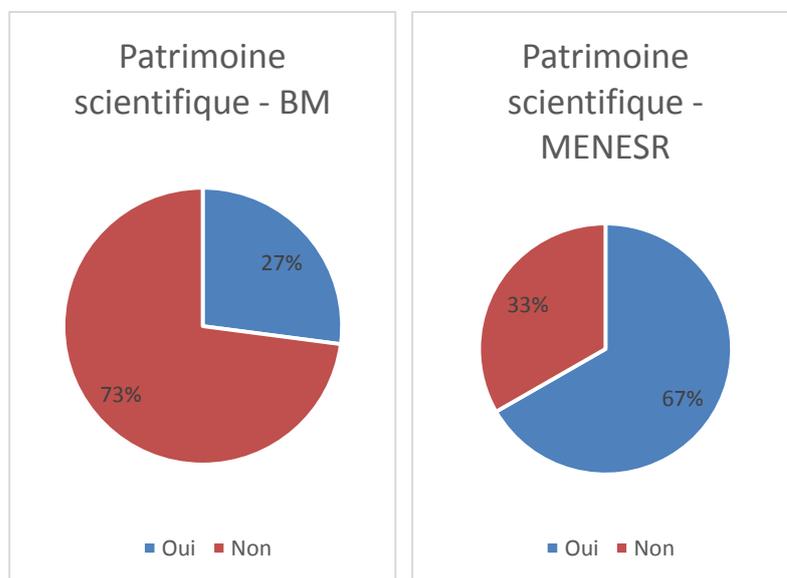
Nous trouvons plus souvent des objets relatifs aux livres dans les BM (56% de réponses positives) que dans les établissements du MENESR (24%).



Inversement, il y a plus de sculptures et/ ou d'installations dans les bibliothèques du MENESR (67%) que dans les BM (48%).

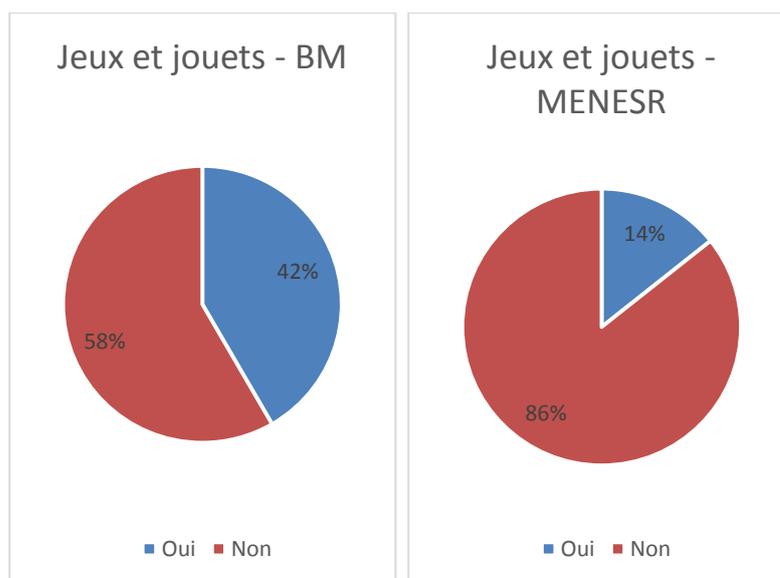


De même, le patrimoine scientifique est plus fréquent dans les bibliothèques du MENESR (67%) que dans les BM (27%). Ceci s'explique facilement par le fait que ces bibliothèques sont, pour beaucoup, incluses à l'intérieur de centres de recherches scientifiques, ce qui leur a permis de récupérer ce type d'objets, même si cela est loin d'être évident⁴³. Les bibliothèques ont en partie préservé ce qu'a produit leur établissement de rattachement, par exemple l'École Polytechnique ou encore les Mines.



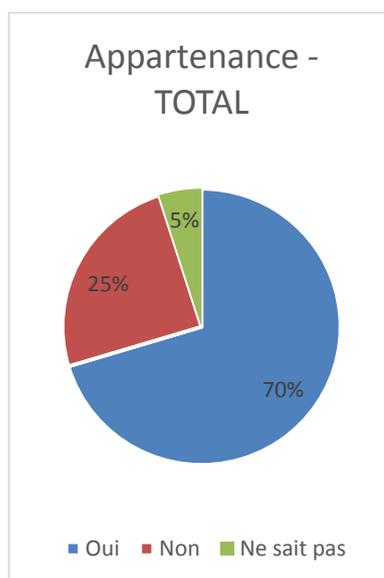
Dernière différence pour les jeux et jouets : ils sont nettement plus courants dans les BM (42%) que dans les bibliothèques dépendant du MENESR (14%).

⁴³ Voir p.58

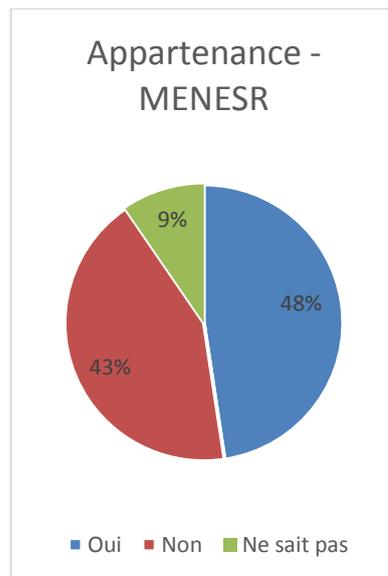


Ces objets appartiennent-ils tous à la bibliothèque ?

La question suivante abordait l'appartenance de ces objets à la bibliothèque elle-même : 70 % des bibliothèques possédaient ces objets, contre 25 % de non propriétaires. Les 5% restants ne le savaient pas.



Les bibliothèques relevant du MENESR se distinguent des autres sur ce point. Elles ont beaucoup plus d'objets qui ne leur appartiennent pas que les autres types de bibliothèques (43% de réponses négatives). Cela est sans doute lié à l'importante proportion de dépôt dans leurs collections par rapport aux autres bibliothèques (48% de réponses positives, voir p.28). C'est le cas par exemple de la bibliothèque de l'université Pierre-et-Marie-Curie, qui n'a que la gestion des objets qu'elle a en réserve. La propriété de ces objets revient à l'université elle-même.



L'enquête patrimoine de l'enseignement supérieur (2008)

Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a effectué en 2008 une enquête auprès des bibliothèques placées sous sa responsabilité. Cette enquête de quelques cinquante-huit questions portait expressément sur leur patrimoine, sa nature et sa volumétrie, mais également sur son état de traitement. Le questionnaire a été envoyé à 153 établissements de différents statuts : 89 bibliothèques universitaires, 42 bibliothèques d'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, 9 bibliothèques d'établissements publics à caractère administratif, 7 bibliothèques d'établissements publics sous tutelle ou cotutelle, et 6 établissements hors tutelle⁴⁴. Sur les 115 établissements, 96 ont répondu. En enlevant les 19 qui ont déclaré une absence de fonds patrimoniaux, le ministère a calculé un taux de réponse de 74% pour les établissements sous tutelle.

Le tableau récapitulatif⁴⁵ tiré de cette enquête montre les différents niveaux de réponse que l'on obtient à coup sûr lorsque l'on ne formate pas le type de réponse désiré. Certains établissements répondent de façon rigoureuse à la question posée. Par exemple la bibliothèque de l'Observatoire de Paris répartit précisément selon les siècles les 841 objets qu'elle déclare conserver. La Bibliothèque byzantine date ses icônes et ses fragments de céramique islamique. Ou encore la bibliothèque de l'Ens Ulm dit clairement combien de monnaies et combien de médailles elle possède, alors que la plupart des bibliothèques répondantes n'ont pas spécifié si elles déclaraient des monnaies ou des médailles (les deux sont confondues). De l'autre côté du spectre des réponses, le commanditaire de l'enquête se retrouve face à des déclarations peu précises et évasives, du type « quelques unités », « très peu » ou encore « anecdotique » ! Mais même si les bibliothèques n'ont pu fournir

⁴⁴ Le Prytanée national militaire de La Flèche, la Cour des Comptes, l'École d'application de l'artillerie, l'École des Mines, l'École Polytechnique et Agro Paris Tech.

⁴⁵ Voir ANNEXE III : Enquête sur le patrimoine des BU

plus de détails, elles ont déjà le grand mérite d'avoir envoyé une réponse à l'enquête et par là même d'avoir signalé – au ministère tout du moins – la présence d'objets dans leurs collections. Il est vrai que ces différents degrés de précision découlent directement de l'état d'avancement des établissements dans la connaissance de leur patrimoine. On peut aussi avancer que ces imprécisions démontrent que les objets n'ont pas été jusqu'à présent des documents clairement identifiés, et qu'ils n'ont sans doute jamais été inclus dans l'étude et le traitement des collections. D'ailleurs, l'exploitation qu'a faite le MENESR des réponses à cette enquête est complète pour toutes les questions sauf pour celles touchant aux objets. Cela n'est finalement pas étonnant. Un tableau produit par le ministère remet les objets dans le contexte général des collections : par rapport aux livres, aux périodiques et aux photographies qui restent à inventorier, estampiller et cataloguer, le nombre d'objets dans le même cas est dérisoire. Les 33 641 monnaies et médailles qui sont en attente de catalogage représentent certes un bel ensemble, mais elles pèsent peu à côté des 976 597 livres et brochures qui sont dans le même cas. Les 3 986 « autres objets et meubles » à signaler ne font guère le poids face aux 976 597 périodiques ou aux 998 548 photographies qui sont dans le même état... Quant aux peintures, sculptures et instruments scientifiques recensés dans cette enquête et qui attendent d'être traités, ils ne dépassent pas les 400 chacun. On comprend donc bien que ce type de collection ne soit pas spécialement une priorité.

Si ce patrimoine n'est effectivement pas une priorité en bibliothèque, bien que nous venons de démontrer qu'il est assez conséquent en quantité comme en qualité, c'est en partie parce que les bibliothécaires ne sont pas formés à la conservation de ce type de patrimoine. La deuxième partie de cette étude va se concentrer sur le traitement apporté à l'heure actuelle aux objets en bibliothèque et essayer d'apporter des pistes pour l'améliorer.

LE TRAITEMENT DES OBJETS

Une fois que l'on a constaté qu'on avait des objets dans les magasins, les bureaux, ou encore la salle de lecture de sa bibliothèque, il faut entamer une procédure de traitement comme on le ferait pour tout autre document patrimonial. Ce traitement commence par la réalisation d'un inventaire, puis d'un équipement et d'un conditionnement adaptés. Le processus se poursuit par un catalogage, un signalement, et enfin, cerise sur le gâteau, une valorisation. Car il ne faut pas oublier que « *l'objectif principal de notre métier est et reste de mettre à disposition le plus grand nombre de richesses documentaires, sinon la totalité* »⁴⁶.

Avant toute chose, si l'on découvre un carton ou une boîte remplie d'objets, on peut commencer par une activité simple mais indispensable : classer. Par exemple, pour une boîte contenant des monnaies et des médailles, on peut d'abord distinguer les deux types de collections. Ensuite, on les répartit en séries suivant un cadre de classement adapté à la nature de la collection (par époque, région, thème...) ou en suivant les grandes divisions traditionnelles par périodes historiques (monnaies antiques, médiévales, modernes, contemporaines). Si on veut aller plus loin, on effectuera à l'intérieur de chaque division un groupement géographique (région, province, atelier) puis par ordre chronologique. « *Ainsi apparaîtra dans un médailler un aspect de l'histoire d'une petite partie du monde* »⁴⁷, qui donnera sans aucun doute le courage de se lancer dans un traitement plus complet de ces objets.

Pour tout ce qui concerne le traitement des objets, les bibliothécaires en prise avec les objets peuvent se référer également à *Concevoir un outil de gestion et de valorisation des collections muséales de bibliothèques* de Véronique Minot, lecture très profitable.

INVENTAIRE

L'inventaire est la base de la connaissance des objets que l'on a dans sa bibliothèque, le premier état de la description de ces objets et de leur volumétrie. Or, cette première étape est bien souvent lacunaire voire inexistante dans les bibliothèques. Non seulement la plupart des objets est à l'heure actuelle invisible du grand public, mais ces derniers sont aussi bien souvent ignorés en interne, ce qui est encore plus problématique. Les objets sont surtout connus par tradition orale, et l'une des premières choses à faire pour savoir s'il y a des objets dans la bibliothèque est d'interroger ses collègues. Leur présence est attestée par une mémoire de service, qui est par définition lacunaire et périssable. Cette mémoire dépend aussi de chaque service : certains en ont plus ou moins, et ce savoir s'avère en général très étanche entre les différents services. Réaliser un inventaire c'est donc organiser la transmission de ce savoir. La deuxième chose à faire pour chercher les objets est de consulter les registres des manuscrits. Si certains objets de la bibliothèque ont été catalogués, ils l'ont sans doute été en tant que

⁴⁶ MOUREN Raphaële, *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, p.222

⁴⁷ NICOLET Hélène, « Monnaies et médailles », in *Conservation et mise en valeur des fonds anciens*, p.178

manuscrits⁴⁸. C'est lors de cette étape d'inventaire que l'on peut faire d'étonnantes découvertes. Par exemple, à la bibliothèque des Dominicains de Colmar, on pensait que le fonds de monnaies et médailles comprenait environ 10 000 pièces. Grâce au travail d'un restaurateur d'objets anciens spécialiste en numismatique, Joël Françoise, ce chiffre a été porté à plus de 21 000 en seulement trois jours⁴⁹.

L'inventaire permet de faire le point sur les objets possédés, ou tout du moins présents au sein de la bibliothèque. Par conséquent, il faut qu'il comprenne à la fois les objets déjà signalés et les objets jusqu'alors non recensés. Ce fichier sera l'outil de travail de base pour le tri, puis le catalogage qui suivront. Le fichier d'inventaire peut être plus ou moins détaillé. Si l'on veut procéder comme pour des collections muséales, on peut s'inspirer des trois rubriques décrites sur le site du MCC⁵⁰. La première rubrique comprend les champs relatifs au statut juridique du bien et aux conditions de l'acquisition :

- numéro d'inventaire
- mode d'acquisition
- nom du donateur, testateur ou vendeur
- date de l'acquisition ou de l'affectation
- avis des instances scientifiques compétentes en matière d'acquisition
- prix d'achat éventuel
- date d'inscription au registre

Le deuxième registre recense les éléments portant description du bien :

- désignation (sa nature et son titre, voire son sujet)
- marques et inscriptions
- matériaux
- techniques
- mesures
- état du bien

Enfin, la troisième et dernière rubrique est celle des informations complémentaires :

- auteur
- possesseur
- fabricant
- date ou époque
- fonction d'usage
- provenance géographique
- ancien numéro éventuel

Néanmoins, il n'est pas nécessaire de se lancer dans l'élaboration et le remplissage d'un inventaire aussi détaillé. En plus d'être un peu impressionnant

⁴⁸ Voir p.53

⁴⁹ <http://dominicains.colmar.fr/collections>

⁵⁰ Arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire dans un musée de France : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/partenaires/AIDEMUSEES/arrete-inventaire.pdf>

pour le bibliothécaire ou pour le conservateur peu habitué à traiter des objets, cet inventaire serait trop chronophage à remplir. Par ailleurs, à l'heure où l'informatisation des catalogues a bien progressé, le brouillage entre inventaire et catalogue est important⁵¹. La redondance entre les deux est certaine si l'on adopte la forme d'inventaire des musées.

Dans un premier temps, on peut tout à fait ne retenir que les éléments essentiels à une bonne identification de l'objet, que l'on notera dans un tableur Excel par exemple : **désignation, matériau, mesures, masse**, et si on les connaît **auteur, provenance** (mode d'acquisition et nom du donateur/testateur/vendeur), **date de l'acquisition**. L'essentiel est de pouvoir clairement identifier le bien, de ne pas le confondre avec son voisin et ainsi de parer aux disparitions éventuelles (perte, vol). Il est donc indispensable de noter également sa **localisation** : espace public (hall, salle de lecture, escalier...) ou espace de travail non ouvert au public (bureau, couloir, escalier, magasin). Si l'objet se trouve en magasin, il faut essayer de préciser au maximum dans quelle travée, sur quelle étagère, et le cas échéant au sein de quel fonds il se trouve. Bien sûr cette localisation pourra être amenée à évoluer, mais dans les premiers temps de l'inventaire la localisation des biens est importante pour dresser une sorte de cartographie de la répartition des objets, en particulier de ceux qui sont fragiles ou vulnérables. Cette cartographie est aussi un bon outil pour identifier les fonds riches en objets que l'on ne soupçonnait pas forcément. Il est également important d'attribuer un numéro d'inventaire à chaque objet (et relever un éventuel ancien numéro), et de noter la date de réalisation de l'inventaire. Se lancer dans cet exercice permet d'aller examiner les objets sur pièce et sur place, de les découvrir ou de les redécouvrir, de prêter enfin attention à ceux que l'on croise au quotidien sans y prendre garde. C'est aussi l'occasion de se rendre compte de leur état sanitaire, et de penser par la suite à des mesures pour mieux les préserver. Dernier atout de la mise en place d'un inventaire : grâce aux mesures de chaque objet que l'on relève, on peut établir une volumétrie globale des biens conservés par la bibliothèque. Cette donnée sert d'abord à se rendre compte de l'abondance (ou non) des documents ne relevant pas du patrimoine écrit et graphique, et aidera ensuite à prévoir le reconditionnement nécessaire. Tout en gardant en tête qu'une volumétrie importante n'a aucun rapport automatique avec la qualité des objets conservés, l'idée de dénombrer ce que l'on conserve est essentielle :

Compter les objets, c'est prendre la mesure des choses ; compter ses avoirs, c'est s'assurer de sa propriété, mais aussi marquer cette possession : possession et affirmation de possession s'incarnent dans « l'inventaire ».⁵²

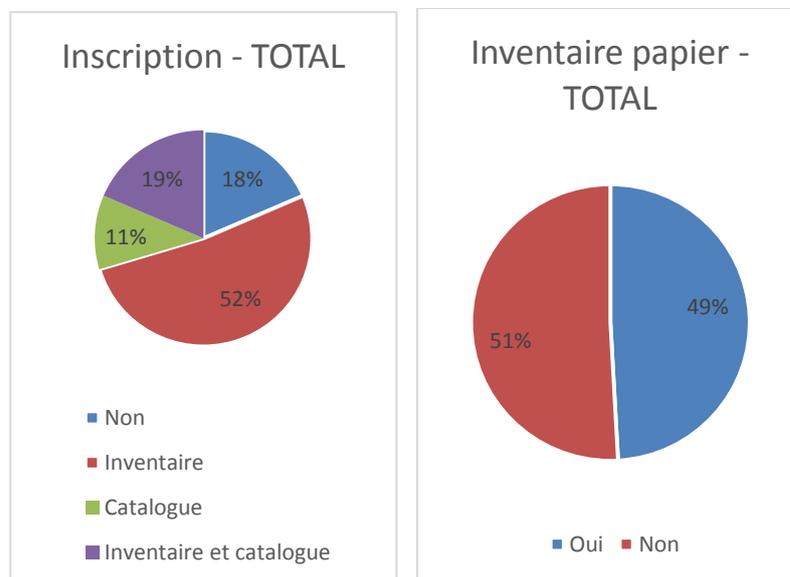
Enfin, l'inventaire permet au bibliothécaire d'établir la proportion des objets déjà catalogués par rapport à celle des objets non encore catalogués et d'évaluer grossièrement le temps qui sera nécessaire au bon catalogage de ces documents qui pour beaucoup gagneront à être connus du public et des chercheurs.

⁵¹ Je m'en suis rendue compte en dépouillant les résultats du questionnaire sur les objets.

⁵² CHANTE Alain, « La notion de catalogue : de l'imprimé au numérique », in *Bibliothèque et musée : notions et concept communs*, p.138

Les résultats du questionnaire : quel catalogage ?

Ces objets sont-ils inscrits : dans vos inventaires ? dans votre catalogue ? si oui, possédez-vous un inventaire papier ?



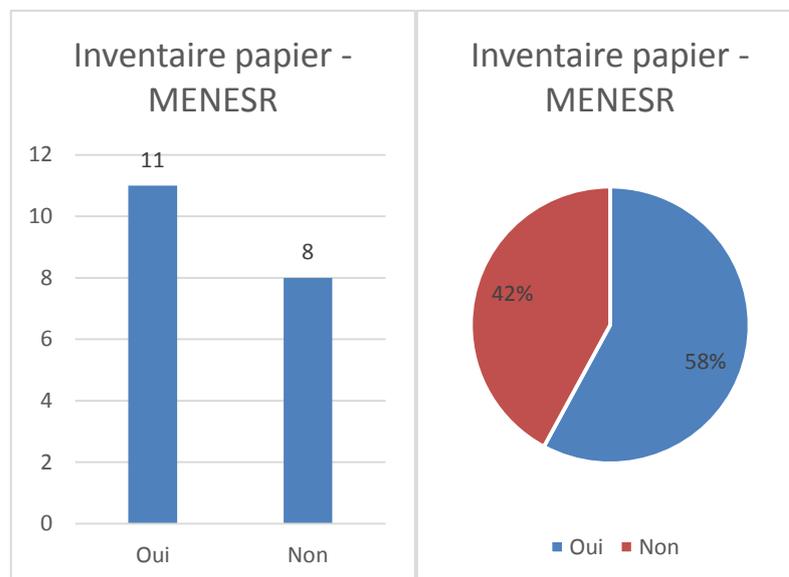
Dans la majorité des cas (52 %), les bibliothèques possèdent uniquement un inventaire de leurs objets. Certaines bibliothèques déclarent posséder un inventaire complet de leurs objets, comme les bibliothèques municipales classées (BMC) de Valence et de Chalon-sur-Saône, ou bien partiel comme pour les médailles de la BMC de Colmar. Une faible part des bibliothèques ayant répondu (11%) a semble-t-il directement entré ses objets dans son catalogue, sans passer par l'étape inventaire. Pour environ un cinquième des répondants (19%), les objets sont à la fois inscrits sur un inventaire et entrés au catalogue, ce qui montre un traitement assez complet, à la fois dans le recensement et dans le signalement. Il est intéressant de constater que pour la même proportion de bibliothèques (18%), les objets ne bénéficient en revanche ni d'une inscription au catalogue, ni même d'un simple inventaire. Cela revient à dire que dans les bibliothèques concernées les objets sont tout à fait invisibles, à la fois pour les agents et pour le public. Mais les établissements ayant un inventaire représentent tout de même la grande majorité des sondés : quand on additionne ceux qui déclarent n'avoir qu'un inventaire à ceux qui déclarent avoir à la fois un inventaire et un catalogue de leurs objets, on arrive au chiffre de 71 % (52 + 19).

Parmi eux, 49 % ont affirmé avoir un inventaire papier. Deux cas de figure sont alors possibles : soit ils l'ont hérité du passé (et éventuellement ils l'ont continué), soit ils l'ont commencé eux-mêmes. Peut-être qu'en l'absence d'un inventaire numérique, ce document papier demeure le seul outil de recensement des collections d'objets de leur bibliothèque. Pour les 51 % qui déclarent n'avoir pas d'inventaire papier, deux raisons existent : soit ils ont un inventaire nativement numérique, auquel cas le fichier papier n'a jamais existé, soit ils ont « rétroconverti » l'inventaire papier puis l'ont jeté. Dans ce cas, la perte de ce premier inventaire papier est regrettable car il fait partie des archives de fonctionnement de l'établissement. Un inventaire papier demeure toujours intéressant à consulter, y compris si un fichier informatique l'a remplacé. Certaines

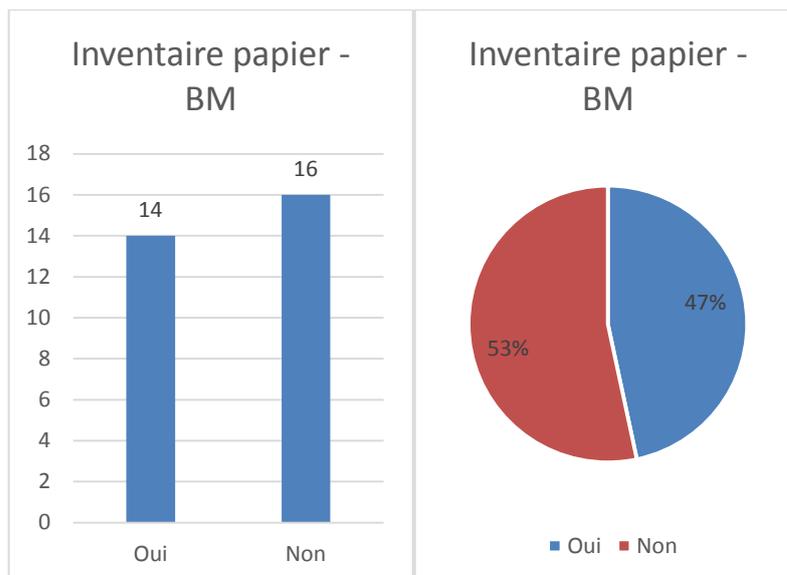
informations peuvent se perdre lors d'une rétroconversion, et avoir la possibilité de retourner à la source de l'information est précieux.

Parfois, un premier inventaire papier a été hérité du passé, manuscrit ou imprimé. La BMC de Besançon possède un inventaire imprimé de 1886. La collection de la baronne Alice de Rothschild, officiellement donnée à la BM de Grasse en 1927, est arrivée avec un inventaire papier, réalisé en 1898. Dans cet inventaire originel, les pipes sont classées par provenance : pipes allemandes, autrichiennes, françaises, etc., ce qui a constitué une précieuse base de travail pour les bibliothécaires de la ville. À la BM de Dijon, on a retrouvé deux inventaires des objets d'art, datant de 1855 et de 1877. Ceux-ci étant à présent incomplets, la responsable des objets a mis sur pied un outil interne consistant en un fichier informatique recensant les objets d'art. Hélas, par manque de temps face à la tâche immense de reprendre, de mettre à jour et de compléter ce lourd fichier, ce dernier n'est pas très fiable et ne permet pas un récolement serein des objets. Dans d'autres cas, les collections arrivent étrangement sans aucun inventaire. Ce fut le cas des collections du musée Dupuytren, transférées à la fermeture de ce dernier en 2016 à la bibliothèque de l'université Pierre-et-Marie-Curie. L'inventaire des collections documentaires et muséales a dû être entièrement réalisé par l'équipe de la bibliothèque et est à présent terminé. L'outil choisi a été FileMaker Pro, avec pour objectif d'avoir une base utilisable à terme pour les chercheurs⁵³.

On notera toutefois une différence entre les bibliothèques relevant du MENESR et les BM puisque les premières ont un inventaire papier à 58% tandis que pour les BM le résultat tombe à 47% : les inventaires papiers sont, semble-t-il, plus courants dans les établissements de l'enseignement supérieur.



⁵³ Entretien du 16 septembre 2016 avec Rémi Gaillard, conservateur des bibliothèques, BUPMC.



La réalisation de l'inventaire des objets est une tâche primordiale. Elle est en partie ingrate et peut faire peur à première vue par son ampleur, mais l'adoption d'une méthodologie simple permet de se lancer et d'obtenir un premier fichier centralisant l'ensemble des objets conservés dans les collections. Ce fichier constituera la base indispensable pour le traitement de cette partie du patrimoine de l'établissement.

MARQUAGE ET CONDITIONNEMENT

Le marquage : une étape importante

Comme tout document patrimonial, l'objet doit être marqué. Ce marquage constitue le premier aspect de sa carte d'identité, et permet de montrer explicitement son appartenance aux collections publiques. Il permet l'identification sûre de l'objet par son numéro d'inventaire, mais lui garantit également le minimum de sûreté pour lutter contre le vol et le trafic illicite des biens culturels. Le marquage d'un objet doit s'accompagner d'un dossier d'œuvre, d'un enregistrement des caractéristiques de l'objet dans une base de données et d'une bonne couverture photographique. Le document *Photographier ses objets de valeur*⁵⁴ mis en ligne par l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels (OCBC), recommande d'établir un dossier de photographies couvrant l'objet, principalement dans les petits détails qui font sa spécificité. En cas de vol, ce dossier sera remis au tribunal. Cette mesure peut être mise en place dans son intégralité seulement pour des objets vraiment précieux, le temps imparti au traitement des objets dans une bibliothèque ne permettant pas forcément de l'appliquer pour l'ensemble des objets. Le dossier de l'OCBC est néanmoins fort utile pour voir les critères de base d'une bonne photographie d'objet.

⁵⁴ <http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/partenaires/AIDEMUSEES/photographie-valeur.pdf>

Une commission « Marquage des collections nationales » présidée par Christiane Naffah, directrice du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) a été créée en 2000 pour réfléchir aux bonnes pratiques de marquage et d'estampillage. Le résultat de ce travail est en ligne sur le site du C2RMF sous la forme de fiches techniques extrêmement utiles pour tout conservateur trouvant des objets dans les collections qui sont sous sa responsabilité. Un guide pratique du marquage a été mis en ligne en 2015 et recense les procédés à mettre en place pour chaque matériau (bois, métaux, céramique, cire, etc.)⁵⁵.

Le marquage doit répondre à plusieurs impératifs :

- **respecter l'intégrité de l'objet** : comme une estampille ne doit pas être apposée sur du texte ou au milieu d'une gravure dans un livre, le marquage d'un objet ne doit pas être placé de manière à brouiller sa lisibilité ou à gâcher sa beauté ; on recommande donc de ne pas le marquer sur la face principale.
- **assurer la pérennité de la marque** : cette exigence rejoint le respect de l'intégrité de l'objet. Il est important d'adopter une encre de marquage que supportera bien le matériau constitutif de l'objet afin de ne pas le détériorer. Mais il faut également penser à la résistance de cette encre au temps et aux manipulations. Le C2RMF délivre les certifications des encres stables qu'il faut utiliser.
- **ne pas recouvrir un ancien marquage** : les différentes marques visibles sur l'objet correspondent à autant d'étapes de son existence. C'est une documentation précieuse qu'il ne faut pas vouloir effacer. Par ailleurs, l'emplacement du marquage doit être, autant que faire se peut, toujours le même selon le type d'objet. Ainsi on évitera des manipulations inutiles et dangereuses lors du récolement, et en cas de vol on saura où chercher de manière privilégiée des traces de grattage de la marque.

La BM de Dijon suit une politique scrupuleuse en matière de marquage. Elle a adopté les recommandations du C2RMF et n'hésite pas à faire appel à une autre institution municipale lorsque le marquage exige un matériel qu'elle ne possède pas. Par exemple, pour le marquage de deux menus en céramique acquis récemment pour le fonds gourmand, la responsable en conservation-prévention de la bibliothèque a demandé à une collègue du Musée de la Vie Bourguignonne de réaliser l'opération. Les collections de ce musée comportent en effet de nombreuses céramiques. Le musée s'est donc doté des compétences internes et des encres et vernis nécessaires à ce type de traitement. Parfois, les objets sont trop petits pour pouvoir être marqués. Il faut alors utiliser une forme de marquage indirect, c'est-à-dire les étiqueter. De petites étiquettes mentionnant le numéro d'inventaire sont attachées à l'objet par le biais d'un fil. L'objet en lui-même reste donc muet, ce qui fait de l'étiquetage un choix par défaut. Il en va de même pour l'application de la cote aux objets. Ceux-ci étant souvent mis en boîte, on applique l'étiquette de cote sur la boîte. Il faut donc faire extrêmement attention à toujours déplacer l'objet avec sa boîte et à ne pas le communiquer au lecteur avec d'autres objets qui lui ressemblent trop afin d'éviter les confusions lors de leur remise en boîte.

⁵⁵ http://c2rmf.fr/sites/c2rmf.fr/files/guide_pratique_pour_le_marquage_2015.pdf

Un bon conditionnement pour une conservation optimale

Le conditionnement en boîte de conservation est le meilleur moyen de préserver les objets de taille petite et moyenne. Ce type de conditionnement a l'avantage d'éviter les écrasements en rayonnages, les pertes de pièces pour les objets en plusieurs morceaux ou pour les très petits éléments, les chutes de toute sorte (objets qui roulent, etc.). L'objet doit être stabilisé à l'intérieur de sa boîte, à l'aide de morceaux de mousse neutre. Il est ainsi maintenu en place quand la boîte est déplacée mais également quand elle est immobile. La bibliothèque municipale de Grasse est en cela un très bon exemple. Les quelques 400 pipes de la collection Alice de Rothschild sont toutes conservées dans des boîtes adaptées à leurs tailles très diverses. Ces boîtes ont été achetées sur des catalogues de fournitures de musée. Pour des raisons évidentes de place, les pipes ne sont pas conditionnées de manière individuelle mais elles ne sont en moyenne que quatre par boîte, afin d'éviter les trop grandes boîtes difficilement manipulables. L'intérieur des boîtes est compartimenté afin d'éviter tout choc entre les objets. Chacun d'entre eux est en plus enveloppé dans un fin papier permanent. Quant aux boîtes d'allumettes de la même collection, elles sont glissées chacune dans une pochette en mylar (sur laquelle est inscrite la cote). L'intégralité de la collection de boîtes d'allumettes est rangée dans un seul carton, ce qui est rendu possible par la petitesse et la légèreté de ces objets. À l'intérieur, elles sont classées dans l'ordre de leur numéro de cote. Les boîtes d'allumettes ne peuvent donc pas être égarées dans les rayonnages et ne peuvent normalement pas être interverties. La collection voisine sur les rayonnages avec les boîtes regroupant les pipes, parfaitement rangées. Dans cette réserve, sont également conservées d'autres curiosités, comme le masque mortuaire en plâtre d'Henri Vendel (ancien inspecteur général des bibliothèques, retraité à Grasse), un tableau dans le style troubadour, des instruments de mesure, un baromètre... Enfin, cette collection Alice de Rothschild bénéficie des conditions climatiques contrôlées de la réserve des ouvrages anciens, avec lesquels elle est conservée.



Illustration n°1 – BM de Grasse : les pipes de la collection Alice de Rothschild bénéficient d'un conditionnement adapté (photo : E. Cherbuy)

Autre expérience particulièrement intéressante, celle de la bibliothèque municipale de Nancy. En 2013, l'établissement a reçu en don un fonds d'atelier, celui de l'artiste lorrain Michel Jamar. Dans ce fonds, 450 matrices en cuivre, en zinc, en linoléum ou en bois. Après une vérification de leur état sanitaire, un dépoussiérage doux mais minutieux (au chiffon microfibre pour les matrices métalliques et à la brosse douce pour les matrices en bois et en linoléum), les agents de la bibliothèque ont procédé au marquage du numéro d'inventaire. Comme le préconise le C2RMF, la conservatrice a opté pour la pose d'un vernis de conservation (paraloïd) sur lequel a été inscrit le numéro d'inventaire au feutre permanent, noir ou blanc selon ce qui ressortait le mieux sur la matrice. Le conditionnement a été réalisé avec le même professionnalisme. Elles sont conservées en boîte, regroupées selon leur matériau. Astrid Mallick, conservatrice à la bibliothèque Stanislas, relate sur le blog Epitomé l'accueil réservé à ces objets, qui n'ont pas subi de tri comme les dessins ou les gravures, mais ont été conservés dans leur ensemble :

Les matrices ont été traitées en premier. Catalogage complet, dépoussiérage et conditionnement ont été effectués sur ces objets. Pour le conditionnement, il n'est pas le même selon le matériau de la matrice. Les bois et les linogravures ont été conditionnés dans des pochettes à rabat, en papier permanent, et les matrices en cuivre et en métal sur des plaques de carton permanent recouvertes de plastazote.⁵⁶

Chaque matrice métallique est ainsi conservée dans une « niche » taillée sur mesure dans la mousse de polyéthylène afin de lui garantir une bonne stabilité et de prévenir tout choc. L'installation de bandelettes de polyéthylène sous chaque plaque est une très bonne idée pour éviter de poser ses doigts à la surface de la matrice lorsque l'on souhaite la retirer de son emplacement.



Illustration n°2 – BM de Nancy : chaque matrice possède une niche sur mesure (photo : BM de Nancy)

⁵⁶ <https://epitome.hypotheses.org/610>

Penser le conditionnement des objets permet également d'assurer, souvent simplement et à peu de frais, la mission patrimoniale des bibliothèques. Voici un exemple tiré de la bibliothèque municipale de Dijon. Lors de travaux effectués en 2013 dans les combles du bâtiment historique de la bibliothèque, les ouvriers ont retrouvé des fragments lapidaires sculptés présentant des traces de polychromie. Ces fragments ont été identifiés comme remontant au XVII^e siècle. Présentant un état très empoussiéré et pulvérulent, les fragments ont nécessité une intervention curative (dépoussiérage et stabilisation de la pierre et des couches picturales). Mis dans un premier temps dans un carton, emballés dans du simple papier bulle avec une indication de provenance écrite sur un morceau de carton, les fragments ont ensuite été reconditionnés. Pour cela, de simples boîtes en plastique gerbables garnies d'une couche de mousse ont été utilisées. La mousse a été creusée à la forme des objets afin de les stabiliser dans la caisse. Les fragments sont peu nombreux par caisse, car ils sont lourds et ne doivent pas rendre les caisses intransportables ou trop difficilement manipulables. Cet ensemble exceptionnel pour l'histoire du bâtiment est à présent prêt à attendre dans de bonnes conditions les chercheurs qui s'en empareront pour déterminer s'il s'agit ou non d'éléments provenant d'un retable sculpté ayant existé dans la chapelle.



Illustration n°3 – BM de Dijon : exemple de reconditionnement de fragments sculptés (photos : BM de Dijon)

Cet exemple est facilement transposable à toutes les bibliothèques possédant des fragments ou des objets entassés en vrac dans des cartons ou des caisses. Vider les caisses, les nettoyer, dépoussiérer les objets, les recenser, mettre un tapis de mousse au fond de la caisse, ranger les objets dans les caisses et – dernière étape importante – coller sur ces dernières la liste de ce qu'elles contiennent constitue une méthode simple qui ne nécessite que la libération d'un peu de temps de travail. Le moins évident est de réussir à consacrer un espace au stockage à d'éventuelles nouvelles caisses, car on sait que le reconditionnement entraîne souvent un accroissement des mètres linéaires.

ESPACE DE CONSERVATION

En exagérant un peu, on peut avancer que le tout premier conditionnement de l'objet est la salle dans lequel il est entreposé. Les situations sont extrêmement variables : réserve contrôlée, magasins, couloirs et bureaux, cages d'escaliers, salles de lecture, halls d'entrée... À la BM de Dijon par exemple, les espaces de conservation vont du plus grandiose au plus modeste. Dans l'ancienne bibliothèque des Jésuites, appelée aujourd'hui salle des devises, le visiteur peut admirer, en plus du remarquable plafond peint protégé au titre des Monuments historiques, une copie XIX^e d'un portrait d'Odinet Godran⁵⁷ et un ancien fragment d'architecture placé sous vitrine. Dans la salle du tombeau, sont conservés, entre autres, une maquette du tombeau de Philippe le Hardi datant de 1804, plusieurs meubles XVIII^e, un jouet pour enfant ancien et le fameux globe Legrand. Dans une autre galerie, le visiteur passe devant un buste de Buffon par Pajou ainsi que devant une horloge Louis XV classée MH. Toutes ces salles sont protégées au titre des Monuments historiques et ne sont pas équipées de climatisation, ce qui entraîne des changements thermiques importants entre les saisons, en particulier pour la salle des devises qui est la plus exposée. D'autres objets sont conservés dans des lieux bien plus largement accessibles au public, comme l'ancienne chapelle du collège des Godrans, actuelle salle de lecture de la bibliothèque d'études de la BM⁵⁸. De nombreux bustes décorent les chapelles latérales de l'ancien édifice religieux. Cette salle de lecture était auparavant ornée de davantage d'objets, mais la décision a été prise de les en retirer pour des raisons de conservation et de sûreté. Plusieurs œuvres iconographiques encadrées ont été décrochées des murs des chapelles latérales et mises à l'abri de la lumière, à laquelle elles étaient exposées depuis trop longtemps. L'horloge Louis XV, œuvre de l'ébéniste Antoine Foullet et de l'horloger Joseph Michel, fabriquée entre 1749 et 1752, a été déplacée à l'occasion d'une expertise et d'un dépoussiérage réalisés par des restaurateurs en 2014. Située auparavant à gauche de la banque de salle, dans un passage, elle était trop vulnérable. Après l'intervention des restaurateurs, la bibliothèque a décidé de la placer dans la salle Boulemier où elle est visible aujourd'hui. Elle y est à la fois plus en sûreté face au risque de vol ou de vandalisme, et plus en sécurité face à un choc mécanique ou climatique. Mais elle demeure dans une salle fréquentée par le personnel, ce qui permet de surveiller son état fréquemment et de la tenir dans le champ de vision des conservateurs. Impossible de ne pas s'apercevoir de son absence en cas de vol ! Enfin, elle reste visible par le public lors de visites organisées des magasins anciens de la bibliothèque.

⁵⁷ Président du parlement de Bourgogne, il fit don de son hôtel particulier à la Compagnie de Jésus en 1581, permettant ainsi la construction d'un collège qui s'agrandira au cours du XVII^e siècle et portera le nom de Collège des Godrans.

⁵⁸ Pol Neveux fait l'éloge de la bibliothèque de Dijon dans l'introduction des *Richesses des bibliothèques provinciales de la France* (p.22) : « À Dijon, on admirera la salle de lecture, la plus belle de France, aménagée dans l'ancienne chapelle des Godrans : les harmonieuses tribunes entourent dans toute sa longueur la nef sans ogives et s'ornent d'un balcon qui est un chef-d'œuvre de la ferronnerie au XVII^e siècle ; sous la voûte en berceau du chœur et présidant aux séances de travail, s'alignent les bustes de l'ancienne Académie bourguignonne : ceux de Piron par Caffieri, de Crébillon et de Charles de Brosses par Lemoine, de Chamilly, de Bossuet, de Vauban, des présidents Jeannin et Bouhier, de Charles Fevret et de Voltaire par Attiret, et enfin celui si parlant et si intelligent de Buffon par Pajou. ». Son admiration se manifeste également par le fait qu'il consacre deux illustrations du premier tome à Dijon : la salle de lecture du collège des Godrans (Pl. XLIII) et le buste de Buffon (Pl. XLIV).

Les objets exposés dans les espaces publics ou semi-publics ne sont pas pour autant exempts de tout type de conditionnement. On peut en effet considérer que les dispositifs d'exposition sont à leur manière un conditionnement de l'objet, visant à garantir sa sécurité et sa bonne conservation. La mise sous vitrine est une solution pour prévenir l'empoussièrement et les contacts malencontreux, surtout dans des salles pouvant être visitées par du public. Le travail mené par la BM de Dijon en 2013 sur sa collection de globes est éclairant. Les petits globes, disposés sur des rayonnages bas au centre de la salle du Globe, ont été équipés chacun d'une vitrine individuelle sur mesure, garnie d'une housse ignifugée. La réparation et la restauration du magnifique globe terrestre de Legrand, datant de 1740 a été l'occasion de repenser son conditionnement, ce qui n'est pas évident pour un spécimen mesurant près de deux mètres de diamètre, hors piètement⁵⁹. La cellule conservation-restauration de la BM a opté pour une protection sur mesure formant une sorte de parapluie au-dessus du globe. Ce parapluie se prolonge en une tablette d'une dizaine de centimètres ceinturant le globe au niveau de l'équateur. Cette tablette transparente assure la mise à distance du public en toute discrétion.

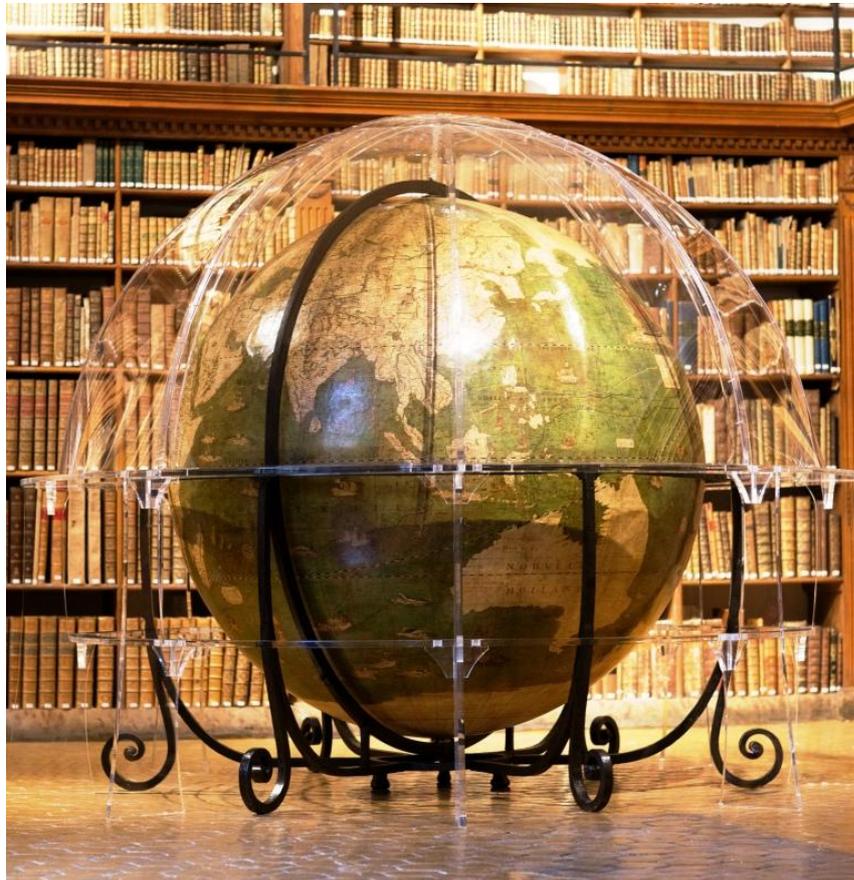


Illustration n°4 – BM de Dijon : protection d'un objet exposé, le globe terrestre du père Louis Legrand, 1740 (photo : BM de Dijon)

Mais les conditions de conservation sont souvent plus mauvaises dans les magasins même. Les objets qui y sont conservés ne bénéficient pas forcément de la

⁵⁹ Le globe Legrand mesure 194 cm de diamètre, sa circonférence est de 608 cm et sa surface représente 11,82 cm². Il est le plus grand globe conservé dans une bibliothèque française, après les fameux globes de Vincenzo Coronelli exposés à la BnF (XVII^e siècle). Deux autres globes fabriqués par le père capucin sont visibles dans une bibliothèque bourguignonne, celle de Chalon-sur-Saône. L'un est céleste, l'autre est terrestre et ils mesurent 120 cm de diamètre.

même considération que ceux qui sont exposés dans les espaces publics et qui ont donc un rôle indéniable de représentation et de vitrine de l'institution. Lorsque les objets sont conservés en réserve, ils profitent des conditions contrôlées et de toute l'attention des conservateurs, comme on l'a vu à la BM de Grasse. Mais quand ils sont dans les magasins courants, ils sont parfois plus mal lotis que les documents papier, qui restent le maître étalon pour fixer les conditions climatiques des magasins. L'idéal serait d'avoir une réserve spéciale pour les matériaux nécessitant une hygrométrie différente de celle préconisée pour le papier. Par exemple, le métal se conserve mieux avec une hygrométrie plus basse que celle nécessaire au papier ou au bois. Mais l'idéal n'existant pas, il faut souvent faire avec des magasins uniques pour tous les types de support. Dans ce cas-là, le mieux à faire est de repérer les collections d'objets fragiles et de les passer en revue régulièrement afin de vérifier leur état sanitaire et de noter toute évolution. Par ailleurs, le mauvais conditionnement ou le mauvais positionnement des objets dans les magasins sont les aspects les plus nuisibles de leur stockage : toiles roulées, sculptures posées à même le sol, tissus exposés à la lumière, petits objets empilés les uns sur les autres, etc. Ce qui importe c'est de comprendre que ce qui est mauvais pour les livres l'est également pour les objets. Ils ont besoin d'un mobilier adapté (racks pour les tableaux, boîtes de conservation, rayonnages pour les sculptures, conservation à plat et en boîte pour les vêtements, etc.) ou au moins de bénéficier des réflexes de conservation élémentaire : on ne laisse pas des objets à même le sol.

Pour finir avec les espaces de conservation, il est important de penser à la protection des objets qui ne peuvent pas être déplacés lors de travaux effectués dans la salle où ils sont conservés (mobilier, objets d'art imposants ou globes monumentaux). Les travaux sont en effet générateurs de poussière et de passages fréquents d'agents techniques internes ou de prestataires extérieurs, parfois chargés d'outils encombrants (seaux, échelles) pouvant occasionner des chocs. Signaler la présence des objets, rappeler qu'il ne faut pas s'en servir comme support (on ne pose pas un seau de peinture sur une table XVIII^e), les couvrir d'une housse protectrice ou d'un simple drap permet d'éviter bien des déboires et d'économiser le coût d'une réparation ultérieure. Le plus important est de sensibiliser chaque intervenant à la présence et à la conservation de ces éléments patrimoniaux.

CATALOGAGE

Un inventaire ou un catalogue ?

Le catalogage des objets n'est pas chose aisée, loin de là. C'est même pour cette raison que si peu de bibliothèques font apparaître leur collection d'objets dans leur catalogue. Cette difficulté renforce l'idée que les objets ne sont absolument pas prioritaires pour le catalogage, car ce sont des collections minoritaires et clairement à la marge du domaine d'intervention traditionnel des bibliothécaires. Ces derniers ont déjà fort à faire avec les acquisitions courantes et avec les cartons de livres à traiter, héritage de leurs prédécesseurs ou de donations non encore cataloguées.

Dans un article récent, Alain Chante fait un historique de la notion de catalogue et en liste les différentes facettes⁶⁰. Un catalogue, c'est d'abord l'idée prédominante d'un regroupement de données, mais également celle d'une série repérable, à l'instar d'une liste, d'un répertoire. Répertorier, c'est affirmer l'existence de ce que l'on liste, c'est éviter l'oubli. Dans cette liste intervient l'idée d'une neutralité qui lui serait inhérente : pour Alain Chante, le catalogue a le pouvoir de banaliser les objets, de les mettre tous sur le même plan et donc d'éviter toute hiérarchisation. L'une de ses conclusions est : « *un catalogue est un ensemble de données sur des objets* »⁶¹. Voilà qui ne nous permet guère d'éclaircir le brouillage entre inventaire et catalogue, car cette définition peut s'appliquer aux deux outils. Ces deux outils de gestion que sont d'une part l'inventaire et d'autre part le catalogue sont en train d'entrer dans une période de fusion dont témoigne Viviane Couzinet dans l'introduction du même ouvrage collectif :

Si bibliothèque et musée ont en commun le fait de conserver des objets, la constitution de catalogues s'y impose à la fois comme outil d'inventaire de leur présence et comme support de leur repérage dans l'espace.⁶²

Dans cette citation, on comprend que l'étape de l'inventaire est sautée, pour arriver directement à celle du catalogage, c'est-à-dire de passer à l'action de classement sans avoir nécessairement réalisé celle de recensement. Viviane Couzinet propose donc d'utiliser le catalogue et non l'inventaire comme outil de récolement, pour vérifier la « présence » des objets et les « repérer dans l'espace ».

La dernière idée que recouvre la notion de catalogue selon Alain Chante est celle de la monstration, de l'exposition de ce que possède l'institution. Souvent le catalogue est le seul moyen d'avoir une vue d'ensemble des collections. Là encore, l'inventaire peut remplir ce rôle, mais le degré de précision du catalogue permet d'avoir une vue plus poussée du patrimoine d'un établissement. Le professeur en Sciences de l'Information donne enfin une définition en creux de l'inventaire et du catalogue. Pour lui, l'inventaire est finalement « un conglomérat sans structure » tandis que le catalogue, par le classement qu'il induit, se veut « mémoire utile et donc retrouvable »⁶³. C'est cette mémoire utile, dans laquelle on peut chercher de manière aléatoire comme raisonnée qui est aujourd'hui la vitrine en ligne des bibliothèques.

C'est d'ailleurs en raison de cette qualité de monstration que le catalogue de bibliothèque suit de plus en plus les innovations apparues dans les catalogues des musées, de plus en plus tournés vers l'image et le commentaire. Le public est effectivement devenu plus exigeant au niveau de la forme et de la présentation des notices. Il doit pouvoir repérer aisément les informations essentielles pour lui (titre, auteur, date, conditions de consultation) et n'apprécie pas les notices surchargées. En revanche, la présence d'une image est de plus en plus bienvenue, voire incontournable. Ces nouvelles exigences sont également le fait des

⁶⁰ CHANTE Alain, « La notion de catalogue : de l'imprimé au numérique », in *Bibliothèque et musée. Notions et concepts communs*, 2013, pp.131-152

⁶¹ *Ibid.* p.138

⁶² *Bibliothèque et musée. Notions et concepts communs*, p.19

⁶³ « En effet, dès que le document se rassemble en une documentation, dès qu'il s'additionne en se refusant à être un conglomérat sans structure, dès qu'il se veut mémoire utile et donc retrouvable, il induit la double nécessité de l'inventaire et du classement qui se réalise dans le catalogue. », *Bib et musée notions et concepts communs*, p.131

bibliothécaires, qui souhaitent toucher un public de plus en plus large grâce à la diffusion numérique.

Les résultats du questionnaire : le catalogage

Pierre-Jacques Lamblin, directeur de la bibliothèque municipale classée de Douai, a tout à fait bien décrit la difficulté à mener dans la durée le catalogage des fonds spéciaux. Il le fait avec un humour légèrement désespéré en décrivant le cas de Douai :

L'histoire des bibliothèques est remplie de commencements de catalogues de fonds spéciaux qui n'ont jamais connu le bel avenir qui leur était promis. C'est ici le cas : des monnaies enveloppées dans des bouts de papier aux inscriptions indéchiffrables, des classements dans des boîtes de récupération (une archéologie de la boîte d'ampoules injectables ou de suppositoires) restés inachevés, des catalogues entrepris au stylo Bic sur des cahiers d'écolier, qui étaient les outils personnels de travail de l'éminent numismate qui les a commencés et laissés en chantier au précédent siècle, mais qui restent peu utilisables par le profane en la matière qu'est le conservateur non numismate, espèce très répandue, on en conviendra.⁶⁴

Les résultats obtenus pour le questionnaire « Les objets en bibliothèque » illustrent à la fois la confusion entre inventaire et catalogue dont nous avons parlé précédemment et le découragement élégant relaté par P.-J. Lamblin. Tout d'abord, on peut remarquer que la question « Comment sont-ils catalogués ? » a obtenu des réponses très variables. Cela reflète la diversité des pratiques en bibliothèque mais également un certain désarroi face à la question : « Certains [objets] le sont comme les jeux, d'autres sont inventoriés sur papier, d'autre pas du tout (oui c'est le foutoir) » ; « pour l'instant au mieux de notre bon sens » ; « malheureusement, pas de manière satisfaisante »...

D'autres bibliothèques, plutôt rares, laissent entendre une simplicité du catalogage, mais malheureusement sans détailler la manière dont elles procèdent : « comme tout autre document dans notre SIGB », « comme le reste ! », « en fonction des particularités de chaque type de pièce ». D'autres restent enfin dans un flou complet (« très variable »).

Certains établissements cataloguent les objets choisis en Unimarc dans leur SIGB. C'est ce que font la BM de Reims pour les sceaux, la Bibliothèque de l'Hôtel de Ville (Paris) pour les médailles⁶⁵ ou encore la bibliothèque universitaire d'Angers pour les puzzles et les formes d'impression.

Quelques bibliothèques ont créé des outils simples et efficaces pour cataloguer leurs objets. Ainsi, la BM de Montivilliers a fabriqué un catalogue interne de ses médailles avec un logiciel de traitement de texte. Idem pour la bibliothèque de Bagnols-sur-Cèze qui possède un catalogue de ses objets sous la forme de notices

⁶⁴ LAMBLIN Pierre-Jacques, « Quand j'entends parler de patrimoine, je sors de ma réserve », BBF#5, 2004, p.40-47

⁶⁵ 68 médailles à ce jour :

http://bibliotheques-specialisees.paris.fr/in/faces/browse.xhtml?queryid=d65f64d0-0d87-43d5-82c8-b9bfea62c022&query=* &facetClause=%2BLimitBranch_s%3ABAVP%3B&searchType=cat&sort=score&pageNo=1&pageSize=20&view=list&escapePiwik=1 (consulté le 11 novembre 2016)

Word : une fiche a été conçue par objet, avec une photographie et une description de l'objet. Ces catalogues, certes sommaires, démontrent une véritable volonté de cerner et de gérer au mieux le patrimoine de l'établissement. Ils sont de très bonnes initiatives quand la bibliothèque ne peut pas disposer d'outils plus professionnels. Car d'autres structures, proches par leur tutelle ou par leur histoire des musées, disposent de logiciels d'inventaire pour musées, qui tiennent lieu de catalogues. Parmi eux, la bibliothèque-musée Inguimbertaine de Carpentras, la bibliothèque Kandinsky du Centre Pompidou, ou encore la bibliothèque de l'IsdaT qui possède une base Micromusée. Ce logiciel fourni par la société Mobydoc est le logiciel d'inventaire de musée le plus répandu en France. La bibliothèque de l'École nationale supérieure des Beaux-arts l'utilise pour « *tout ce qui n'est pas de l'imprimé : manuscrit, dessin, estampe, photographie, peinture, sculpture, médaille, moulage, et divers* »⁶⁶.

D'autres bibliothèques utilisent ou envisagent d'utiliser bientôt des logiciels d'archivage, qui répondent à la norme de description de référence pour les archives, la norme ISAD(G). C'est le cas de la BU Belle-Beille d'Angers et du CIRDOC. Dans la même veine, l'EAD prend de l'ampleur dans les pratiques de catalogage des bibliothèques. Si certaines bibliothèques ont déclaré dans le questionnaire qu'il leur était impossible à l'heure actuelle de passer à l'EAD en raison de manque de moyens humains et financiers (médiathèque d'Auterive, Haute-Garonne), plusieurs gros établissements y sont déjà convertis : bibliothèque du MNHN, bibliothèque littéraire Jacques Doucet, bibliothèque de l'Institut de France... Ces trois bibliothèques et quatre autres signalent leurs objets dans Calames, le catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur.

Bibliothèques	Signalement dans Calames
Paris – Ens Ulm	Médailles ; badge « Jean Hyppolite. Collège de France »
Paris – BIU Santé-Médecine	Matériel pédagogique ; fiches et tampons Une banderole de la Société internationale de Psychoprophylaxie obstétricale
Paris – SCD Paris-I	Boîte à tabac contenant 33 pins, 2 porte-clés et une médaille Deux fanions de la guerre du Vietnam
Paris – Institut de France	Objets de la bibliothèque de l'Institut Objets de la collection Spoelberch de Lovenjoul (une soixantaine d'articles ayant appartenu à Balzac, Sand, Gautier, Sainte-Beuve)
Paris – Bibliothèque littéraire J. Doucet	Objets, meubles et œuvres d'art ayant appartenu à diverses personnalités, dont Jacques Doucet, Natalie Clifford Barney, André Breton, Michel Leiris, Emil Cioran...
Montpellier – Universités	Fonds Cocteau : sac d'Air France avec texte autographe Valise d'Armand Guibert

⁶⁶ Juliette Jestaz, conservatrice à la bibliothèque de l'ENSBA, archives BiblioPat, 25/01/2007.

Souvent les bibliothèques sont obligées dans un premier temps de cataloguer les objets comme des manuscrits. Tout d'abord car ils sont souvent inclus dans des fonds d'archives. À la BmL, le masque mortuaire de Marat de la collection Lacassagne possède une cote de manuscrit⁶⁷ car il a été traité dans le cadre du catalogage de la partie manuscrite du fonds du professeur de médecine. Il en va de même pour la BM de Saintes, qui a catalogué des objets inventoriés avec un ensemble de manuscrits. Ces objets se retrouvent englobés dans une cote de manuscrit attribuée pour un ensemble contenant aussi bien des manuscrits, des imprimés et des objets. François Lopez, conservateur à la bibliothèque de Saintes, a donné comme exemple un fonds d'imprimeur comprenant des pièces comptables, des bons à tirer et des tampons encres. Ces objets inclus dans un fonds sont d'ailleurs pour l'instant les seuls de la bibliothèque à être signalés. Mais les objets peuvent également être traités en tant que manuscrit pour une question pratique de rangement. Par exemple, les imprimés sont rangés par format à la BmL. Or, les objets ont tous des formats très variables, et en cela ils ressemblent aux manuscrits. Ces derniers sont les plus différents au niveau des formats, et ils nécessitent souvent un rangement en boîtes. On range donc les boîtes des objets – et les objets sans boîte – avec les manuscrits. Ils sont donc cotés comme des manuscrits.

Les objets peuvent être catalogués en fonction des opportunités. À la BmL, seuls les objets de la collection Chomarat sont catalogués de façon systématique. Cette collection privée, axée autour de 3 sujets (la franc-maçonnerie, l'ésotérisme et l'histoire de Lyon, centrée en particulier sur la mémoire gay et lesbienne de la ville) est un dépôt. Elle est cataloguée directement dans Zones, l'Opac de la bibliothèque. Les objets présents dans cette collection ne sont pas mis de côté et bénéficient de ce catalogage⁶⁸. Ce sont donc, pour le moment, les seuls objets de la BmL à être dans le catalogue général. Pour la bibliothèque du Collège de France, le catalogage des objets répond aussi à des opportunités. Celles-ci sont liées aux campagnes de numérisation qui alimentent Salamandre, la bibliothèque numérique de l'Institut. Les objets numérisés ont une notice détaillée dans le volet « Collections numérisées » de Salamandre, comme par exemple la collection d'objets de l'Institut d'Études Indiennes du Collège de France (armes blanches, statuettes, boîtes en ivoire, coffrets en bois, cloches, empreintes de sceaux, vases, etc.).

Les solutions actuelles

Il est vrai que cataloguer des fonds spéciaux nécessite parfois d'« *apprendre un nouveau langage* »⁶⁹. C'est ce dont témoigne Annie Garra, conservatrice responsable du signalement et de la numérisation des fonds patrimoniaux de la

⁶⁷ Cote Ms 5365, à voir sur le site de la BmL : <http://catalogue.bm-lyon.fr/?fn=ViewNotice&Style=Portal3&q=1441773>

⁶⁸ On peut trouver dans le catalogue, en croisant par exemple « dés maçonniques » et « Chomarat » des piluliers, des sceaux, des cachets, des boîtes maçonniques à jetons de présence... Malheureusement sans illustration.

⁶⁹ Annie Garra, lors d'un entretien à la Villa Saint-Hilaire, bibliothèque patrimoniale de la ville de Grasse le 17 août 2016.

bibliothèque municipale de Grasse. Depuis quelques années, le signalement des pipes de la collection Alice de Rothschild se fait directement dans la base des Musées de France⁷⁰. Ce choix montre que ces objets, insolites en bibliothèque, sont vraiment considérés par la direction de la bibliothèque, par la ville de Grasse et par le Ministère de la Culture comme des collections muséales. Auparavant il n'existait qu'un inventaire photographique, réalisé avant l'an 2000. Ce nouveau type de signalement des pipes a impliqué pour Annie Garra d'apprendre un nouveau langage, car la structuration des notices est différente et les thésaurus également. Quant à la base iconographique interne, qui recense également les boîtes d'allumettes, elle est alimentée par sa collègue, la conservatrice Dominique Giudicelli.

Lors de Journées BiblioPat de 2012, dont le thème était « Les objets conservés dans les bibliothèques, ou la tapisserie de Bayeux, les pipes de la Baronne, et autres curiosités problématiques », quatre bibliothécaires ont exposé la solution qu'elles avaient choisie pour leur établissement. Ces quatre solutions recourent celles évoquées par les conservateurs ayant répondu à mon questionnaire sur les objets, preuve que, quatre ans après ces Journées BiblioPat, il n'y a pas encore d'autre alternative. Agathe Sanjuan (bibliothèque de la Comédie-Française) et Anne-Solange Siret (bibliothèque de l'ENSBA) ont présenté chacune leur choix, qui se cantonne au système local : l'Unimarc pour la Comédie-Française, et la base Micromusée pour la bibliothèque des Beaux-arts. Deux autres conservatrices ont présenté l'EAD, un langage de description permettant la mise en ligne des catalogues : Marie-Odile Illiano (BnF) pour la base Archives et manuscrits et le catalogue général de la BnF, et Caroline Fieschi (BDIC) pour Calames. Dans l'article du BBF résumant les échanges qui ont eu lieu lors de ces journées, Alexandra Gottely relève avec pertinence la situation paradoxale qui est ressortie de ces exposés. Les bibliothécaires ont exprimé à la fois leur désir de normalisation et d'outils communs, tout en réaffirmant la spécificité de chaque bibliothèque et de chaque collection d'objets, tendant dès lors pour des solutions toujours uniques. Les questions d'adaptation aux fonds conservés, d'interopérabilité et également d'habitudes de travail des établissements ne peuvent être écartées et dictent souvent le choix de l'outil. Pour la Comédie-Française, le choix de l'Unimarc s'explique par la volonté de travailler avec le même outil pour les livres et pour les objets (le dossier d'œuvre est inséré dans la notice). Pour la bibliothèque de l'ENSBA, qui conserve des collections en lien avec l'histoire très plastique de l'école, adopter Micromusée paraissait logique. Seuls les imprimés sont décrits dans le catalogue au format bibliographique ; pour le reste, les champs de gestion englobent les informations propres à une activité de type muséal (localisation temporaire, constat d'état, valeur d'assurance, expositions de l'objet). Une charte de saisie, consultable en ligne, détaille pas à pas le catalogage à effectuer pour les objets comme pour les dessins ou les ouvrages⁷¹. Pour la BDIC enfin, c'est sa pratique relativement ancienne (2008) de l'EAD pour traiter ses fonds d'archives qui l'a incité à conserver cet outil pour ses objets.

⁷⁰ Lors de ma dernière consultation de la base Joconde le 15 décembre 2016, 149 pipes y avaient été cataloguées :

http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/joconde_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=DOMN&VALUE_1=&FIELD_8=LOCA&VALUE_8=GRASSE%20ET%20BIBLIOTHEQUE%20MUNICIPALE

⁷¹ <http://www.ensba.fr/ow2/catzarts/doc/CharteSaisieMicrom.pdf>

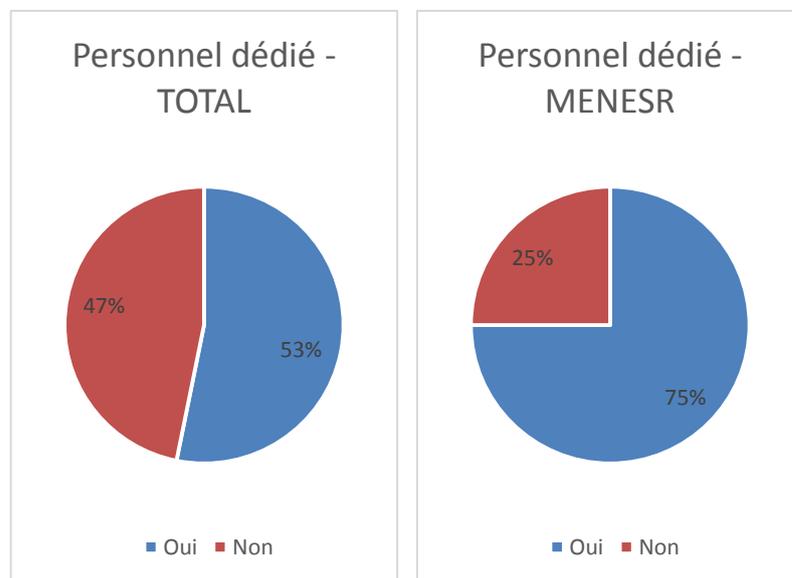
Pour le moment, un seul type d'objet conservé en bibliothèque fait l'objet d'une norme catalographique. Ce sont les globes terrestres et célestes, qui répondent à une norme propre, celle de la cartographie. Dénommée « Documentation – Catalogage des documents cartographiques – rédaction de la description bibliographique », la norme Z 44-067 doit être utilisée pour toutes les sortes de cartes, dans lesquelles sont inclus les globes⁷².

Enfin, pour donner du courage au personnel qui se retrouve en charge de ces objets, et donc de leur catalogage, nous pouvons rappeler l'importance que revêt cette tâche pour la recherche :

Un fonds non signalé ne trouvera pas de lecteurs, c'est certain, mais il ne faut bien entendu pas en conclure que ce fonds n'intéresse personne : le chercheur n'étant pas devin, s'il n'en connaît pas l'existence il ne s'y intéresse pas.⁷³

QUI S'OCCUPE DE CES OBJETS ?

La dernière interrogation du questionnaire pour la partie consacrée au traitement des objets portait sur le personnel qui s'occupe de ce genre de patrimoine. À la question « Avez-vous du personnel dédié à la conservation de ces objets ? », la répartition des réponses est très équilibrée, avec 53% de oui et 47% de non. Il faut cependant noter une proportion totalement différente que l'on ne retrouve que dans les établissements relevant du MENESR : 75% des établissements ayant répondu possèdent un personnel dédié à la conservation de ces objets.



⁷² Toutes les sortes de cartes sont concernées (marines, aéronautiques, célestes, lieux imaginaires, cartes à plat, en relief, imprimées, manuscrites), tous les plans (d'architecture, d'occupation des sols), les coupes de terrain, les photos aériennes, astronomiques, satellitaires, vues à vol d'oiseau, les atlas...

⁷³ MOUREN Raphaële, *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, p.219

Mais ces résultats statistiques doivent être questionnés plus en profondeur, car leur aspect est un peu grossier.

Par défaut : la/le responsable du fonds ancien

Pour la majorité des établissements qui ont répondu favorablement à cette question et qui ont précisé leur réponse, la charge des objets incombe au bibliothécaire ou au conservateur responsable des collections patrimoniales. Cette situation est logique étant donnée la nature même du fonds dont ils sont responsables.

Généralement le bibliothécaire chargé [de] prendre soin [du fonds patrimonial] hérite d'une situation préexistante, ou bien se trouve bénéficiaire d'une donation dont il ne maîtrise pas le contenu.⁷⁴

Par exemple à la BM de Reims, les deux agents qui collectent et inventorient les objets sont la personne en charge des collections patrimoniales et la personne responsable du fonds local, deux types de collections souvent très riches en objets. À la BM de Besançon, le responsable des objets est le conservateur chargé des fonds patrimoniaux. Dans les BM de Nancy et de Versailles, ce sont respectivement les « responsables des collections patrimoniales » et « l'équipe du pôle patrimoine » qui s'occupent des objets. Pour la BmL, Benjamin Ravier-Mazzocco précise que personne n'est chargé des objets en particulier mais que ce sont « *de facto* » les conservateurs du fonds ancien qui s'y intéressent. Pour une bibliothèque municipale de plus petite taille, comme la médiathèque Léon-Alègre de Bagnols-sur-Cèze, c'est également la responsable du fonds patrimonial, Valérie Serre, qui gère les objets entreposés dans la réserve ancienne.

Dans les BU, la situation est la même : à la Belle-Beille d'Angers, c'est le Service des Fonds spécialisés qui se charge des objets, à la BUPMC c'est le responsable du Pôle Collections Rémi Gaillard, à Rennes-1 c'est le conservateur chargé des fonds anciens, et à la BU Lettres et Science Humaines de Nice c'est le responsable des Fonds patrimoniaux. À la BSG, le département de la Réserve gère les reliquats du cabinet de curiosités des Génovéfains.

Dans une petite structure municipale comme la médiathèque d'Auterive, la gestion des objets revient par défaut à la directrice Sonya Beyron. Elle déplore devoir le faire « *avec un sentiment d'illégitimité car sans aucune formation adéquate* ». Au contraire, dans les bibliothèques du Collège de France, ce sont chacun des responsables des quatorze bibliothèques qui gardent un œil sur les objets. Leur action est complétée par deux personnes en mission transverse, qui ont suivi les formations adéquates et qui travaillent au plan de conservation.

Vers des postes « muséaux » ?

Certains établissements ont eu la possibilité de créer un poste expressément consacré à la conservation des objets. Ces postes sont malheureusement rares en bibliothèque. Pourtant, ils sont très précieux pour assurer une bonne conservation des objets,

⁷⁴ MOUREN Raphaële, *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, p.70

approfondir leur connaissance et mettre en place une valorisation de ce pan du patrimoine des bibliothèques françaises. Dans certaines bibliothèques qui sont aussi des musées, ou qui s'en approchent, avoir une personne chargée des objets semble indispensable. Ainsi, à l'Inguimbertaine de Carpentras, un attaché de conservation est responsable des collections muséales. À la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, c'est un poste à temps plein qui est dévolu aux nombreux objets d'art conservés à la bibliothèque. Leur quantité, leur variété et leur qualité en font des objets très demandés en consultation par des chercheurs mais également très sollicités pour des prêts. Véronique van de Ponsele, qui occupe ce poste de responsable des objets d'art de la bibliothèque du MNHN, gère donc ces objets dans tous les aspects de leur existence : étude, inventaire, récolement, restauration, signalement, valorisation, exposition, etc. D'autres bibliothèques qui présentent moins immédiatement un aspect muséal et qui sont avant tout des lieux d'études possèdent tout de même un profil de poste incluant les objets. Nous pouvons citer d'après les réponses apportées à notre questionnaire la bibliothèque Forney, avec Sylvie Pitoiset, la bibliothèque de l'École Polytechnique, qui est dotée d'un service de quatre personnes dédiées aux ressources historiques dont une plus particulièrement en charge des objets, ou encore celle de l'Institut supérieur des arts de Toulouse, où les objets sont confiés à une assistante de conservation (Anne Jourdain). En lecture publique, ce type de poste centré sur le patrimoine muséal est extrêmement rare. On peut donc saluer la bibliothèque municipale de Dijon, qui a fait de la question de la conservation-restauration et de la régie du patrimoine l'une de ses priorités en y consacrant un poste à temps plein à partir de 2011. Bien sûr, Nadia Harabasz, qui occupe actuellement ce poste ne se consacre pas uniquement aux objets mais également au patrimoine écrit de l'établissement. Mais la conservation-restauration est au sein de cette bibliothèque considérée comme un tout, valant pour tous ses patrimoines. Grâce à la création de ce poste, que l'on retrouve habituellement en musée, ce sont tous les aspects du patrimoine de la bibliothèque qui ont été valorisés, y compris ceux qui n'avaient pas jusque là été prioritaires, comme son patrimoine architectural et ses objets. Enfin, l'Institut représente un dernier modèle de gestion. Ce sont plusieurs personnes qui sont compétentes pour les objets : le directeur, le conservateur référent pour la conservation/restauration et l'ingénieur d'études du secteur des Manuscrits pour le catalogage.

Les objets conservés par les bibliothèques nécessitent un traitement approprié qui doit devenir une routine de conservation, à l'image de celle qui est en place pour les collections de patrimoine écrit et graphique. Mais la conservation de ce patrimoine encore jugé « insolite » en bibliothèque, n'est pas une fin en soi. Les bibliothèques doivent les valoriser et les faire connaître.

LES PERSPECTIVES : QUEL AVENIR POUR LES OBJETS EN BIBLIOTHÈQUE ?

Les objets peuvent être considérés comme un patrimoine en danger en bibliothèque : ils ne sont pas forcément conservés dès l'origine ou sont éloignés par une mise en dépôt. Mais on peut aussi les valoriser, et en faire un véritable atout pour son établissement. C'est le choix qu'ont fait de nombreuses bibliothèques, en les mettant en valeur par des expositions permanentes ou temporaires, qui prouvent la force d'attrait de l'objet, ou bien encore sur leur site Internet. Les objets aident à montrer au public que la bibliothèque a une véritable vocation patrimoniale, et qu'elle est une institution qui peut surprendre. Elle devient également une interlocutrice pour les autres institutions culturelles comme les musées. Enfin les objets de toutes sortes sont aussi un support stimulant pour les agents des bibliothèques, permettant un élargissement des compétences.

DES BIBLIOTHÈQUES SANS OBJETS

Certaines bibliothèques ne possèdent pas d'objets. Il s'agit le plus souvent de bibliothèques de lecture publique, fondées *ex nihilo* dans la seconde moitié du XX^e siècle. Dans les bibliothèques plus « patrimoniales », les objets n'ont pas toujours été conservés même s'ils avaient été produits en interne, comme beaucoup d'instruments scientifiques. D'autres encore s'en séparent tout simplement, notamment par des procédures de dépôt.

Des objets éliminés ou non conservés

Dans de nombreux établissements, notamment de l'Enseignement supérieur et de la recherche, les objets ont été perdus, jetés ou détruits dès qu'ils ne servaient plus. Acquis ou fabriqués dans une optique de recherche, ses objets ont vu leur utilité s'éteindre en même temps que le sujet de leur étude. Dans un ouvrage de la collection « Histoire des institutions scientifiques » des PUF de Nancy, Marie-Jeanne Choffel-Mailfert englobe les objets dans une réflexion plus large, valable pour l'ensemble du patrimoine artistique des universités. Elle envisage avec lucidité le manque de considération patrimoniale dont ils ont longtemps été victimes :

Pour nombre d'objets, d'outils, de bâtiments, d'archives, la conservation est loin de s'imposer avec une telle évidence. Ils représentent avant tout des pratiques, des modèles, révolus ; ils ont été les supports d'une organisation sociale, d'un mode de travail ou d'une économie devenus obsolètes. Ils sont donc facilement et naturellement voués à l'oubli ou à la destruction.⁷⁵

⁷⁵ *Mémoire et culture matérielle de l'université. Sauvegarde, valorisation et recherche*, p.7-8

Les lieux de production scientifique comme les universités et leurs laboratoires ont longtemps considéré que seule l'œuvre aboutie, c'est-à-dire l'œuvre publiée, était patrimoniale. Tous les éléments qui ont conduit à cette réalisation, dont les instruments scientifiques, ne sont pas vus comme de futurs objets de recherche, notamment de recherche historique. Ce manque d'intérêt patrimonial est sans doute lié à la relative jeunesse de nombreuses universités, mais pas seulement. S'engager dans une démarche de patrimonialisation, c'est devoir mobiliser du temps, des moyens et des compétences nécessaires à l'entreprise de sauvegarde et de valorisation de ce que l'on considère comme patrimonial. Il faut localiser ces objets, les identifier, recueillir éventuellement les archives orales des personnes les ayant fabriqués ou utilisés. Viennent ensuite la réalisation d'un inventaire et d'un catalogue, ainsi que la mise en place de précautions élémentaires de conservation. Comme le dit encore Marie-Jeanne Choffel-Mailfert :

On comprend bien qu'en l'absence d'une volonté politique affirmée, peu d'universités, en France, se soient engagées dans une démarche systématique de sauvegarde et de valorisation de leur patrimoine.⁷⁶

Pour paraphraser Emmanuelle Picard, qui a écrit un chapitre de ce même livre, la règle dans l'Enseignement supérieur semble être, pour les objets, la rareté, la disparité et la dispersion. En effet les défis auxquels sont confrontés les établissements d'enseignement et/ou scientifiques sont nombreux face à ces collections d'objets, dont les plus grands sont sans doute le manque de place et le manque d'intérêt pour des objets dépassés. Madeleine de Fuentes, conservateur en chef de la bibliothèque de l'École Polytechnique dans les années 1990, témoigne de ces problèmes dans l'introduction du catalogue d'une exposition de 1998 mettant en lumière les objets conservés par la bibliothèque de l'X :

L'ennemi perpétuel de cette tâche est le manque de place. L'École n'étant pas un musée il n'y a pas à proprement parler, pour l'instant, d'endroit dédié au stockage des collections, ni de salle d'exposition permanente. C'est souvent l'intérêt décoratif, esthétique ou sentimental de certains pour ces objets qui a assuré leur conservation. Il est évident qu'un tableau, un livre sont spontanément conservés mais un objet usuel comme un couvert, une pièce d'uniforme ou un instrument scientifique ?⁷⁷

On retrouve bien dans cette politique de conservation non réfléchie pointée par Madeleine de Fuentes la distinction traditionnelle opérée pendant longtemps entre les objets d'art, que l'on peut facilement rattacher aux Beaux-arts, et les autres. Tout en soulignant à plusieurs reprises⁷⁸ que la conservation d'œuvres et d'objets n'est pas la mission de la bibliothèque de l'X, la conservatrice montre que la collection de l'école est le produit d'un désir de mémoire. Cette volonté mémorielle est autant le fait de l'institution elle-même, qui a passé commande à des artistes pour commémorer certains événements (un tableau représentant une visite de Napoléon à l'école, une statue du *Conscrit de 1814*, un triptyque du bicentenaire), que de ses anciens élèves. Plusieurs d'entre eux ont été généreux en

⁷⁶ *Ibid.* p.8

⁷⁷ *L'École polytechnique. Un patrimoine inattendu*, 1998, p.10

⁷⁸ « Contrairement au musée dont le rôle est d'acquérir, de conserver et d'exposer des œuvres d'art ou des collections scientifiques ou techniques, ce n'est nullement la mission de notre établissement. » *ibid.* p.10

dons, ce qui fait que la bibliothèque s'est trouvée dans l'obligation de gérer des objets aussi divers que des tableaux, des médailles, les uniformes d'académiciens de Freycinet et de Poincaré, l'uniforme du défilé de la victoire de Foch... Le sentiment d'appartenir à une école prestigieuse et à un corps d'élite a en quelque sorte poussé les anciens élèves à créer le musée qui n'existait pas encore, et ce rôle a échu à la bibliothèque. La collection s'est ensuite accrue grâce à des cadeaux, dont le plus étonnant est sans doute celui du président égyptien Hosni Moubarak. Ce dernier offrit à l'école le canon remonté de l'épave du Patriote⁷⁹ en 1986, en l'honneur des nombreux polytechniciens qui avaient accompagné Bonaparte dans son expédition d'Égypte en 1798. Très lucide, Madeleine de Fuentes souligne la difficulté à appliquer une politique de conservation non définie : « *Il a fallu un effort constant pour ne pas éliminer les objets scientifiques périmés, pour ne pas détruire les témoignages d'événements qui peuvent sembler anodins ou peu flatteurs...* »⁸⁰. Elle témoigne également de la difficulté à avoir la clairvoyance suffisante sur la valeur présente et future de certains objets, notamment les instruments scientifiques :

Nous sommes confrontés à l'heure actuelle au problème spécifique des appareils scientifiques ; dès qu'un instrument n'est plus utilisé le réflexe spontané n'est pas la conservation mais l'élimination parce qu'il est dépassé, qu'il est encombrant... Nous essayons pour la période contemporaine de préserver ce qui peut raisonnablement l'être [...]. Nous essayons également de garder certaines parties significatives d'ordinateur. Mais il est évident que, compte tenu de l'accélération de l'évolution technologique, la conservation ne peut se faire qu'au compte-gouttes.⁸¹

Des objets déposés

Dans le domaine culturel, le dépôt consiste à confier à un musée, un service d'archives ou une bibliothèque la bonne garde d'un bien, qu'il s'agisse d'une œuvre, d'un fonds d'archives ou d'une collection. Ce qui distingue le dépôt d'un simple prêt est essentiellement sa durée. Celle-ci doit être au minimum d'un an, sinon il ne vaut guère la peine de s'engager dans une procédure de dépôt. En effet le dépôt est encadré par une convention engageant le récipiendaire à un certain nombre d'obligations en matière d'entretien, de protection et de conservation. Mais le dépôt se différencie également d'un prêt par sa nature. Le prêt a pour principal – voir unique – objectif de participer à une exposition thématique. Il a donc cours l'espace de quelques mois seulement, en général trois ou quatre. Les œuvres déposées le sont dans un objectif d'étude, de conservation et de valorisation à long terme.

Le dépôt des objets appartenant à la collection d'une bibliothèque dans une institution plus adaptée a parfois été nuisible à la cohérence de ladite collection. L'exemple du cabinet de curiosités de la bibliothèque Sainte-Geneviève en est un

⁷⁹ Le Patriote, chargé d'instruments scientifiques destinés à la commission des savants de l'expédition d'Égypte, sombra lors de son arrivée au port d'Alexandrie en juillet 1798. Mais il semble qu'il coula assez lentement pour qu'une partie de sa cargaison puisse être sauvée. À ce sujet, voir le billet de la SABIX (Société des Amis de la Bibliothèque de l'X) : <http://www.sabix.org/bulletin/bl/1.html>

⁸⁰ *L'École polytechnique. Un patrimoine inattendu*, 1998, p.10

⁸¹ *Ibid.*, p10-11

exemple. Fondé vers 1675 par le père du Molinet⁸², cette riche et hétéroclite collection appartenant aux Génovéfains a été victime de différentes déprédations à partir de la Révolution. Cet exemple est certes un peu radical, mais il illustre le démantèlement d'une collection qui avait été constituée à un moment donné et suivant la logique du temps. Ce démantèlement s'est fait au nom d'une volonté de répartition des objets suivant des disciplines qui ont commencé à se cloisonner. La bibliothèque s'est vu confier des livres confisqués ailleurs, mais nombre de ses objets lui ont été retirés :

En effet, si la bibliothèque elle-même est sortie enrichie de cette période troublée, le Cabinet de curiosités, qui jouissait d'une très grande célébrité en Europe, a été amputé à cette époque de ses médailles et objets d'art et, plus tard, de ses spécimens d'histoire naturelle. Seules les « sauvageries » et quelques objets sont demeurés liés aux collections de la bibliothèque.⁸³

Les médailles et antiques du cabinet de curiosités ont été confiés au Cabinet des médailles de la bibliothèque nationale, qui les a ensuite redistribués au musée de Saint-Germain-en-Laye, au Louvre, au musée Guimet, au musée de Lille... Le crâne de Cartouche et la tortue de Pingré⁸⁴ auraient été récupérés par le Muséum d'Histoire Naturelle tandis que les autres *naturalia*, un temps demeurés dans la bibliothèque, ont peu à peu disparu au cours du XIX^e siècle. Sans pouvoir parler réellement de dépôt, en raison du transfert de propriété, l'exemple de la BSG constitue la pire illustration d'une démarche de répartition à marche forcée des documents par typologies.

Fort heureusement, les procédures de dépôt se font de nos jours dans un contexte plus apaisé et sous le contrôle des conservateurs des bibliothèques. Le dépôt intervient lorsque ces derniers, en accord avec leurs homologues de l'établissement qui reçoit le dépôt, estiment que les objets déposés bénéficieront de conditions de conservation et de valorisation meilleures qu'à la bibliothèque. La mise en dépôt est alors un acte pragmatique, qui ne nuit pas aux collections de l'institution dans la mesure où la propriété des objets reste au déposant. Comme toute institution culturelle, la bibliothèque a la possibilité d'accueillir des documents venant d'autres institutions. À Dijon par exemple, la bibliothèque est à la fois déposant et dépositaire. Elle a déposé certaines de ses toiles au musée des Beaux-arts de la ville, comme *Le banquet d'Enée*, réattribuée à Lebrun en 2013⁸⁵. Ce dépôt n'a pas été le seul. Toutes les toiles ayant un intérêt artistique reconnu aujourd'hui ont pris le chemin du musée. En revanche, les tableaux jugés les moins intéressants ont été conservés par la bibliothèque, soulignant clairement que les œuvres les plus précieuses d'un point de vue artistique et scientifique devaient être confiées à l'institution la mieux à même de les mettre à disposition du public et de les étudier.

⁸² Le chanoine a dressé lui-même un catalogue du cabinet de curiosités des Génovéfains, *Le Cabinet de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève*, publié en 1692 mais malheureusement inachevé.

⁸³ Geneviève BOISARD, préface du catalogue de l'exposition *Le Cabinet de curiosités de la bibliothèque Sainte-Geneviève, des origines à nos jours*, p.5.

⁸⁴ Géographe du roi et astronome, le chanoine Pingré (1711-1796) participa à l'expédition envoyée sur l'île Rodrigues (archipel des Mascareignes) pour observer le passage de Vénus devant le Soleil le 6 juin 1761. Il en profita pour décrire un certain nombre d'espèces animales jusqu'alors inconnues, dont des tortues géantes. Le 11 novembre 1789 il offrit à la nation la bibliothèque de l'abbaye Sainte Geneviève dont il avait considérablement enrichi les collections scientifiques.

⁸⁵ Le titre complet du tableau est *Cupidon, sous les traits d'Ascagne, inspire à Didon de l'amour pour Enée* : http://mba-collections.dijon.fr/ow4/mba/voir.xsp?id=00101-49078&qid=sd_x_q0&n=15&e=

La même logique s'est appliquée aux manuscrits du musée déposés à la bibliothèque, dans un échange de bons procédés. Le patrimoine artistique et littéraire est d'ailleurs le plus fréquemment déposé, mais jamais dans un sens unique : c'est le musée ou la bibliothèque qui accueille les archives d'écrivain, suivant le contexte local⁸⁶.

À la BmL, le dépôt n'est pas un tabou. Déjà dans les années 1960, la bibliothèque a fortement participé à la création du Musée de l'imprimerie (1964) en lui donnant ses pierres lithographiques, ses casses, ses caractères d'imprimerie, etc. Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique est en grande partie une émanation de la BmL, du temps où celle-ci était dirigée par Henri-Jean Martin. Divers dépôts ont été effectués depuis par la bibliothèque, le plus étonnant étant sans doute celui de deux mitraillettes allemandes de la seconde guerre mondiale, retrouvées il y a deux ans dans le fonds ancien. Elles ont maintenant trouvé leur place au Musée de la Déportation et de la Résistance. Pour Dijon comme pour Lyon, le principe des conservateurs est de s'appuyer sur les autres institutions culturelles de la ville, afin de mettre à disposition du public des œuvres ou des objets autrement invisibles, mais également pour se « débarrasser » d'objets souvent encombrants et difficiles à traiter correctement. Certains conservateurs défendent l'idée de recourir sans complexe au dépôt pour ne garder que le patrimoine écrit et graphique, qu'ils savent conserver. Ils suivent en ça une politique cohérente de dépôt : donner les archives aux services d'archives compétents, les tableaux, les sculptures ou les objets d'art aux musées des Beaux-arts, les autres objets aux musées thématiques, les spécimens naturalisés aux muséums, etc. Benjamin Ravier-Mazzocco, conservateur au fond ancien de la BmL prend l'exemple du fonds Edmond Locard⁸⁷ qui a été donné à la bibliothèque alors qu'il existe déjà un fonds Locard aux archives municipales. Ce fonds serait plus rapidement et plus efficacement traité par les archivistes, et il serait également mieux valorisé auprès des chercheurs pour qui il est plus pratique de centraliser les documents.

La bibliothèque municipale de Douai a également déposé des objets dont elle ne savait que faire. L'expérience est relatée dans un article par le conservateur Pierre-Jacques Lamblin. Après avoir déploré la confusion qui prévalait au XIX^e siècle entre bibliothèques et archives ainsi que les nombreux dons de collectionneurs prenant la bibliothèque pour un cabinet de curiosités, il qualifie les objets reçus par son établissement de « richesses inexploitées ». Il décida donc de déposer l'ensemble des matrices de sceaux aux archives municipales :

Une collection de plus de mille matrices de sceaux [...] allant des XII^e-XIII^e siècles au Second Empire. Des merveilles : matrices de sceaux civils, militaires, judiciaires, religieux, maçonniques, privés, corporatifs et en toutes matières : bronze, étain, argent, pierre dure et même bois. Mais qu'en faire : attendre le providentiel sigillographe qui cataloguera tout cela pour ensuite remettre le fonds dans ses placards pour un retour assuré à l'oubli ? La ville de Douai ayant un excellent service d'archives municipales disposant de la compétence, du matériel et des logiciels pour traiter les chartes et sceaux et

⁸⁶ « Selon que l'on considère que le patrimoine littéraire est objet de musée ou objet de bibliothèque, les doctrines varient. C'est ainsi que le fonds de manuscrits de Cluny a été retiré de la bibliothèque pour être déposé au musée et que le fonds des manuscrits du Mont-Saint-Michel est partagé entre la bibliothèque municipale d'Avranches et son musée. » MELOT Michel, « Collections littéraires, maisons d'écrivains », BBF#2, 1997

⁸⁷ Professeur de médecine légale né en 1877, Edmond Locard fonda à Lyon en 1910 le premier laboratoire de police scientifique au sein du Palais de Justice de la ville. Il est décédé à Lyon en 1966.

numériser leurs images, il était logique qu'elles eussent aussi les matrices. Ce qui fut fait par une mise en dépôt permanent de ces objets.⁸⁸

On voit bien ici que la mise en dépôt des matrices a été autant motivée par la volonté de les rendre accessibles au public et aux chercheurs que par celle de s'en décharger définitivement. C'est à un véritable constat d'impuissance qu'arrive d'ailleurs P.-J. Lamblin lorsque la mise en dépôt n'a pas été possible pour les collections numismatiques, perçues comme un véritable poids pour l'établissement :

À supposer que le fonds monétaire et médaillier soit un jour dûment inventorié, catalogué et photographié en numérique, qu'en faire ? Exposer, par exemple, des monnaies éduennes en or massif d'une stupéfiante beauté demande, outre les compétences, la pédagogie et le temps nécessaires à l'élaboration d'une présentation adaptée au « tout public » du XXI^e siècle, des locaux et un mobilier sécurisés, plus un gardiennage. On peut envisager la mise en dépôt, mais où ? Notre beau musée municipal est plein et une exposition monétaire permanente exigerait des moyens muséographiques et de la place qu'il n'a pas, et il a bien d'autres priorités tout à fait légitimes.⁸⁹

Mais d'autres bibliothèques ne s'engagent pas dans la voie du dépôt des objets. Elles ont plutôt décidé de faire de leurs objets un atout.

BIBLIOTHEQUES ET OBJETS, UNE VALORISATION RECIPROQUE

Les résultats du questionnaire : quelle exposition pour les objets ?

Sous l'Ancien régime, deux conceptions bibliothéconomiques s'opposaient. Gabriel Naudé (1600-1653) n'admettait les objets et peintures qu'à titre d'ornements des lieux. Le jésuite Claude Clément (1594-1612⁹⁰) affirmait que la bibliothèque devait être pensée comme un « temple des muses ». Selon de tels préceptes, les espaces tenaient autant du musée que de la bibliothèque. Conçue selon ce second modèle, la « bibliothèque-musée publique » de Carpentras mit à contribution les œuvres du peintre, du graveur et du sculpteur, considérées comme les adjouvants de la lecture.⁹¹

⁸⁸ LAMBLIN Pierre-Jacques, « Quand j'entends parler de patrimoine, je sors de ma réserve », BBF#5, 2004

⁸⁹ *Ibid.* Il complète son propos ainsi : « J'ajoute que ces monnaies, trouvailles archéologiques des XVIII^e et XIX^e siècles et anciennes collections privées, sont maintenant décontextualisées par la perte des archives qui permettraient de savoir qui les a trouvées et collectionnées, quand et où, et dans quelles circonstances la bibliothèque en a reçu le don. »

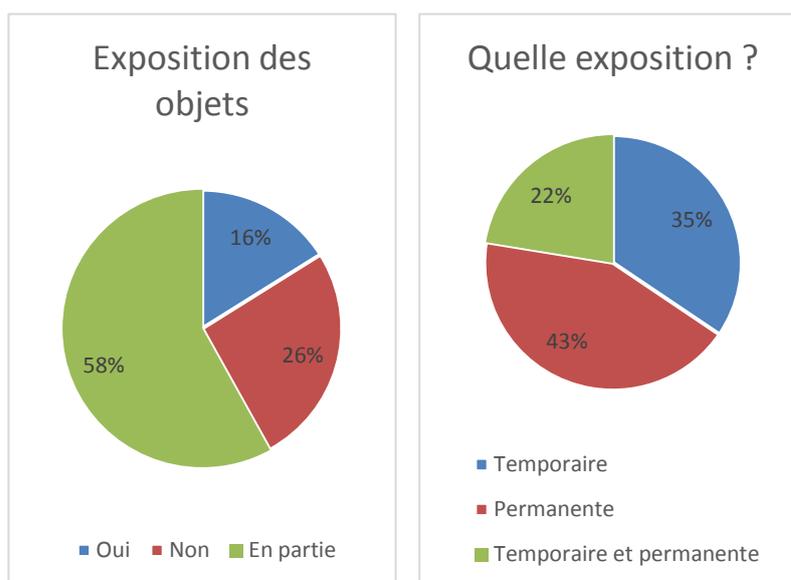
⁹⁰ Plutôt vers 1642.

⁹¹ DELMAS Jean-François, « La bibliothèque-musée Inguimbertaine », in *Arabesque* n°80, 2015, p.16

LES PERSPECTIVES : QUEL AVENIR POUR LES OBJETS EN BIBLIOTHÈQUE ?

Jean-François Delmas, directeur de l'Inguimbertaine de Carpentras, résume en quelques lignes les deux visions qui s'affrontent concernant la place des objets en bibliothèque aujourd'hui encore. Dans le premier cas, ceux-ci sont considérés comme un simple décor, un ornement agréable de la bibliothèque. Dans le second cas, les œuvres et objets variés sont inclus comme des éléments des collections à part entière, participant pleinement au savoir et à son accès. Le mode d'exposition des objets par les bibliothèques peut constituer une première piste pour déterminer quelle position est adoptée par les établissements.

La question concernant l'exposition des objets dans les bibliothèques était ainsi formulée : « Ces objets sont-ils exposés dans la bibliothèque ? ». Les réponses proposées étaient « oui », « non » ou « en partie ». Pour une écrasante majorité de bibliothèques, ces objets sont exposés, au moins en partie : 58% de réponses positives pour une partie de la collection et 16% pour la totalité des objets. Dans 74% des bibliothèques, il y a donc une présence visible des objets. Logiquement, dans un quart des cas les objets ne sont visibles à aucune occasion (26%). Les bibliothèques exposant leurs objets le font pour 43% dans le cadre d'une exposition permanente, 35% de façon temporaire, et le reste indifféremment pour des expositions temporaires ou permanentes (22%).



Mais comment les bibliothèques font-elles pour que leurs publics s'approprient les collections, et qu'elles-mêmes forgent un « *apprentissage du savoir sous toutes ses formes par la lecture, la vue, l'ouïe* »⁹² ?

L'exposition permanente

L'exposition permanente des objets dans une bibliothèque peut prendre plusieurs formes. Elle peut être organisée en vitrines, et être regroupée en un endroit identifié. Mais elle prend souvent un aspect plus diffus : galerie des bustes,

⁹² *Ibid.* p.16

tableaux accrochés aux murs, globes sur leurs piédestaux, sculpture dans une cage d'escalier... Dans ce cas, les objets peuvent passer tout à fait inaperçus aux yeux du public qui a l'habitude de fréquenter les lieux voire aux yeux des agents qui n'y prennent plus forcément garde – ou qui n'y ont même carrément jamais fait attention. Par exemple, la médiathèque Noailles de la ville de Cannes est installée dans la très belle villa Rothschild, construite en 1881. Ce bâtiment néo-classique est devenu la bibliothèque centrale de la ville après la Seconde guerre mondiale. Les murs sont lambrissés et décorés de tableaux, une belle sculpture du XIX^e siècle orne le palier de l'escalier monumental menant au premier étage. L'une des bibliothécaires m'a pourtant confié : « *les statues que vous avez vues sont considérées comme des éléments de décor simplement* ». Les objets font partie du décor et ne sont donc pas gérés par le personnel de la bibliothèque.

Parmi les bibliothèques de l'Enseignement supérieur, celle de l'École Polytechnique semble avoir été précurseur dans le domaine de la mise en valeur de son patrimoine muséal au moyen d'une exposition permanente. En 1964, l'École prêta au Palais de la Découverte une partie de sa collection d'instruments scientifiques. Ce « prêt » de longue durée ne s'acheva qu'en 1986. La bibliothèque profita alors du rapatriement de cette collection dans ses murs pour monter une exposition sur l'histoire de la recherche scientifique à l'X. Des instruments scientifiques de la collection furent montrés pour la première fois au public à cette occasion. La bibliothèque et la direction de l'école décidèrent de poursuivre l'expérience en installant une exposition permanente d'une centaine d'objets restaurés sur la mezzanine du salon d'honneur. Cette exposition est toujours visible, mais elle ne l'est, encore à l'heure actuelle, que sur rendez-vous⁹³.



Illustration n°5 – Bibliothèque de l'X : exposition permanente d'instruments scientifiques anciens (photo : École Polytechnique)

Cette exposition permanente est doublée d'un « musée virtuel » consultable à partir de la page de la bibliothèque centrale du site internet de l'École, dans l'onglet « Patrimoine »⁹⁴. Ce sont 97 objets qui y sont décrits et reproduits par photographie. Ils sont classés selon leur domaine scientifique d'application ou leur

⁹³ <https://www.polytechnique.edu/bibliotheque/fr/objets-scientifiques-anciens>

⁹⁴ <https://www.polytechnique.edu/bibliotheque/fr/instruments-scientifiques>

fonction : Mesure, Hydrostatique, Chaleur, Magnétisme-électricité, Acoustique, Optique ou Chimie. Ce musée virtuel a été mis en place par le service Patrimoine de la bibliothèque dès avril 1995 « *afin de mettre en valeur et de faire découvrir sa collection d'objets scientifiques anciens jusque-là si peu accessible au public* »⁹⁵. Cette entreprise visait bien sûr à diffuser l'image de ces instruments patrimoniaux, mais pas seulement : les accompagner d'une fiche de données techniques, les replacer dans leur contexte historique et scientifique et renseigner les visiteurs sur leurs créateurs, tels étaient les objectifs de l'équipe de la bibliothèque et qui peuvent justifier le terme de « musée virtuel »⁹⁶.

Plus récemment, une autre réalisation de plus grande ampleur montre que les bibliothèques ont compris l'importance de mettre en valeur leur patrimoine muséal au même titre que leur patrimoine écrit et graphique. Il s'agit du formidable chantier de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, qui a occupé les équipes de 2006 à 2015, année de réouverture de l'établissement, après un réaménagement complet de l'espace intérieur entre 2011 et 2014. L'un des nombreux objectifs de ce chantier était, selon l'adjoint de l'administrateur Didier Christophe, « *la remise en vue des collections dans leur diversité* », ce qui est passé par des « *ouvrages récents en accès libre et [des] espaces muséographiques de présentation des collections patrimoniales* »⁹⁷. Il est vrai que la bibliothèque alsacienne est riche en objets précieux. La couverture du catalogue édité à l'occasion de l'exposition inaugurale de 2015 est d'ailleurs ornée de l'un d'entre eux. Un dessin d'architecture de la façade principale de la BNU sert de toile de fond à un clou de fondation mésopotamien, objet particulièrement bien choisi pour sa symbolique. La volonté de disposer d'espaces d'exposition a été constante dans la seconde moitié du XX^e siècle. Une première salle d'exposition fut créée au rez-de-chaussée du bâtiment historique en 1954, dans le cadre de la restructuration menée par François Herrenschmidt. Cet espace disparut en 1993, remplacé par la salle des catalogues. En 2003, ce manque fut comblé par l'installation d'une grande salle d'exposition de 420m². Dans la récente refonte des espaces intérieurs, les salles muséographiques ont été volontairement placées de sorte à être bien visibles :

Situées non pas dans les magasins [...] mais au sein de la salle de lecture du troisième étage, et communiquant avec elle grâce à des parois vitrées, elles mettent en scène, par des présentations temporaires, le patrimoine de l'institution.⁹⁸

Au même titre que l'auditorium, ces espaces muséographiques font partie des nouveaux lieux susceptibles d'attirer un public autre que le public universitaire quotidien de la BNU. Ce sont de nouvelles fonctions dont les grandes bibliothèques ne peuvent plus guère se passer aujourd'hui. Ce qui est particulièrement intéressant dans la restructuration des espaces intérieurs de ce

⁹⁵ Marie-Christine Thooris, ingénieur documentaliste, dans *Les objets scientifiques : un siècle d'enseignement et de recherche à l'École polytechnique*, p.9.

⁹⁶ *Ibid.* M.-C. Thooris poursuit ainsi : « *Dans le cadre de ce musée virtuel, les images numérisées des objets scientifiques anciens ne sont pas seulement une présentation du fonds mais bien le noyau d'une base d'informations intégrant tant les données techniques de l'appareil qu'un panorama historique de sa réalisation, une fiche biographique de l'inventeur et de l'appareilleur accompagnée de leurs portraits lorsque cela est possible.* » p.9.

⁹⁷ *Métamorphoses. Un bâtiment, des collections*, BNU de Strasbourg, p.10.

⁹⁸ *Ibid.* p.170

bâtiment, c'est la façon dont l'architecte n'a pas superposé les espaces de manière étanche. La demande de l'établissement était, au contraire, de montrer leur porosité. Ainsi, des passerelles vitrées permettent une communication visuelle entre la salle d'exposition et l'étage supérieur, matérialisant l'idée que la recherche nourrit le savoir, qui peut ensuite être diffusé au plus grand nombre. C'est ce même principe d'interpénétration visuelle qui a été adopté pour le nouveau bâtiment de la BMVR de Caen, dessiné par l'agence de l'architecte Rem Koolhaas, OMA : « *au lieu d'avoir quatre zones distinctes reliées par des passerelles, l'espace est structuré le long de deux axes qui se croisent, créant un espace de confluence pour le savoir comme pour le public* »⁹⁹. L'ouverture de la bibliothèque Alexis-de-Tocqueville est prévue pour janvier 2017. À la BNUS, ce sont également les magasins de conservation qui sont visibles depuis le hall, et donc, en quelque sorte, mis en scène. Le but est maintenant de présenter chaque mission de l'établissement comme un « spectacle » méritant d'être montré, et parmi ces missions, l'une des premières demeure la conservation physique des documents. Mettre en valeur spatialement et physiquement les réserves revient à mettre en lumière les collections qu'elles contiennent. On retrouve le même dispositif dans certains musées, comme le musée du Quai Branly (2006), dont les magasins vitrés des instruments de musique forment le noyau central de l'escalier descendant à l'auditorium. Ces instruments, très nombreux, sont éclairés discrètement tour à tour pendant qu'un enregistrement de leur son joué se déclenche : même dans leur magasin de conservation, ils demeurent en partie visibles et accessibles pour les yeux et les oreilles des visiteurs. La légitimité de tels espaces d'exposition et de « monstration » en bibliothèque a été affirmée pour la première fois par la construction de la médiathèque de Troyes par Dominique Lyon et Pierre du Besset en entre 1997 et 2002. L'exposition « Mille ans de livre à Troyes » est un parcours permanent proposée à tous les visiteurs, et qui mêle aux riches collections livresques quelques objets (un tourne-disque, la pierre tombale de Jacques Hennequin...). Comme Didier Christophe, on peut affirmer aujourd'hui que « *de tels espaces à la fonction en partie muséographique existent dans la quasi-totalité des bibliothèques conçues ces dernières années* »¹⁰⁰, que ce soit dans des grandes ou des plus petites structures. On peut citer comme exemples la salle du patrimoine de la médiathèque André-Malraux de Strasbourg ou encore les espaces d'exposition du Rize de Villeurbanne.

Lorsqu'une ville bénéficie d'une collection liée à un écrivain particulier, des « musées littéraires » peuvent être aménagés à l'intérieur des bibliothèques¹⁰¹. La bibliothèque Émile-Zola de Montpellier a ainsi valorisé la donation effectuée par la famille de Léo Mallet (1909-1996) en 2005 en ouvrant une salle dédiée au créateur de Nestor Burma. On peut y découvrir des manuscrits, des archives et certains des cinquante-trois objets divers du fonds, dont sa machine à écrire et sa lampe de bureau. Aux Champs Libres de Rennes, c'est carrément un Musée du Livre et des Lettres Henri Pollès (1909-1994) qui a été créé au sixième niveau de la bibliothèque. Il propose une reconstitution du bureau, de la chambre, de la salle de bain, et de l'escalier de l'homme de lettres breton sur plus de 650m². Il est

⁹⁹ « Normandie, la nouvelle bibliothèque de Caen, construite par OMA », Actualité, 27 septembre 2010 : <https://www.actualite.com/article/monde-edition/normandie-la-nouvelle-bibliotheque-de-caen-construite-par-l-oma/21313>

¹⁰⁰ *Métamorphoses. Un bâtiment, des collections*, BNU de Strasbourg p.170

¹⁰¹ Sur les maisons d'écrivains, voir GUDIN DE VALLERIN Gilles, « Conserver l'esprit de l'écrivain dans tous ses états : fonds littéraires des bibliothèques et maisons d'écrivain », *BBF*#3, 2010, p.40-45

d'ailleurs intéressant de voir qu'au niveau 3 du bâtiment prend place un cabinet de curiosités formé à partir des collections du Musée de zoologie de l'université de Rennes-I. Ce musée Henri Pollès et ce cabinet de curiosités rappellent au visiteur que les bibliothèques et les universités possèdent des collections bien plus diversifiées qu'attendu. À Vichy, ce sont des objets personnels de Valery Larbaud (1881-1957) qui sont exposés au deuxième étage de la bibliothèque municipale à laquelle l'écrivain a donné son nom. Il revient à quelques bibliothèques municipales de gérer des maisons d'écrivains possédant un lien plus ou moins étroit avec l'auteur. La BMC de Rouen est ainsi responsable de la maison de Pierre Corneille, qui possède encore des meubles lui ayant appartenu, et du pavillon de Croisset où vécut et écrivit Gustave Flaubert. À Grenoble, ce sont deux lieux liés à la vie de Stendhal que doit orchestrer la bibliothèque municipale : l'appartement natal de Stendhal et l'appartement de son grand-père Gagnon, où ont été installés des bustes, des portraits et des meubles de l'ancien musée. On y voit également une reconstitution du bureau et de la bibliothèque.

Dans tous ces cas, la bibliothèque et le musée se fondent en une seule et même entité culturelle. Les deux activités s'alimentent l'une l'autre, aussi bien dans le cas d'une exposition permanente que d'une exposition temporaire.

L'exposition temporaire

Les résultats du questionnaire « Les objets en bibliothèque » ont montré que 35% des répondants montaient des expositions temporaires incluant certains des objets qu'ils conservent¹⁰². Il est vrai qu'avoir à sa disposition des objets en lien avec le thème de son exposition (quand ils n'en sont pas tout simplement le sujet) contribue à la construction d'expositions attractives. C'est ce dont a témoigné Geneviève Boisard dans le catalogue de l'exposition sur le cabinet de curiosités de la bibliothèque Sainte-Genève, contribution de la bibliothèque aux festivités du Bicentenaire de la Révolution en 1989 :

Très vite l'idée s'est imposée de faire revivre le Cabinet de curiosités, ce qui nous permettait d'échapper aux expositions de livres et de manuscrits toujours un peu austères [...]. L'exposition et son catalogue nous ont permis de faire renaître une splendeur aujourd'hui bien réduite.¹⁰³

L'objet est effectivement considéré comme étant plus immédiatement séduisant à la vue dans une exposition. Il permet de casser la linéarité induite dans une exposition de livres et de patrimoine écrit en général.

Mais alors que le livre s'adresse d'abord à l'entendement et nécessite la connaissance d'une langue et d'une méthode de lecture, l'objet se laisse appréhender par les sens, du moins superficiellement, sans recours à aucune langue. « Ce qui fait qu'un analphabète ou même un jeune enfant pourront toujours tirer quelque profit d'une visite de musée, alors qu'ils seront incapables d'exploiter les ressources d'une bibliothèque. »¹⁰⁴

¹⁰² Voir p.64

¹⁰³ ZEHACKER Françoise et PETIT Nicolas, *Le Cabinet de curiosités de la Bibliothèque Sainte-Genève*, p.5

¹⁰⁴ MAIRESSE François, « Musée et bibliothèque : entre rapprochement et distance », in *Bibliothèques et musées, notions et concepts communs*, p.25

L'affirmation de Bernard Deloche, cité ici par François Mairesse, est forte. Elle tend à montrer la supériorité de l'image sur le texte, en ce qui concerne l'accessibilité immédiate. Même si cela est vrai dans les grandes lignes, il est nécessaire de préciser qu'une visite de musée peut se révéler tout aussi inefficace pour un enfant ou même un autre individu – en particulier s'il est peu habitué aux visites culturelles – si la médiation est absente ou lacunaire. Les objets ne sont pas tous immédiatement compréhensibles : parfois leur fonction est complexe ou inconnue, leurs matériaux exotiques, leur usage s'est perdu... De plus, montrés dans des vitrines, les objets ne peuvent être ni manipulés ni bien observés. Les instruments sont arrêtés et ne fonctionnent plus, ce qui n'aide guère le public à les appréhender correctement. Reste alors leur aspect insolite ou leur beauté plastique pour capter l'œil des visiteurs. Dans un ouvrage déjà cité, Alain Chante évoque les vagues qui se sont succédées entre la fin du XVIII^e siècle et la fin du XX^e, alternant l'arrivée massive d'objets en bibliothèque et leur retrait, cycle achevé par l'ouverture des bibliothèques aux expositions patrimoniales¹⁰⁵. Il pointe notamment la modernité que représente la présence d'objets en bibliothèques :

Cet apport d'objets était-il relatif à une situation très particulière d'afflux anarchiques, qui sera corrigée ultérieurement par leur reversement dans des musées [...] ? Ou au contraire n'était-ce pas une nouveauté, gage d'avenir, qui provoqua ensuite, par réflexe d'obéissance à la tradition, un recul au XIX^e siècle pour mieux s'imposer par la suite, [...] avec les bibliothèques – et archives – modernes ouvertes au public par l'exposition, et non plus seulement à la consultation [...] ?¹⁰⁶

La modernité des bibliothèques de la seconde moitié du XX^e siècle semble ici en partie liée à la présence d'objets dans les rayonnages des bibliothèques et à leur exposition. Mais plus que de l'exposition permanente des objets en guise de décor dont nous avons rapidement parlé au début de ce chapitre, c'est de l'exposition temporaire ou permanente sous vitrine dont il est question ici. Par conséquent, ce type d'exposition se remarque dans l'espace, et attire le visiteur comme le ferait une vitrine ou un meuble de présentation vitré dans un magasin. La vitrine a pour effet de rassembler des éléments qui sont automatiquement désignés comme dignes d'intérêt par la séparation opérée par la vitre. Ils sont à la fois isolés, dévoilés et protégés, comme dans un écrin.

Ce meuble, horizontal ou vertical, est maintenant devenu commun dans les bibliothèques pour recevoir des sélections d'ouvrages, des petites expositions à thème ou des objets en complément d'expositions. C'est un objet-relais qui rassemble les préoccupations muséographiques du musée et de la bibliothèque.¹⁰⁷

Il est vrai que cela n'étonne plus guère de voir des vitrines d'exposition dans les bibliothèques. La BMVR de Nice expose par exemple deux jolies maquettes dans le hall d'entrée de sa bibliothèque centrale Louis Nucéra. Elles représentent des

¹⁰⁵ « *Durant la Révolution, celles-ci ont vu entrer dans leurs murs 'des objets très divers sans rapport avec les collections traditionnelles de la Bibliothèque : armures, costumes, pièces ethnographiques, monuments préhistoriques qui au cours du XIX^e iront rejoindre les musées spécialisés au fur et à mesure de leur création'* » (Blaselle, 1989). Et nombreuses sont celles qui possèdent un fonds de tableaux, gravures, estampes, objets divers. Où est la norme ? Où est l'écart ? » CHANTE Alain, « La notion de catalogue : de l'imprimé au numérique » in *Bibliothèque et musée, notions et concepts communs*, p.134

¹⁰⁶ *Ibid.* p134

¹⁰⁷ FABRE Isabelle et REGIMBEAU Gérard, « Les musées et les bibliothèques : espaces de documents et organisation des savoirs », in *Bibliothèque et musée, notions et concepts communs*, p.159

LES PERSPECTIVES : QUEL AVENIR POUR LES OBJETS EN BIBLIOTHÈQUE ?

architectures familières dans l'esprit des Niçois, mais qui ont connu des fortunes contraires. Le casino de la jetée-promenade, construit par Armand Moisant en 1882, immortalisé par de nombreuses affiches et cartes postales, fut détruit par les troupes allemandes en 1944. La gare du Sud, bâtie en 1892 pour desservir Dignes, a connu un destin bien plus heureux : après avoir été désaffectée et menacée de destruction, elle fut protégée au titre des monuments historiques et est devenue une médiathèque municipale en 2013.



Illustration n°6 – Bibliothèque Louis Nucéra (Nice) : Maquettes de la gare du Sud et de la jetée-promenade à l'arrière-plan du totem Sally exposé dans le hall de la bibliothèque (photo : E. Cherbuy)

Avec l'ouverture du site François-Mitterrand de la BnF, les expositions sont clairement devenues le véhicule privilégié de la valorisation physique des collections. Cette valorisation physique voit d'ailleurs se développer depuis une dizaine d'années son pendant numérique grâce à Gallica et aux expositions virtuelles créées par les équipes de la BnF dans un objectif de rayonnement culturel de l'établissement mais également de pédagogie. Exposer c'est en effet mettre en valeur, mais c'est aussi expliquer, faire connaître les collections, et les resituer dans un contexte historique et esthétique. Isabelle Fabre et Fabrice Regimbeau soulignent dans leur article une autre vertu de l'exposition : son caractère éminemment culturel. Elle constitue souvent l'élément central de la programmation culturelle d'un établissement, et sert de pivot à d'autres actions qui s'appuient sur elle : conférences, visites, ateliers, etc.

L'exposition au sein de la bibliothèque est alors posée comme un moyen de créer un événement médiatique, outil de médiation au sein d'un espace plutôt vécu comme impassible et ce malgré tous les mouvements internes de déplacement des personnes comme des objets.¹⁰⁸

Et de mouvement il en était question dans une exposition temporaire organisée en 2004 par les conservateurs Raphaële Mouren et Philippe Ferrand à la bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence. En plus de l'exposition d'objets jusqu'alors jamais présentés au public, l'originalité de cette manifestation intitulée

¹⁰⁸ *Ibid.* p.164

« Insolite patrimoine » tenait dans son parcours. Celui-ci serpentait dans les espaces de la bibliothèque, à la découverte d'objets qui y étaient exposés de façon permanente ou pour l'occasion. Les objets étaient donc utilisés dans un parcours « jeu de piste » afin de faire découvrir la galerie Zola, mais aussi les autres recoins de la Cité du Livre. Cette idée de faire sortir l'exposition des espaces qui lui sont dédiés est une bonne idée pour investir tous les espaces publics de la bibliothèque afin d'y faire circuler les visiteurs. Cela leur permet pourquoi pas de coupler cette découverte des œuvres et des bâtiments avec une découverte des services de la bibliothèque. Encore faut-il que la médiation soit présente et adaptée à cette occasion.

Les bibliothèques n'exposant pas leurs œuvres de façon permanente peuvent néanmoins montrer certains d'entre elles au public grâce au prêt. Nombreuses sont les bibliothèques prêtant leurs objets. Nous prendrons seulement deux exemples. La bibliothèque centrale du Muséum d'Histoire naturelle est très sollicitée pour le prêt d'objets d'art. Dernièrement, ce sont plus de 80 objets et œuvres d'art qui ont été prêtés au Musée de l'Homme¹⁰⁹ pour son nouveau parcours permanent, dont plusieurs bustes du sculpteur Charles Cordier présentés dans la section « Qui sommes-nous ? ». La bibliothèque municipale de Grasse prête également de temps en temps certains éléments de sa collection Alice de Rothschild. Par exemple, durant l'été 2016, deux pipes ont été montrées dans l'exposition du Musée d'art et d'histoire de Provence « Du comptoir au boudoir. Une histoire des cafés de Grasse dans les années 1900 ».



Illustration n° 7 – Musée d'Art et d'Histoire de Provence (Grasse) : Vue de l'exposition « Du comptoir au boudoir » ; pipe allemande en porcelaine à décor polychrome et rehauts d'or, XIX^e siècle (en bas à gauche) et pipe française en porcelaine polychromée, argent, corne et bois de cervidé, 1^{er} quart du XIX^e siècle (photos : E. Cherbuy)

¹⁰⁹ Le Musée de l'Homme dépend du MNHN, mais ce sont bien des prêts qui sont effectués entre les entités constituant le MNHN (Jardin des Plantes, Harmas Jean-Henri Fabre, Marinarium de Concarneau, Jardin zoologique de Paris, etc.)

S'INSCRIRE DANS LE PAYSAGE CULTUREL

Les bibliothèques se rapprochent-elles des musées ?

Un ouvrage intitulé *Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?* est paru dans la collection Études et recherche de la BPI en 1997. Cette date montre que la réflexion sur les ressemblances et les différences entre les deux institutions est déjà ancienne. Dans l'avant-propos, Anne-Marie Bertrand dresse la liste de ce qui les rapproche et ce qui les éloigne¹¹⁰.

Ce qui les rapproche tient autant à leur nature qu'à leur rapport avec le public. Il s'agit de leur origine révolutionnaire commune, leur fonction pédagogique évidente, leurs collections patrimoniales, et par conséquent leur rapport au temps long face à la survalorisation de la vitesse et de l'instantanéité, qui ne cesse de s'accélérer depuis 1997. Ces institutions ont toutes deux rencontré un franc succès public, mais elles partagent également le fait d'impressionner une partie de la population. Enfin, l'interrogation qu'elles ont constamment sur leurs missions et sur la formation de leur personnel est similaire. Ce qui les éloigne est aussi varié que ce qui les rapproche. L'écart entre les modes de médiation et l'usage traditionnel du lieu est évident : le musée prévoit un parcours, alors que la bibliothèque laisse plus de liberté au visiteur. Le fait que le musée soit une instance de légitimation évidente (aussi bien par l'achat pour les collections que par l'exposition temporaire), ce que n'est en aucun cas la bibliothèque de lecture publique est également une distinction fondamentale. La différence de statut des œuvres (inaliénable dans les musée, évolutif pour les collections courantes des bibliothèques) et par conséquent la différence dans le travail qui y est lié est également une dissemblance notable. Cette différence de statut des collections joue sans doute dans la considération distincte que l'on accorde en général au musée et à la bibliothèque. Le musée est perçu comme étant un lieu plus prestigieux, plus culturel que la bibliothèque : il conserve une collection riche et précieuse, les artistes aux cotes élevées sont très médiatisés, les vernissages sont des événements mondains...

Issues incontestablement du même arbre généalogique, les deux institutions occupent aujourd'hui pour les élus une place quelque peu divergente. Si la bibliothèque demeure sans aucun doute l'établissement culturel le plus fréquenté par les lecteurs-électeurs de la cité, le musée offre davantage ses cimaises aux regards des touristes de passage.¹¹¹

À une époque où toutes les collectivités dotent leur politique d'un volet « rayonnement », l'attractivité touristique des musées est vue d'un très bon œil par les équipes municipales et régionales. J'ajouterai néanmoins que le musée comme la bibliothèque sont depuis une décennie confrontés à une évolution de leur

¹¹⁰ BLANC-MONTMAYEUR Martine, CABANNES Viviane, DEOTTE Jean-Louis, et al., *Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?*, p.9

¹¹¹ *Ibid.* p.55

programme architectural qui va dans le même sens. Ils sont dans l'obligation de prévoir des espaces nécessaires à des activités qui leur étaient étrangères jusqu'à récemment, à l'instar de la cafétéria ou même du restaurant qui font pénétrer dans l'enceinte culturelle des éléments qui font frémir les conservateurs : aliments, boissons, etc. Aménager un restaurant lors des rénovations de musée ou de leur construction semble être un passage obligé à l'heure actuelle, et de préférence en y associant un grand nom de la gastronomie : le restaurant Guy Savoy à la Monnaie de Paris, le Café Bras au Musée Soulages de Rodez... Les bibliothèques n'ont pas encore franchi le pas, dans lequel on reconnaît bien le côté « glamour » du musée. En revanche, on n'hésite plus à parler de « salles muséographiques » pour les nouveaux bâtiments construits pour les bibliothèques¹¹². De surcroît, on peut partager l'avis de Michel Melot et trouver certaines propositions muséales plus réussies dans les bibliothèques que dans les musées, en particulier pour celles qui touchent à des figures littéraires :

Certaines bibliothèques ont constitué des fonds spécialisés sur des écrivains, comme Paul Eluard à Saint-Denis, Rimbaud à Charleville-Mézières ou l'Espace Roger Vercelet à Dinan. D'autres fonds littéraires peuvent être liés à d'autres aventures littéraires, comme le fonds Pollès à la bibliothèque municipale de Rennes ou la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet. On pourrait opposer à ces collections quasi muséales totalement intégrées dans des bibliothèques et fonctionnant comme elles, l'étrange spectacle purement muséographique qu'offrent, au musée Carnavalet, les lits de Marcel Proust, d'Anna de Noailles ou de Paul Léautaud avec son pot de chambre.¹¹³

Michel Melot pointe ici l'artificialité et le manque d'authenticité du musée, qui présente souvent des collections « hors sol ». Cet écueil est évité lorsque les fonds sont conservés au maximum dans les lieux où ils ont évolués ou bien où ils peuvent être traités selon leur nature : exposition pour les objets, consultation pour les livres, dépouillement pour les archives, en un mot, dans une bibliothèque-musée ! Sans aller jusqu'à entrer dans cette catégorie, beaucoup de bibliothèques possèdent vraiment des collections muséales. Par exemple la BNU de Strasbourg conserve un collier du Recteur de l'Université allemande de Strasbourg (dessiné en 1897) qui ne détonnerait pas dans un musée d'arts décoratifs¹¹⁴, et une momie de serpent dans son sarcophage de bois qui pourrait tout à fait avoir sa place au Louvre. Malgré tout, les bibliothèques et les musées, conscients de leurs ressemblances, continuent de voir avant tout leurs dissemblances :

La situation des deux institutions culturelles fait penser à ces vieux amis qui se retrouvent après bien des années. De leur histoire commune, ils gardent un souvenir attendri mais ont bien du mal à trouver pour le présent des terrains de mise en commun.¹¹⁵

Pourtant, la bibliothèque doit absolument continuer à s'ancrer dans le paysage culturel et s'affirmer comme le maillon indispensable qu'elle est à la chaîne du

¹¹² « Lieu devenu indispensable aux bibliothèques contemporaines, l'espace de conservation et de valorisation des collections patrimoniales est doté de salles muséographiques. » CHRISTOPHE Didier, *Métamorphoses*, p.170

¹¹³ MELOT Michel, *Collections littéraires, maisons d'écrivains*, BBF#2, 1997

¹¹⁴ Sur le site de la BNU, il est précisé que c'est un dépôt dont bénéficie la bibliothèque depuis l'après Seconde guerre mondiale, sans préciser malheureusement d'où provient ce dépôt : <http://www.bnu.fr/collections/le-tresor-du-mois/les-tresors-de-annee-2011/janvier-2011-le-collier-du-recteur>

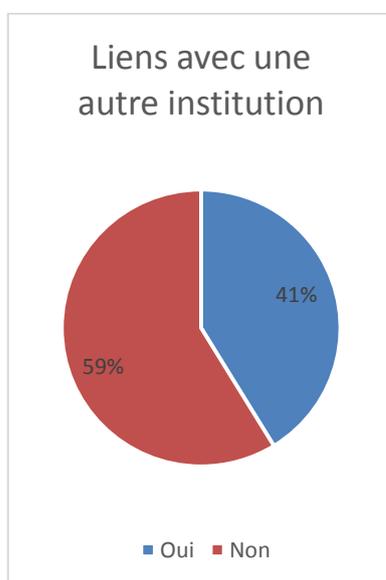
¹¹⁵ *Le musée et la bib, vrais parents ou faux amis ?*, p.55

savoir. Pour cela, elle doit développer des contacts et des partenariats avec les autres institutions culturelles, et ne pas hésiter à mettre en valeur son patrimoine, qu'il soit écrit ou muséal.

Les résultats du questionnaire : les collaborations avec d'autres institutions culturelles

L'un des objectifs du questionnaire était d'en savoir plus sur les liens qu'ont – ou que n'ont pas – les bibliothèques avec d'autres institutions culturelles ou scientifiques grâce aux objets qu'elles conservent. Deux questions étaient donc posées : « Êtes-vous en rapport avec une autre institution patrimoniale à propos de ces objets ? » et « Si oui, lesquelles ? ».

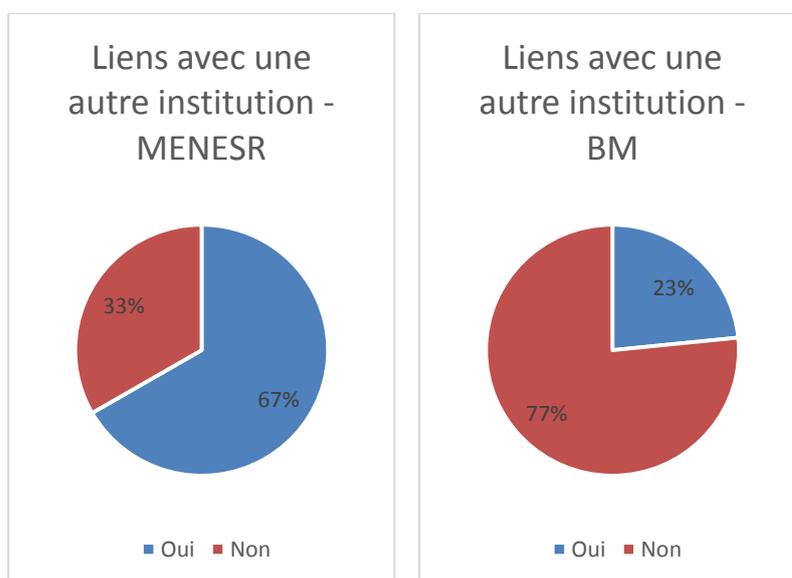
Sur la totalité des bibliothèques possédant des objets et ayant répondu au questionnaire, 41% seulement déclarent avoir des liens avec une autre institution à propos des objets.



Ce résultat peut être interprété en deux temps. Tout d'abord, il peut sembler étonnant qu'une large majorité des bibliothèques n'aient aucun rapport avec d'autres institutions patrimoniales au sujet de leurs objets quand 66% d'entre elles admettent dans ce même questionnaire que ce patrimoine pose des problèmes de conservation particuliers¹¹⁶. Le territoire français est quadrillé de nombreux musées aux spécialités diverses, vers lesquels les professionnels des bibliothèques décontenancés par leurs objets peuvent se tourner pour demander des conseils. Dans un second temps, ce résultat peut sembler tout à fait normal en raison du caractère non central des objets dans le métier quotidien des bibliothécaires et des conservateurs. Les objets forment des collections marginales en bibliothèque (à l'exception notable des bibliothèques-musées), et n'ont pas encore toujours suscité l'intérêt qu'ils méritent. Les contacts avec d'autres institutions patrimoniales doivent donc exister chez ceux qui ont répondu « non » à la question, mais pas autour des objets.

¹¹⁶ Voir p.20

La différence est à nouveau très marquée entre les BM et les bibliothèques MENESR : ces dernières sont proportionnellement trois fois plus nombreuses à avoir des liens avec d'autres institutions que les BM (67% contre 23%).



Cela tient sans doute au fait que les réseaux de l'enseignement supérieur sont nombreux, et que la majorité des établissements de cette catégorie ayant répondu se trouvent à Paris ou en région parisienne. La proximité géographique favorise souvent les rapprochements. Par ailleurs, les bibliothèques de grandes écoles vont logiquement chercher des appuis auprès des musées dépendant de leur propre établissement (bibliothèques de l'X, des Mines, du CNAM). Il en va de même pour la bibliothèque de l'Institut de France, qui fait appel si nécessaire aux compétences des agents des musées dépendant de l'Institut¹¹⁷.

Pour ce qui est des institutions culturelles citées par les bibliothèques, la principale surprise réside dans le fait que la BnF n'apparaît qu'à trois reprises. La BM de Moulins et la BM de Dijon ont toutes deux pris contact à propos de globes terrestres et célestes. La première a signalé un globe à la BnF dans l'espoir de l'identifier. La seconde a fait restaurer sa collection de globes par l'atelier du département des Cartes et Plans en 2011 et 2013, dont le globe Legrand¹¹⁸. Cette opération a été réalisée grâce au soutien et à la subvention du Ministère de la Culture dans le cadre du Plan d'Action pour le Patrimoine Écrit¹¹⁹. Enfin, l'Institut international de la marionnette (Charleville-Mézières) a des rapports réguliers avec le département des Arts du Spectacle pour des raisons thématiques évidentes. La BnF est pourtant citée sur les sites internet de plusieurs autres bibliothèques à propos de leurs objets, comme par exemple la BMI d'Epinal dont le globe de Forfillier et le portefeuille à estampes des princes de Salm ont également été restaurés dans les ateliers de la BnF en 2006 et 2007. La BnF est-elle un partenaire

¹¹⁷ L'Institut est très riche en monument et en musées en région et à Paris. Parmi eux : le musée Jacquemart-André, le musée Marmottan Monet, le musée Claude Monet à Giverny, le château de Chantilly, les villas azuréennes Ephrussi de Rothschild et Kérylos, la maison Pasteur à Arbois.

¹¹⁸ Voir p.48

¹¹⁹ http://www.bm-dijon.fr/OpacWebAloes/File/BPE/Diapo_restoration-globes-BM-Dijon.pdf

trop évident pour être cité ? Ou est-ce que la question a été comprise comme concernant uniquement les partenaires qui ne sont pas les bibliothèques ?

En effet, du côté des bibliothèques municipales ce sont surtout les musées, et en particulier les musées des Beaux-arts qui sont sollicités. Ce sont d'abord les divers musées municipaux qui sont consultés. La bibliothèque y trouve les compétences adéquates, sous l'égide de la même tutelle. Ainsi, les médiathèques de Saintes font appel aux musées de la ville (musée archéologique, musée de l'échevinage, musée Dupuy Mestreau), la BM de Dole au musée des Beaux-arts, celle de Besançon au musée des Beaux-arts et d'archéologie, au Muséum, au musée comtois, etc., celle d'Avranches au musée d'art et d'histoire... La BM de Cambrai reconnaît poser ponctuellement des questions au musée des Beaux-arts de Cambrai, « *plus habitué à la conservation des collections multi-supports* ». La médiathèque Équinoxe de Châteauroux travaille avec le musée Bertrand pour des expositions ponctuelles pour lesquelles les deux établissements se prêtent réciproquement des objets. La BM de Grenoble, très concernée par les activités propres à un musée puisqu'elle doit gérer les deux entités formant le musée Stendhal, multiplie les contacts avec ses partenaires municipaux (musée Dauphinois et musée de l'Ancien Evêché) mais aussi départementaux, avec le musée de la Révolution française de Vizille et le musée de Saint-Antoine-l'Abbaye. En effet, les contacts des BM ne se bornent pas aux établissements de leur propre ville. Par exemple, si la BM de Valenciennes échange avec le musée des Beaux-arts de la ville à propos de ses peintures, elle va chercher les compétences du musée de Calais concernant sa collection de dentelles. La BM de Dole a noué des relations avec le Muséum d'histoire naturelle de Besançon. La directrice de la médiathèque d'Auterive a eu le bon réflexe de chercher l'appui du musée des Antiques de Toulouse (ou musée Raymond) ainsi que des universités locales dispensant des formations en archéologie et en muséographie afin de conserver au mieux les collections de monnaies, médailles et les vestiges archéologiques issus de fouilles locales. D'autres structures aux collections exceptionnelles ont pris langue avec des musées nationaux voire internationaux. La BM d'Amiens est ainsi entrée en contact avec le musée de Cluny (Paris), musée national du Moyen Âge, à propos des objets d'art médiévaux de la collection Lescalopier. Pour les ivoires gothiques de cette même collection, la BM est en relation avec l'Institut Courtauld de Londres. C'est le seul exemple de contact international de cette étude.

Du côté des bibliothèques dépendant du MENESR, les grands établissements nationaux sont naturellement plus présents. Les structures riches d'un patrimoine éclectique sont en lien avec de grands musées aux collections tout aussi variées en termes de support : la BNU de Strasbourg avec le Louvre, la Bibliothèque Sainte-Geneviève avec le musée national de la Marine et avec le musée du Quai Branly...

Les établissements aux collections plus thématiques se tournent naturellement vers des musées aux collections similaires. La bibliothèque de l'ESPE de Lille est ainsi en lien avec le Musée national de l'Éducation qui occupe la très belle maison des Quatre Fils Aymon à Rouen. Les bibliothèques scientifiques comme celles de Polytechnique ou de l'Observatoire s'orientent logiquement vers le CNAM et ses collections d'instruments scientifiques. La bibliothèque de l'Institut Henri-Poincaré a des contacts avec le Palais de la Découverte, qui expose le même type de modèles mathématiques. Des liens se tissent également au sein d'un même établissement : la bibliothèque des Mines travaille avec le Musée de minéralogie de l'école, la bibliothèque du CNAM avec la partie musée du centre. La BDIC

quant à elle échange avec son voisin à propos des *militaria*, car ce voisin n'est autre que le Musée de l'Armée sis dans l'Hôtel des Invalides.

À certaines occasions, les bibliothèques se tournent vers des types bien particuliers de musées seulement pour des opérations ponctuelles. Par exemple, la BUPMC a fait appel au musée de l'École vétérinaire de Maisons-Alfort pour l'aider à traiter les cires de la collection de l'ancien musée Dupuytren.

Le Centre des Archives du féminisme (CAF) de la bibliothèque universitaire d'Angers est sans doute celui qui a témoigné des contacts les plus nombreux et les plus divers. Elle s'adresse aussi bien à l'une des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris (la Bibliothèque Marguerite-Durand sur l'histoire des femmes, du féminisme et du genre) qu'à la BDIC (Paris X-Nanterre), en passant par des associations comme le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir et l'association Archives du Féminisme. France Chabod, responsable du CAF d'Angers, a également mentionné d' « autres centres d'archives » comme partenaires, sans préciser lesquels. Elle est d'ailleurs l'une des seules parmi tous les répondants à avoir cité des services d'archives comme partenaires, avec la BM d'Evreux qui est en lien avec les archives municipales de la ville.

Quant aux bibliothèques dépendant d'autres tutelles ou de statut privé, elles nouent également des contacts avec des partenaires variés. Le cas le plus simple est celui de la bibliothèque Kandinsky du Centre Pompidou, dont les conservateurs consultent leurs collègues du Musée national d'art moderne en cas de besoin. Les conservateurs de la bibliothèque du Conservatoire national supérieur de musique et de danse n'ont quant à eux qu'à traverser la place de la Fontaine aux Lions pour aller travailler avec ceux du Musée de la musique de la Philharmonie de Paris. La bibliothèque de l'IsdaT s'adresse au musée des Augustins de Toulouse pour son conseil scientifique. En plus du département des Arts du Spectacle de la BnF, l'Institut international de la marionnette est en contact avec d'autres institutions patrimoniales liées au monde des marionnettes, comme le musée de l'Ardenne et le Musée Gadagne de Lyon, formé du musée d'histoire de Lyon et du musée des marionnettes du monde. De statut privé, la bibliothèque de Port-Royal est, par ses collections et son histoire, en rapport avec le musée national de Port-Royal des Champs. Situés dans les Yvelines à l'emplacement de l'abbaye des Solitaires rasée par Louis XIV, le musée et le domaine appartenaient à la Société de Port-Royal avant d'être cédés à l'État en 2004. Les liens intellectuels et scientifiques perdurent naturellement entre la bibliothèque parisienne et le musée national.

Enfin, le dernier acteur à être cité par les bibliothèques est l'État lui-même, par le truchement des DRAC. Cette citation n'intervient que trois fois, mais elle montre un phénomène intéressant : celui de la présence d'objets protégés au titre des monuments historiques au sein des bibliothèques françaises. Pour Bar-sur-Aube, 32 notices d'objets apparaissent comme résultat dans la base de données Palissy. Il est malheureusement impossible de savoir si ces objets sont tous conservés dans la bibliothèque à partir de la base du MCC. En effet, le champ « édifice » n'est pas rempli de manière très précise. Il y est écrit « Musée, bibliothèque (ancien hôtel) », ce qui ne donne pas une localisation fine des objets. Néanmoins, le fait que le conservateur ayant rempli le questionnaire pour la médiathèque Albert-Gabriel ait précisé avoir affaire à la Drac ainsi qu'au conservateur des antiquités et objets d'art (CAOA) prouve bien qu'il y a des objets protégés dans ses murs¹²⁰. La bibliothèque des Ponts et Chaussées a également

¹²⁰ Le CAO A est en effet chargé, entre autres, du récolement quinquennal de ce patrimoine protégé.

déclaré être en relation avec la DRAC à propos de ses objets¹²¹. Quant à la bibliothèque de l'X, qui n'a pas cité les services des MH comme partenaires, on peut soupçonner qu'elle est en lien avec eux car son site Internet spécifie qu'elle conserve des objets protégés à ce titre : « *Le Centre de Ressources Historiques conserve plus de 400 objets scientifiques anciens, dont 87 ont fait l'objet d'une procédure de classement parmi les monuments historiques* »¹²². Le fait que les services des MH pénètrent dans les bibliothèques et entament des procédures de protection de certains objets est à mon sens une très bonne nouvelle. Elle a pour conséquence d'aider à mieux connaître ce patrimoine des bibliothèques et de le mettre en relief. Elle peut également subventionner en partie les campagnes de restauration des objets. Le conservateur ou le bibliothécaire en charge de ces objets peut également bénéficier du conseil scientifique et technique dispensé par le conservateur des monuments historiques référent. Bien sûr, la protection au titre des MH est aussi une servitude. Elle implique de porter une attention toute particulière aux conditions de conservation et de sécurité de l'objet. Mais elle lui donne également une visibilité et une renommée nouvelles, ou dans certains cas vient les confirmer. La bibliothèque qui préserve du patrimoine inscrit ou classé est ainsi clairement estampillé comme une institution patrimoniale reconnue, au patrimoine historique précieux. C'est une des voies de reconnaissance de la bibliothèque.

Occuper le terrain

Les pistes de valorisation des objets sont multiples, hors exposition permanente et exposition temporaire qui sont pour l'instant l'un des outils privilégiés par les bibliothèques.

La bibliothèque peut envisager de s'inscrire dans la politique touristique et culturelle développée dans les villes qui font partie du réseau des Ville et pays d'art et d'histoire (VPAH). Ce label, délivré par la direction générale des patrimoines du MCC qualifie « *des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien et à la qualité architecturale et du cadre de vie* »¹²³. Les collectivités qui s'engagent dans cette voie sont dans l'obligation de créer un service d'animation de l'architecture et du patrimoine et de travailler avec des guides conférenciers. Il est vrai que les VPAH portent d'abord leurs efforts sur la sensibilisation des publics au patrimoine bâti et au cadre de vie. Mais pourquoi ne pas envisager de faire pénétrer les visiteurs dans la bibliothèque pour leur montrer des documents concernant la thématique de la visite guidée (architecture de la ville, urbanisme, métiers anciens, etc.) et les objets patrimoniaux qu'elle renferme ? D'autant plus que les bibliothèques des centres anciens sont souvent installées dans des bâtiments intéressants sur le plan architectural. Cela inscrirait la bibliothèque dans le panorama des monuments à

¹²¹ Dans son cas, la recherche dans la base Palissy ne ramène aucune notice.

¹²² <https://www.polytechnique.edu/bibliotheque/fr/instruments-scientifiques>

¹²³ Définition tirée du site internet VPAH, consulté le 14 décembre 2016 : <http://www.vpah.culture.fr/label/label.htm>

visiter et permettrait sans doute à beaucoup de visiteurs de voir que le seuil d'une bibliothèque n'est pas si difficile à franchir.

D'une manière plus ponctuelle, cette inclusion de la bibliothèque en tant que lieu patrimonial ouvert peut se faire par le biais des Journées européennes du Patrimoine (JEP) ou, pourquoi pas, de la Nuit des Musées. La BM de Chambéry a déjà participé à cette manifestation (avant 2013) et l'expérience s'est avérée concluante pour les agents et pour le public¹²⁴. La bibliothèque humaniste de Sélestat, fermée pour cause de travaux, avait rouvert exceptionnellement pour la Nuit des Musées de 2014, à laquelle ont également participé entre autres la bibliothèque de l'Institut Polonais de Paris, la bibliothèque du Collège Irlandais... Sur le modèle de cette Nuit des Musées, qui existe en France depuis 2005, le MCC lance cette année la première Nuit des Bibliothèques, qui aura lieu le 14 janvier. Des manifestations de ce genre existaient déjà sur le territoire, comme la Nuit des bibliothèques de la métropole lilloise (depuis 2014), mais la volonté du MCC est de créer un rendez-vous national donnant une véritable visibilité médiatique à l'événement. Si cette première édition est un succès, il est permis d'espérer que la Nuit des Bibliothèques deviendra un rendez-vous aussi couru que les JEP, qui ne cessent depuis leur création en 1984 de gagner en surface médiatique et en taux de fréquentation¹²⁵. Aujourd'hui, toutes les grosses et moyennes bibliothèques participent peu ou prou aux JEP. Des visites guidées sont organisées pour emmener les citoyens à la découverte de leur patrimoine documentaire et architectural. Les BMC comme les BU et les BGE sont actives. Les « balades architecturales commentées » effectuées par le personnel de la bibliothèque des Grands Moulins (Paris-VII) sont toujours complètes. La BU du Havre (campus Lebon) présente ses services et l'architecture contemporaine de son bâtiment de 2006. D'autres bibliothèques, tout en ouvrant les portes de leurs bâtiments, organisent des manifestations dans lesquelles les objets sont partie prenante. Par exemple, la BMC de Versailles a organisé lors des JEP de 2016 un « café-patrimoine » mettant en scène deux objets, dont une tablette sumérienne. Intitulée « D'une tablette à l'autre : 5000 ans d'histoire de l'écriture et de ses supports », cette conférence réalisée autour d'un café ou d'une tasse de thé avait pour fil rouge « *deux objets rectangulaires de même taille conservés à la bibliothèque : l'un retient dans l'argile la mémoire de comptes administratifs, l'autre restitue des milliers de textes à l'encre électronique* »¹²⁶. Bien sûr cette animation peut avoir lieu à un autre moment de l'année : elle est même typique des conférences données quotidiennement dans les bibliothèques de France. Mais la programmer au moment des JEP lui donne une visibilité conséquente et fait découvrir au public occasionnel la programmation culturelle de l'établissement. C'est également ce genre d'animation qui habituera petit à petit le public – et les agents – à la présence légitime des objets en bibliothèque.

¹²⁴ L'opération n'a malheureusement pas été renouvelée par manque de moyens humains. Informations tirées des archives BiblioPat, discussion du 22/01/2013.

¹²⁵ En 1984, la manifestation d'un jour s'appelait « Journée portes ouvertes dans les monuments historiques ». Elle devient « Journées nationales du patrimoine » en 1992 et est étendue à deux jours. La dimension européenne est acquise peu à peu dans les années 1990.

¹²⁶ Programme des JEP 2016, consulté le 14 décembre 2016 : <http://journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/A-la-Une/Bibliotheque-municipale-de-Versailles-Ile-de-France>



Illustration n°8 – BM de Versailles : « Café-Patrimoine » du samedi 17 septembre 2016, intitulé « D’une tablette à l’autre : 5000 ans d’histoire de l’écriture et de ses supports ». Un rapport visuel particulièrement frappant ! (photo : BM de Versailles)

Les bibliothèques participent également à des projets au long cours concernant les objets. Pour ne donner qu’un exemple, la bibliothèque du Prytanée militaire de La Flèche, établissement d’éducation dépendant du Ministère de la Défense, participe pour sa part à un projet régional très intéressant, porté par l’université d’Angers : HerbEnLoire. Le projet HerbEnLoire a pour objectif de combiner un recensement, une expertise et une valorisation des herbiers de la région Pays de la Loire. Il est en lien avec des programmes nationaux comme e-Recolnat et internationaux fondés sur l’accès libre aux données de la recherche (Global Biodiversity Information Facility, Index Herbariorum). L’objectif de ce recensement régional précis est de donner une base fiable et si possible exhaustive aux chercheurs de l’université d’Angers s’intéressant aux botanistes de la région. Cette base a aussi l’ambition de servir à une étude de la répartition des espèces depuis le XIX^e siècle. En participant à ce recensement, la bibliothèque du Prytanée s’inscrit dans un projet de recherche à l’échelle de sa région et signale des documents qu’elle considère comme des objets, ses herbiers.

ÊTRE PRÉSENT SUR LE NET

Depuis une dizaine d’années, la valorisation du patrimoine ne peut plus s’envisager sans un volet numérique, passant par Internet. La valorisation des objets peut se faire de différentes manières.

Des objets cités mais non consultables

La première d’entre elles est la présence des objets dans les bibliothèques numériques. Les moteurs de recherche sont parfois communs avec d’autres institutions culturelles de la ville, ce qui a pour conséquence de noyer les objets de

la bibliothèque parmi les nombreux objets issus des collections de musées. Parfois les objets des bibliothèques ne sont même pas du tout numérisés, la priorité étant sans doute allée au patrimoine écrit de la bibliothèque pour faire face à l'avalanche d'œuvres numérisées provenant des cimaises des musées. Par exemple le site donnant accès aux collections numérisées de la ville de Marseille, MARIUS (MARseille Images Universelles et Singulières) prévient d'emblée le visiteur qu'il trouvera des œuvres de provenance diverses : « *Marius.marseille.fr offre un accès aux collections numérisées des documents et œuvres d'art conservées à la bibliothèque, aux archives et dans les musées de Marseille.* ». La recherche d'objets renvoie 638 notices objets, dont aucun ne provient de la BM alors que la bibliothèque possède plusieurs objets de valeur, comme un buste autoportrait de Charles Daumier ou des toiles de Louis Brauquier¹²⁷.

Au contraire de Salamandre¹²⁸, la bibliothèque numérique du Collège de France qui dispose d'un index fin de typologie d'objets, des bibliothèques numériques renommées comme Numistral (Strasbourg), Numelyo (Lyon) et Rosalis (Toulouse) ne permettent pas de faire une recherche en sélectionnant « objet » dans le champ du type de document. Le visiteur ne peut donc pas avoir une vue d'ensemble des objets potentiellement numérisés dans ces bibliothèques : ils demeurent donc invisibles.

Lorsque le signalement des objets ne se fait pas dans le catalogue, comme c'est encore le cas pour la plupart des bibliothèques, il peut au moins se faire par le biais d'un paragraphe ou d'une page du site internet. Ce signalement peut n'être qu'une simple description, qui a au moins le mérite de citer ces objets et de les inclure dans les collections de l'institution. C'est ce que fait par exemple la bibliothèque de Port-Royal¹²⁹. Ce signalement peut prendre une forme un peu plus développée, qui se concentre sur une collection particulière, comme par exemple celle des modèles mathématiques exposés de façon permanente dans la bibliothèque de l'Institut Henri-Poincaré à Paris¹³⁰. De la même manière, la BMI d'Épinal fait un focus sur deux de ses « objets remarquables » (le globe de Forfillier acquis en 1828 et le portefeuille en carton bouilli et parchemin vert destiné à conserver les estampes des princes de Salm) à la fin de la page nommée « Nos collections »¹³¹. D'autres institutions ont pour l'instant fait le choix de signaler leurs objets en leur consacrant une page de leur site internet : cela va de l'Institut de France, qui y dit conserver « *plus de 1600 objets d'art, historiques et commémoratifs d'une grande variété* »¹³², à de plus petites structures comme la médiathèque Léon-Alègre de Bagnols-sur-Cèze, qui dédie une page de son site à sa collection Rabelais, collection hétéroclite composée de boîtes de camembert, de bouteilles de vin, de

¹²⁷ Réponse au questionnaire, par Jean-François Pinet du fonds ancien de la bibliothèque de l'Alcazar.

¹²⁸ L'index permet de chercher parmi les colliers, les armes, les brûle-parfums, les statuettes, les vases, etc. : <https://salamandre.college-de-france.fr/iconographie-search-form.html>

¹²⁹ « *Enfin, la Bibliothèque est riche de certains objets de mémoire, comme des crucifix, des reliquaires ou le cilice de Pascal, dont la valeur est parfois plus sentimentale qu'artistique, mais qui sont aussi des témoins de pratiques culturelles et d'une certaine forme de piété.* » : citation tirée de la page de présentation de la bibliothèque, site consulté le 14 décembre 2016. <https://www.bib-port-royal.com/bibliothequegen.html>

¹³⁰ <http://ihp.fr/fr/biblioth%C3%A8que/pr%C3%A9sentation/mod%C3%A8les%20math%C3%A9matiques>

¹³¹ « *La BMI possède dans ses collections des objets plus insolites...* » : citation tirée de la page « Nos collections » du site de la BMI d'Épinal, consulté le 15 décembre 2016. <http://www.bmi.agglo-epinal.fr/EXPLOITATION/nos-collections.aspx>

¹³² Site de la bibliothèque de l'Institut de France, consulté le 14 décembre 2016 : <http://bibliotheque-institutdefrance.fr/collections/objets>

livres du XVI^e siècle¹³³... De quoi piquer la curiosité du visiteur ! D'autres sites n'exposent pas eux-mêmes leurs collections d'objets mais n'hésitent pas à faire un renvoi vers le site d'une institution partenaire. Il en est ainsi pour la médiathèque d'Auterive, qui fait preuve d'une belle énergie pour faire découvrir son fonds archéologique. Une page du site est consacrée à ce fonds et en fait l'historique. Elle n'est pas illustrée, mais ce qui est intéressant c'est qu'elle fait de la publicité pour une autre médiathèque du département, celle de Venerque :

Amis chercheurs, passionnés ou simples curieux, saviez-vous qu'il existe un centre de ressources extraordinaire à la médiathèque de VENERQUE ? En effet, le Fonds patrimonial de la Basse Vallée de l'Ariège, inauguré le 23 Mai 2013, est un fonds de ressources documentaires créé grâce à la généreuse donation de Louis LATOUR. Exposition d'objets patrimoniaux, ouvrages scientifiques ou littérature grise type mémoires, articles de presse, revues... Il s'agit d'un prolongement idéal aux vestiges archéologiques d'AUTERIVE, alors n'hésitez pas à vous rapprocher de la médiathèque de VENERQUE.¹³⁴

La médiathèque d'Auterive pousse également les visiteurs de sa page à aller découvrir les vestiges médiévaux à côté du foyer social de sa commune. Sur cette même page, elle propose de mettre en contexte ce patrimoine en mettant à la disposition des lecteurs toute sorte de documentation sur le patrimoine et l'histoire de l'époque de ces différentes ruines et objets. En une seule page, la petite médiathèque fait œuvre utile de pédagogie et de loisir savant.

Enfin, dernier exemple dans cette catégorie qui signale ses objets par un paragraphe ou une page sur son site Internet, la BM de Grasse. Les pipes et boîtes d'allumettes de la baronne Alice de Rothschild ne se trouvent pas dans la bibliothèque numérique de la médiathèque. Un paragraphe leur est consacré dans la section descriptive du patrimoine de la bibliothèque. Il se termine par le renvoi du visiteur à la base des Musées de France, où est visible une partie de la collection au fur et à mesure du catalogue réalisé par l'équipe de la bibliothèque¹³⁵.

Des collections consultables sur le net

Certaines bibliothèques ont poussé plus loin le signalement et la mise à disposition virtuelle de leurs collections d'objets. C'est le cas notamment de l'Institut international de la marionnette. Ses poupées sont consultables via le catalogue par le filtre de recherche « objet à 3 dimensions ». La recherche à partir de ce simple champ donne un résultat de 424 objets, qui sont dotés de notices illustrées. Mais l'institut de Charleville-Mézières a également été le porteur de projet du Portail des Arts de la Marionnette (PAM) suite à la participation de huit institutions concernées par ce type de patrimoine à un appel à projet lancé par le MCC dans le cadre du plan national de numérisation du patrimoine et de la

¹³³ Site de la médiathèque Léon-Alègre, consulté le 14 décembre 2016 : http://bagnols.c3rb.org/index.php?option=com_content&view=article&id=103:collection-rabelais&catid=30:manuscrits-et-collections-remarquables&Itemid=47

¹³⁴ Site de la médiathèque, visité le 15 décembre 2016 : <http://mediatheque.auterive-ville.fr/fonds-archeo>

¹³⁵ Voir p.54

création en 2008. Le PAM existe depuis 2011, et rassemble aujourd'hui les fonds numérisés de 27 institutions françaises.

Depuis quelques temps, les bibliothèques des grandes écoles scientifiques ont pris conscience de l'intérêt historique, technique et esthétique de leurs collections d'instruments anciens.

La bibliothèque de l'École Polytechnique a été précurseur parmi les bibliothèques de grand établissement dans la remise en lumière des collections d'objets. En plus de ses expositions permanentes et temporaires les mettant en scène¹³⁶, la bibliothèque les rend bien présents sur son site Internet. Dans la rubrique « Collections » du Portail Patrimoine, une page est consacrée aux instruments et une autre aux collections muséales. Ces deux listes sont cliquables, et amènent le visiteur sur une notice détaillée assortie d'illustrations.

La bibliothèque de l'Observatoire de Paris a choisi d'illustrer la page de présentation de ses collections patrimoniales avec deux beaux objets : le bureau de Humboldt et une sculpture en bois représentant Notre-Dame-de-Dessous-terre. Elle a développé une plate-forme spécifique, ALIDADE (Accès en Ligne aux Instruments, Documents et Archives De l'astronomiE), qui donne accès aux différents inventaires décrivant ses collections patrimoniales. L'internaute peut y retrouver des médailles, des sculptures, des peintures, des éléments de décor conservées à l'Observatoire. Enfin, la bibliothèque propose une page nommée « Le patrimoine sort de sa réserve » où la valorisation du patrimoine est réelle. Le contenu, riche, est éditorialisé et prend la forme de présentations des acquisitions, de petits dossiers thématiques, souvent en lien avec l'actualité nationale, scientifique, ou propre à l'établissement¹³⁷.

Quant à la bibliothèque de l'École centrale des Mines, elle a entrepris un travail très important de recherche avec l'aide d'un chercheur extérieur à la bibliothèque. Les premiers résultats de ce travail de fond sont mis en ligne. Il s'agit d'« éléments très restreints de cet inventaire destinés à attirer déjà l'attention sur l'existence de notre collection et à répondre partiellement à la curiosité de nos lecteurs et visiteurs »¹³⁸. Le visiteur en question peut se pencher sur un petit historique de l'évolution des instruments en topographie et géodésie avant de découvrir une trentaine d'instruments aux notices détaillées et illustrées.

Enfin, le SCD de Strasbourg a recruté des étudiants en master et en doctorat pour créer des métadonnées permettant d'identifier et de décrire les pièces de monnaie grecques et romaines numérisées dans le cadre du contrat de site alsacien. Nicolas di Méo, responsable du département des collections souligne dans un article récent l'importance non seulement de diffuser, mais d'enrichir les documents mis en ligne. Le travail de description spécifique réalisé par les étudiants numismates permet de créer une vraie plus-value scientifique à ces objets numérisés :

Les bibliothèques numériques patrimoniales apparaissent ainsi comme les lieux privilégiés d'une mise en relation des collections et des spécialistes

¹³⁶ Voir p.64

¹³⁷ <https://www.obspm.fr/-le-patrimoine-sort-de-sa-reserve-.html>

¹³⁸ Louis Patard, docteur en chimie, poursuit son travail sur les instruments de la bibliothèque de l'École des Mines. La base des objets devrait donc continuer à être alimentée. <https://patrimoine.mines-paristech.fr/Instruments>

capables de les commenter, et non plus seulement comme de simples outils de diffusion de contenus patrimoniaux qui se suffiraient à eux-mêmes.¹³⁹

LES OBJETS, SUPPORTS DE COMMUNICATION

Une autre manière, encore rare, de valoriser ses objets sur Internet est carrément de créer une visite virtuelle. C'est ce qu'a fait l'Inguimbertaine. Le site de la ville de Carpentras héberge en effet depuis juin dernier une visite virtuelle et commentée de ses locaux et de ses collections¹⁴⁰. L'internaute peut se déplacer parmi les rayonnages et cliquer sur des œuvres signalées par un point d'exclamation pour en savoir plus. Une partie de ces œuvres sont même modélisées à 360°. Ce dispositif, qui fonctionne bien, permet d'annoncer le transfert des collections à l'Hôtel-Dieu de la ville, et de faire patienter les visiteurs et les curieux en attendant la fin du déménagement. Le but premier de l'opération est bien sûr de rendre accessible à tous les riches collections de l'Inguimbertaine. Mais elle permet également de communiquer de manière intelligente sur le grand chantier de la bibliothèque.

Les objets des bibliothèques peuvent aussi être utilisés pour rendre plus attractif le programme culturel proposé par l'établissement. À Chalon-sur-Saône, le personnel est mobilisé autour du patrimoine, organisant régulièrement des présentations des collections ou des visites guidées du fonds patrimonial. Les objets sont clairement mis en avant dans la communication de la bibliothèque pour annoncer ces animations : « *Pourquoi y a-t-il un vitrail dans la salle de prêt ? De quand datent les globes de la salle d'étude ? De nouveau cet été, l'équipe Patrimoine vous fera remonter dans le temps lors d'une visite des locaux !* »¹⁴¹. Enfin, les objets deviennent parfois le support de la communication pratique de la bibliothèque. Ainsi à Dijon la fermeture estivale de la bibliothèque Patrimoine et étude a été annoncée sur les réseaux sociaux par l'une des plus célèbres figures bourguignonnes, Georges-Louis Leclerc de Buffon :

139 DI MÉO Nicolas, « Cinq idées reçues sur les collections universitaires », BBF#9, 2016

¹⁴⁰ Consulté le 15 décembre : <http://www.carpentras.fr/culture/bibliotheque-inguibertaine/richesses-patrimoniales-495.html>

¹⁴¹ Phrases de communication diffusées sur plusieurs sites annonçant une visite du 31 juillet 2015 : Centre régional du livre de Bourgogne, site du Grand Chalon, Info Chalon.com...

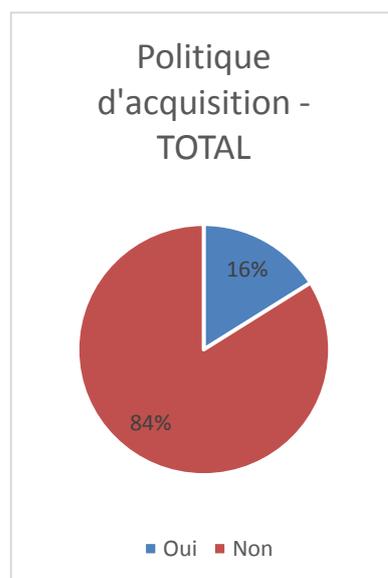


Illustration n°9 – BM de Dijon : exemple de communication utilisant un objet de la bibliothèque, en l’occurrence le buste de Buffon par Pajou. « En cas d’absence, je ne suis pas là / Si vous n’êtes pas là non plus, il n’y a personne » (photos : BM de Dijon)

DEVELOPPER SA COLLECTION

Les résultats du questionnaire : avez-vous une politique d’acquisition d’objets ?

La dernière question posée dans l’enquête concernait la mise en place – ou non – d’une politique d’acquisition d’objets. Seulement 16% des bibliothèques ayant répondu ont une politique d’acquisition.



Les raisons de ce faible résultat sont multiples. La bibliothèque a d'abord une politique documentaire basée sur l'écrit, l'audiovisuel et les ressources numériques. La présence d'objets en bibliothèque n'est pas encore ressentie comme légitime dans certaines bibliothèques, et ne sont donc pas considérés comme prioritaire. Dans d'autres cas, les collections sont closes (fonds de collectionneurs par exemple) et désirer les augmenter ne serait pas nécessairement pertinent. Mais les raisons principales qui freinent l'acquisition d'objets par les bibliothèques sont à mon sens des raisons tout à fait pratiques : le manque de place, de personnel, et de budget.

Il est intéressant de voir que des objets font partie des documents patrimoniaux achetés avec l'aide du Ministère de la Culture¹⁴². L'acquisition d'un objet par une bibliothèque est tout à fait justifiée si l'objet apporte une valeur ajoutée à la collection ou qu'il est en lien avec l'histoire de la bibliothèque. Cette aide apportée par le MCC est l'un des signes de la légitimation en cours de la présence des objets en bibliothèque.

Que les bibliothécaires le veuillent ou non, des objets font partie des collections de leur établissement. Qu'ils choisissent de s'en décharger en trouvant une institution culturelle prête à les accueillir ou bien qu'ils décident de les exploiter pour alimenter leur programmation culturelle, ils ne peuvent plus aujourd'hui continuer à les ignorer. Ces objets font partie du patrimoine de tous, et méritent à ce titre d'être portés à la connaissance de tous.

¹⁴² Voir ANNEXE IV

CONCLUSION

Le travail d'enquête, d'entretien et de bibliographie mené pour ce mémoire a, je l'espère, contribué à mieux faire connaître la richesse et la diversité des objets conservés dans les bibliothèques de France. Ces objets sont souvent qualifiés d'« insolites », ou d'« inattendus ». Peut-être le sont-ils en effet, mais ils sont avant tout la trace d'une histoire, de la constitution plus ou moins chaotique des collections, et témoignent d'activités ou de modes de pensées passés. Ils sont pour le moment encore largement inconnus du public comme des bibliothécaires :

Inconnus ces objets, tout petits et cachés dans de mystérieuses boîtes, ou bien encore imposants et qui ne trouvent leur place que bien difficilement parfois dans les réserves, méritent qu'au moins une fois on les sorte de l'obscurité pour les présenter et les faire connaître.¹⁴³

Cette citation tirée du catalogue de l'exposition « Insolite patrimoine » qui s'est tenue à Aix-en-Provence montre qu'en 2004 la préoccupation pour les objets était relativement neuve. En effet, les objets méritent pour la plupart qu'on les sorte de l'obscurité « au moins une fois », si ce n'est définitivement. Depuis 2004, de nombreux efforts ont été faits en ce sens, et la réflexion professionnelle sur cette question s'est approfondie, par le biais de manifestations comme les Journées d'études BiblioPat de 2012 consacrées aux objets ou l'Atelier du Livre de la BnF intitulé « Quand la bibliothèque devient musée » en décembre 2015¹⁴⁴. Le processus de légitimation de la présence d'objets en bibliothèque est en cours, et espérons que d'ici quelques temps tous les objets soient acceptés aussi bien que les collections numismatiques, dont la présence au sein des rayonnages n'a jamais été beaucoup questionnée. L'atout majeur des objets réside dans l'attrait qu'ils exercent auprès du public. En ces temps de vaches maigres, les bibliothèques feraient donc bien de se tourner vers leurs ressources patrimoniales encore inexploitées pour consolider leur image auprès du public et des décideurs politiques.

La typologie du patrimoine conservé dans les bibliothèques, qu'elles soient municipales, liées à l'enseignement supérieur ou associatives, est une invitation au décroisement entre musées, archives, bibliothèques et monuments historiques. La variété du patrimoine écrit et graphique est déjà grande et a habitué les bibliothécaires à traiter des documents de différentes natures. Les objets sont en définitive une petite variété supplémentaire qui permet, lorsque cela est possible, de se former et de monter en compétences. L'histoire des lieux et des collections ouvre le champ à un travail varié et renouvelé, au-delà des fondamentaux d'une bibliothèque. Les collections numismatiques, les peintures, les sculptures, les arts décoratifs, le mobilier, l'architecture historique, les instruments scientifiques forment un patrimoine commun qu'il faut appréhender dans sa globalité. Nombreuses sont les bibliothèques qui gèrent dorénavant et déjà un patrimoine varié. Elles sont néanmoins sans doute moins nombreuses à le faire de manière consciente. Pour arriver à cette prise de conscience, l'intervention d'un autre service patrimonial peut aider. Comment en effet douter de sa vocation

¹⁴³ Avant-propos de Patricia Larnaudie, adjointe au maire, déléguée à la Cité du Livre et aux médiathèques, in « Insolite Patrimoine », 2004, p.1

¹⁴⁴ La captation vidéo de cette journée n'ayant pas été versée au catalogue à ce jour, je n'ai malheureusement pas pu la consulter.

patrimoniale générale quand on occupe des lieux historiques protégés, comme dans le cas de l'Inguimbertaine, des bibliothèques municipales de Dijon ou de Saintes ? Ou lorsque l'un de ses documents est un tel trésor qu'il est classé monument historique, à l'instar de l'*Évangile selon saint Marc* de la BMI d'Épinal¹⁴⁵ ? Les métiers sont appelés à devenir de plus en plus transversaux, au bénéfice de la prise en compte du patrimoine dans sa globalité. Dernier exemple : la gestion de la conservation des œuvres d'art monumentales du campus de Jussieu a été confiée par l'Université à la BUPMC, reconnaissant de fait une capacité de gestion globale des conservateurs des bibliothèques.

Le patrimoine est déjà divers et diffus dans toutes les institutions patrimoniales de France, quelles qu'elles soient. Il reste aujourd'hui à assurer la diversité et la diffusion des savoirs parmi les conservateurs et les agents chargés de leur conservation, afin de faire de la bibliothèque du XXI^e siècle « *un équipement culturel global, chaînon essentiel du savoir, de sa constitution à sa diffusion* »¹⁴⁶.



Illustration n°10 – BU Santé de Lille-II : objet trouvé à la BU, annonce passée sur Twitter le 7 décembre 2016 (capture d'écran : M. Garambois)

¹⁴⁵ Un colloque a été co-organisé avec la DRAC Lorraine en 2012. Pour plus d'informations : <http://www.bmi.agglo-epinal.fr/EXPLOITATION/nos-collections.aspx>

¹⁴⁶ CHRISTOPHE Didier, *Métamorphoses...*, p.172

SOURCES

Entretien avec Claire Chemel, conservatrice chargée de la numérisation au département des Cartes et Plans de la BnF, 07 juillet 2016

Entretien avec Clément Tisserant et Véronique de Kok, du département de l'Information Scientifique et Technique et du Réseau Documentaire (DISTRD), 13 juillet 2016

Entretien téléphonique avec Dominique Giudicelli, conservatrice chargée des fonds anciens à la bibliothèque municipale de Grasse, 15 juillet 2016

Entretien avec Joëlle Garcia, conservatrice responsable des collections patrimoniales, et **Véronique van de Ponsele**, chargée des objets d'art, de la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, 18 juillet 2016

Entretien avec Annie Garra, conservatrice chargée du signalement et de la numérisation des fonds anciens de la bibliothèque municipale de Grasse, 17 août 2016

Entretien avec Benjamin Ravier-Mazzocco, conservateur responsable adjoint du fonds ancien de la bibliothèque municipale de Lyon, 31 août 2016

Entretien avec Rémi Gaillard, conservateur, bibliothèque universitaire de l'Université Pierre-et-Marie-Curie, 16 septembre 2016

Entretien avec Nadia Harabasz, responsable de la cellule conservation-restauration de la bibliothèque municipale de Dijon, 21 septembre 2016

BIBLIOGRAPHIE

GENERALITES

BALLEY, Noëlle. « Le puzzle, la coquille et le Lego : constructions patrimoniales ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2008, n° 6, p. 6-13

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0006-001>

BARBIER, Frédéric. « Patrimoine, production, reproduction ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2004, n° 5, p. 11-20.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0011-002>

BÉQUET, Gaëlle et CÉDELLE, Laure. « Numérisation et patrimoine documentaire ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2000, n° 4, p. 67-72.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0067-007>

CHOFFEL-MAILFERT, Marie-Jeanne (dir.), ROLLET, Laurent (dir.), et al. *Mémoire et culture matérielle de l'université : sauvegarde, valorisation et recherche*. Nancy : Presses universitaires de Nancy. Histoire des institutions scientifiques, 2008

DACIER, Émile et NEVEU, Pol. *Les Richesses des bibliothèques provinciales de France. Historique des dépôts, œuvres d'Art, manuscrits, miniatures, livres, reliures, musiques, dessins et gravures, monnaies et médailles, fonds locaux, spécialités*. Tome 1 : Abbeville à Luxeuil, Tome 2 : Lyon à Yvetot, Éditions des bibliothèques nationales de France, 1932

DIDIER, Christophe (dir.) et ZELLER, Madeleine (dir.). *Métamorphoses : un bâtiment, des collections [exposition, Strasbourg, 11 avril-20 septembre 2015]*. Strasbourg : Bibliothèque nationale et universitaire, 2015

DI MÉO, Nicolas. « Cinq idées reçues sur les collections universitaires ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2016, n° 9, p. 10-17.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-09-0010-002>

ÉBOLI, Gilles. « Pour une théorie du bloc ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2004, n° 5, p. 24-28.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0024-004>

GOTTELY, Alexandra. « Journée BiblioPat 2012 ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2013, n° 2, p. 91-92.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0091-004>

HÖFER, Candida, ECO, Humberto. *Libraries*, London : Thames&Hudson, 2005

HUCHET, Bernard et PAYEN, Emmanuèle. *L'action culturelle en bibliothèque*. Nouvelle édition. Paris : Éd. du Cercle de la librairie. Collection Bibliothèques, 2008

MARCETTEAU-PAUL, Agnès. « Le patrimoine, une valeur d'avenir ? ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2004, n° 5, p. 35-38.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0035-006>

MARTIN, Adèle. *Action culturelle à l'université: quel(s) territoire(s) pour la bibliothèque universitaire?* Ensib : mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Joëlle GARCIA, 2014

MELOT, Michel. « Qu'est-ce qu'un objet patrimonial ? ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2004, n° 5, p. 5-10.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0005-001>

MORELON, Dominique. *Les objets conservés dans les bibliothèques: rencontres professionnelles de Bibliopat*, 2012.

Disponible à l'adresse : http://www.bnf.fr/documents/lettre_cons_33_art7.pdf

TESNIÈRE, Valérie. « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2006, n° 5, p. 72-80.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-05-0072-002>

VERNET, André (dir.), JOLLY, Claude (dir.), VARRY, Dominique (dir.), POULAIN, Martine (dir.) *et al.*, *Histoire des bibliothèques françaises*, T.I-IV, Éditions du Cercle de la Librairie, 2008

TEXTES ET RAPPORTS OFFICIELS

ASSOCIATION FRANÇAISE DES RÉGISSEURS D'ŒUVRES D'ART (AFROA). Exemples de constats d'état, de conventions de prêts, etc. de différentes institutions (BmL, château de Versailles...)

Disponible à l'adresse : <http://www.afroa.fr/>

BASE JOCONDE. Thesauri du volet professionnel.

Disponible à l'adresse :

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/partenaires/AIDEMUSEES/telechargement.htm>

C2RMF. *Fiches techniques pour la conservation et la restauration des œuvres d'art.*

Disponible à l'adresse : <http://c2rmf.fr/conservation/fiches-techniques>

C2RMF. *Guide pratique du marquage d'identification des biens culturels*, 2015

Disponible à l'adresse :

http://c2rmf.fr/sites/c2rmf.fr/files/guide_pratique_pour_le_marquage_2015.pdf

MINISTÈRE DE LA CULTURE. *Marquage des collections publiques. Guide méthodologiques : évaluation des produits et procédés de marquage*, 2009

Disponible à l'adresse :

http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/files/securite/guide_methodologique_marquage.pdf

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DES BIENS CULTURELS,
Photographier ses objets de valeur

Disponible à l'adresse :

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/partenaires/AIDEMUSEES/photo-graphie-valeur.pdf>

DEGRAVES, Louis. *Le Patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le Directeur du livre et de la lecture par une commission de douze membres*. Paris : Ministère de la culture, 1982

SLL et MISTRD. *Charte de la conservation dans les bibliothèques*, 2011

Disponible à l'adresse :

http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/files/conservation_restoration/Charte%20de%20la%20conservation.pdf

CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES. *Charte des bibliothèques*, 1991

Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>

GAUTIER-GENTÈS, Jean-Luc. « Le patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le directeur du livre et de la lecture ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2009, n° 3, p. 27-27.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-03-0027-010>

Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques. 1998.

Disponible à l'adresse :

http://www.bnf.fr/documents/recommandations_DLL.pdf

RICHARD, Hélène. *La Formation aux questions patrimoniales*, rapport de l'Inspection générale des bibliothèques, 2010.

Disponible à l'adresse : http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/52/1/Formation_aux_questions_patrim_def_166521.pdf

RICHARD, Hélène. « La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2013, n° 5, p. 39-42.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0039-009>

VIAL, Mireille. « Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques de France ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1999, n° 1, p. 122-123.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-01-0122-012>

GESTION DES COLLECTIONS PATRIMONIALES

ARNOULT, Jean-Marie. « Les orientations de la conservation en France à la fin du XX^e siècle ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2000, n° 4, p. 32-38.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0032-002>

BÉGHAIN, Patrice. « Quels fondements pour une politique de conservation ? ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2000, n° 4, p. 29-31.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0029-001>

COQ, Dominique. *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'Esssib. La boîte à outils, 26, 2012

FOTHERGILL, Richard et BUTCHART, Ian. *Materiales no librarios en las bibliotecas : guía práctica*. Madrid : Fundación Germán Sánchez Ruipérez Ed. Pirámide, 1992

HOCH, Philippe. « Le plan de conservation ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2000, n° 4, p. 55-60.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0055-005>

LAMBLIN, Pierre-Jacques. « Quand j'entends parler de patrimoine, je sors de ma réserve ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2004, n° 5, p. 40-47

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0040-007>

MINOT, Véronique. *Concevoir un outil de gestion et de valorisation des collections muséales de bibliothèques*. Enssib : mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, 2009

Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/2063-concevoir-un-outil-de-gestion-et-de-valorisation-des-collections-museales-de-bibliotheque.pdf>

ODDOS, Jean-Paul (dir.). *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie. Collection Bibliothèques, 1997

RENOULT, Anne. *Quelle politique documentaire pour les bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris ?* Enssib : mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Françoise BÉRARD, 2010

ROBIN, Alice. *Création d'outils préparatoires à un déménagement de collections à la bibliothèque municipale de Rouen*, 2008

Disponible à l'adresse : http://www.bnf.fr/documents/demenagmt_rouen.pdf

LES COLLECTIONS SPECIFIQUES

ARTIER, Jacqueline. « Les collections patrimoniales de la bibliothèque de la Sorbonne ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1996, n° 3, p. 30-35.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-03-0030-006>

BARBIER, Frédéric, CASSON Patrick, DION Marie-Pierre et al. *Livres parcours : manuscrits et merveilles de la Bibliothèque de Valenciennes [exposition 20 janvier-12 mars 1995]*, Valenciennes : bibliothèque de Valenciennes, 1994

BEUDON, Nicolas. « Les collections atypiques : prêter autre chose que des produits culturels ? » *Le Recueil Factice*, 25 août 2015. [Consulté le 23 mai 2016]

Disponible à l'adresse : <http://lrf-blog.com/2015/08/25/atypiques/>

CASIOT, Frédéric. « Les collections singulières de la bibliothèque Forney ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2007, n° 4, p. 55-60.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0055-011>

CHATELAIN, Jean-Marc. *Un cabinet d'amateur à la fin du XVIII^e siècle: le marquis de Méjanès bibliophile*. Aix-en-Provence : Cité du Livre, 2006

CHEMEL, Claire. *Les objets insolites conservés dans les bibliothèques municipales*. Ensib : mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Gilles ÉBOLI, 2008.

DAVENNE, Christine, FLEURENT, Christine, BLUM, Charlotte et MÉRY, Véronique. *Cabinets de curiosités: la passion de la collection*. Paris : Ed. de la Martinière, 2011

DAVID, Édith et MULLON, Véronique. « Recensement des fonds particuliers et des collections singulières ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2007, n° 4, p. 64-67.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0064-013>

DE FUENTES, Madeleine, THOORIS, Marie-Christine, et al. *Les objets scientifiques : un siècle d'enseignement et de recherche à l'École polytechnique [exposition, 13 mars-21 septembre 1997]*. Palaiseau : École polytechnique, 1997

DELMAS, Jean-François. « Le projet scientifique et culturel de l'Inguimbertaine ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2011, n° 4, p. 26-31.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0026-005>

DELMAS, Jean-François. « La bibliothèque-musée Inguimbertaine », in *Ar(abes)ques* n°80, oct-nov-déc. 2015, p.16-17.

GUDIN DE VALLERIN, Gilles. « Conserver l'esprit de l'écrivain dans tous ses états : fonds littéraires des bibliothèques et maisons d'écrivain », *BBF#3*, 2010, p.40-45

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0040-007>

GUIBERT, Francine, DANDOY, Aurélie et BUCHET, Luc. *La collection de pipes et de boîtes d'allumettes de la baronne Alice de Rothschild [exposition 18 septembre – 9 octobre]*, Bibliothèque municipale de Grasse, Collection (RE)Découvertes n°80, 2004

JOCTEUR MONTROZIER, Yves. « Le fonds Stendhal de la bibliothèque municipale de Grenoble ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1997, n° 2, p. 22-27.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-02-0022-003>

LECOQ, Benoît. « Quelques réflexions sur les bibliothèques universitaires et leur patrimoine ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2000, n° 4, p. 61-65.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0061-006>

LUGLI, Adalgisa. *Naturalia et Mirabilia : les cabinets de curiosités en Europe*. Paris : A. Biro, 1998

MELOT, Michel. « Collections littéraires, maisons d'écrivains et bibliothèques ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1997, n° 2, p. 28-29.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-02-0028-004>

NICQ, Christiane. « Une collection singulière à la bibliothèque interuniversitaire de Montpellier ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1996, n° 3, p. 42-44.

Disponible à l'adresse: <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-03-0042-008>

PASTOUREAU, Mireille. « Les fonds patrimoniaux de la bibliothèque de l'Institut de France ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1997, n° 2, p. 41-44.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-02-0041-007>

PÉREZ, Eva et PIGNAL, Marc. « Numériser et promouvoir les collections d'histoire naturelle ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2013, n° 5, p. 27-30.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0027-006>

PEYRÉ, Yves. « La politique d'enrichissement de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1997, n° 2, p. 16-21.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-02-0016-002>

VARRY, Dominique (dir.). *Patrimoines insolites : théâtre, opéra, écrits savants et autres fers à dorer*. Villeurbanne : Presses de l'Esssib, 1997

ZEHNACKER, Françoise et PETIT, Nicolas. *Le Cabinet de curiosités de la Bibliothèque Sainte-Geneviève: des origines à nos jours [exposition]*. Paris : Bibliothèque Sainte-Geneviève, 1989

LES RAPPORTS ENTRE BIBLIOTHEQUES ET AUTRES INSTITUTIONS

AOUSTET, Laurie. *La bibliothèque est-elle l'alliée naturelle du musée ? Partenariats engagés et possibilités de développement entre bibliothèques et musées*. Enssib : mémoire pour le diplôme de conservateurs des bibliothèques, sous la direction d'Emanuèle PAYEN, 2015

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. *Le Musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?* BPI - Centre Georges Pompidou. Études et recherche, 1997

CONTENOT, Félicie. « La médiation au service de la confluence du musée et de la bibliothèque ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2011, n° 4, p. 11-15.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0011-002>

COUZINET, Viviane (dir.). *Bibliothèque et musée : notions et concepts communs*. Arles : Actes Sud. Culture & musées, 2013

DUFOUR, Agathe. *Bibliothèques et musées: des compétences à partager ?* Enssib : mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction d'Odile Grandet, 2008

GRANDET, Odile. « Bibliothèque de musée, bibliothèque dans un musée ? ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2007, n° 4, p. 5-12.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0005-001>

JARRY, Bénédicte. « Les fonds d'architecture des bibliothèques publiques ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2007, n° 4, p. 30-35.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0030-007>

LORBLANCHET, Hélène. « Le musée Atger à la bibliothèque universitaire de médecine de Montpellier ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), n° 4, 2007, p. 49-54.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0049-007>

MELOT, Michel. « Collections littéraires, maisons d'écrivains et bibliothèques ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1997, n° 2, p. 28-29.

Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-02-0028-004>

ANNEXES

Table des annexes

I/ QUESTIONNAIRE « LES OBJETS EN BIBLIOTHÈQUE »	102
II / BIBLIOTHÈQUES AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE.....	104
III / ENQUÊTE SUR LE PATRIMOINE DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.....	109
IV / OBJETS ACQUIS AVEC L'AIDE DE L'ÉTAT	117

I/ QUESTIONNAIRE « LES OBJETS EN BIBLIOTHÈQUE »

Bonjour,

Merci beaucoup de prendre le temps de répondre à la dizaine de questions qui constitue ce questionnaire. N'hésitez pas à me faire part de vos remarques, de vos précisions ou de vos développements sur le thème des objets en bibliothèque à cette adresse : elsa.cherbuy@enssib.fr

Pour commencer, veuillez indiquer le nom de votre établissement (obligatoire) ainsi que le votre (facultatif) :

1. Votre établissement possède t-il des objets patrimoniaux dans ses collections ?

- Oui
- Non

Si oui, pourquoi ?

- Héritage historique
- Don
- Dépôt
- Achat de la bibliothèque
- Autre (préciser) :

2. À quels types d'objets appartiennent-ils ?

- Objets relatifs au livre, à l'écriture et à l'imprimerie
- Œuvres d'art
 - Tableaux :
 - Sculpture :
 - Mobilier et objets d'art :
- Patrimoine scientifique :
- Médailles et monnaies :
- Jeux et jouets :
- Textiles et accessoires :
- Objets commémoratifs et événementiels :
- Monde du spectacle :
- Maisons et cabinets :
- Autre (préciser) :

3. Ces objets appartiennent-ils tous à la bibliothèque ?

- Oui
 Non (préciser) :
 Ne sait pas

4. Ces objets sont-ils inscrits :

- Dans vos inventaires ?
 Dans votre catalogue ?

Si oui, possédez-vous un inventaire papier ?

5. Comment sont-ils catalogués ?**6. Quelqu'un est-il chargé de la conservation de ces objets dans votre établissement ?****7. Ces objets sont-ils exposés dans votre bibliothèque ?**

- Oui
 Non

Si oui, de façon permanente ou temporaire ?

8. Êtes-vous en rapport avec une autre institution patrimoniale à propos de ces objets ?

- Oui
 Non

Si oui, préciser :

9. Avez-vous une politique d'acquisition d'objets ?

- Oui
 Non

10. Quel est le plus bel objet de votre bibliothèque ? Et quel est votre objet préféré à titre personnel ?

Si vous avez des précisions à apporter sur vos collections d'objets (types d'objets, problèmes de conservation, projets en cours, etc), n'hésitez pas !

II / BIBLIOTHÈQUES AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE

La diffusion de ce questionnaire s'est faite en deux phases. Il a d'abord été envoyé sur la liste de l'association professionnelle BiblioPat, puis a ensuite été adressé individuellement aux bibliothèques municipales classées dont je n'avais pas eu de retour via BiblioPat.

Parallèlement, il a fallu gérer les ratés de Google Form, ne pas oublier d'inclure à l'enquête les formulaires retournés par courriel, trier les doublons et relancer régulièrement l'appel à participation.

LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

Avec objets

Albi, Médiathèque Pierre-Amalric
 Amiens, Bibliothèque d'Amiens métropole
 Angers, Bibliothèque municipale
 Auterive (Haute-Garonne), Médiathèque
 Avignon, Bibliothèque municipale
 Avranches, Bibliothèque municipale (fonds ancien)
 Bagnols-sur-Cèze (Gard), Médiathèque Léon-Alègre
 Bar-sur-Aube, Médiathèque Albert-Gabriel
 Besançon, Bibliothèque municipale
 Cambrai, Médiathèque d'agglomération
 Carpentras, Bibliothèque-musée Inguimbertaine
 Châlons-en-Champagne, Bibliothèque Georges-Pompidou
 Chalon-sur-Saône, Bibliothèque municipale
 Châteaudun, Médiathèque Équinoxe
 Clermont-Ferrand, Bibliothèque du patrimoine Clermont Communauté
 Colmar, Bibliothèque des Dominicains
 Dijon, Bibliothèque municipale
 Dole, Médiathèque d'agglomération du Grand Dole
 Épinal, Bibliothèque Multimédia Intercommunale (BMI)
 Évreux, Médiathèque
 Grasse, Villa Saint-Hilaire, bibliothèque patrimoniale
 Grenoble, Bibliothèque municipale
 Issoudun, Médiathèque Albert-Camus
 La Rochelle, Médiathèque Michel-Crépeau

Langres, Bibliothèque Marcel-Arland
 Le Puy-en-Velay, Bibliothèque municipale
 Lyon, Bibliothèque municipale, fonds ancien (BmL)
 Marseille, Bibliothèque de l'Alcazar
 Montivilliers (Seine-Maritime), Bibliothèque municipale Condorcet
 Moulins, Médiathèque Moulins Communauté
 Mulhouse, Bibliothèque municipale
 Nancy, Bibliothèque municipale
 Nantes, Bibliothèque municipale
 Nice, Bibliothèque municipale à vocation régionale
 Nîmes, Bibliothèque Carré d'Art
 Niort, Médiathèque Pierre-Moinot
 Paris :

- Bibliothèque Forney
- Bibliothèque de l'Hôtel de Ville
- Bibliothèque historique de la Ville de Paris

Pau, Bibliothèque patrimoniale
 Reims, Bibliothèque Carnegie
 Roubaix, Médiathèque de la Grand-Plage
 Saint-Omer, Bibliothèque de l'agglomération de Saint-Omer
 Saintes, Médiathèques municipales
 Valenciennes, Bibliothèque municipale
 Versailles, Bibliothèque municipale
 Vichy, Médiathèque Valery-Larbaud

Sans objets :

Brest, Bibliothèque municipale
 Cannes, Médiathèque Villa Noailles
 Gevrey-Chambertin, Médiathèques intercommunales
 Mulhouse, Bibliothèque municipale
 Orléans, Médiathèque
 Périgueux, Bibliothèque municipale

LES BIBLIOTHEQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Avec objets

Angers, Bibliothèque universitaire, Centre des Archives du Féminisme
 Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC, Paris-X)
 Bibliothèque de l'Université Pierre-et-Marie-Curie (BUPMC, Paris-VI)
 Bibliothèque littéraire Jacques Doucet (Chancellerie des Universités de Paris)
 Bibliothèque Kandinsky du Centre Pompidou (MCC)
 Bibliothèque Sainte-Geneviève (Paris-I)
 Centre de documentation du Groupe d'Anthropologie historique de l'Occident médiéval (unité mixte de recherche CNRS et EHESS)
 Collège de France (Paris)
 Conservatoire national des Arts et Métiers (EPSCP¹⁴⁷, Paris)
 Conservatoire national supérieur de musique et de danse (EPA¹⁴⁸, Paris)
 École française d'Extrême-Orient (EPSCP, Paris)
 École nationale supérieure des Mines (Paris)
 École nationale des Ponts et Chaussées (Champs-sur-Marne, Seine-et-Marne)
 École Polytechnique (Palaiseau, Essonne)
 Institut de France (Paris)
 Institut Henri-Poincaré (CNRS et UPMC)
 Lille, ESPE Lille Nord de France (Villeneuve d'Ascq)
 Muséum national d'Histoire naturelle
 Nice, BU Lettre, arts et sciences humaines (Sophia Antipolis)
 Observatoire de Paris-Meudon
 Rennes, Université de Rennes-I
 Sciences Po, Centre de recherches politiques (Paris)
 Toulouse, Institut supérieur des Arts de Toulouse (EPCC¹⁴⁹)
 Valence, Médiathèque publique et universitaire

Sans objets

Paris, Bibliothèque Jean-Marie Pesez, groupe d'archéologie médiévale (UMR EHESS / CNRS)
 Paris, Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud (UMR EHESS / CNRS)
 Paris, École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (ESTP)

¹⁴⁷ Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

¹⁴⁸ Établissement public à caractère administratif

¹⁴⁹ Établissement public de coopération culturelle

Toulouse, BU Sciences (Toulouse-III Paul-Sabatier)

Tunis, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain¹⁵⁰ (Ministère des Affaires Étrangères et CNRS)

BIBLIOTHEQUES DE STATUT AUTRE

Angoulême (Charente), Centre international de la bande dessinée et de l'image (EPCC)

Béziers, Centre interrégional de développement de l'occitan, CIRDOC-Mediatèca occitana (EP à vocation inter-régionale)

Charleville-Mézières (Ardennes), Institut international de la marionnette (association loi 1901)

La Flèche (Sarthe), Prytanée national militaire (ministère de la Défense)

Malagar (Gironde), Centre François Mauriac (association loi 1901)

Paris, Bibliothèque de la Société de Port-Royal (statut privé)

Paris, Bibliothèque Historique des Postes et des Télécommunications (statut privé)

Strasbourg, médiathèque protestante (statut privé)

REPONSES NON RETENUES POUR LES STATISTIQUES

En raison de leur particularité

Paris, BnF :

- Département des Monnaies, médailles et antiques
- Département des Arts du Spectacles

En raison de leurs collections

Paris, EHESS, centre d'archives

Lons-le-Saunier (Jura), Atelier Canopé 39

Marseille, Archives municipales

¹⁵⁰ La personne qui a répondu au questionnaire n'a indiqué que « IRMC » comme identification. J'en déduis qu'il s'agit de cet institut français de recherche à l'étranger mais je ne peux l'assurer.

En raison de leur redondance (doublons)

Angers, Bibliothèque universitaire

Lyon, Bibliothèque municipale

Nice, BMVR

Paris, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (Paris-X)

Paris, Bibliothèque Forney

Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève (Paris-I)

Paris, École des Mines

Pau, Bibliothèque municipale

III / ENQUÊTE SUR LE PATRIMOINE DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ces tableaux récapitulatifs ont été effectués à partir d'un tableur déjà réalisé par le MENESR portant sur la volumétrie des collections patrimoniales. J'ai vérifié la présence d'objets dans ces bibliothèques en consultant chaque formulaire individuel associé lorsque c'était possible. Parfois les données recensées ne répondent pas à ma définition des objets (gravures et dessins par exemple), mais je les ai tout de même incluses dans le tableau par respect pour la vision « Beaux-arts » du ministère.

* Les noms d'établissements suivis d'un astérisque sont ceux qui n'apparaissent pas dans le tableur d'origine, malgré la présence d'objets déclarée dans leur formulaire de réponse.

** Ceux suivis d'un double astérisque sont ceux dont les fichiers individuels auxquels je n'ai pas eu accès.

BU et SCD

	Médailles et monnaies	Peintures et sculptures		Autres objets et meubles	Instruments scientifiques
SCD Aix-Marseille-III - Bu Droit		1 buste (XX ^e)	1 sculpture (XX ^e)		
SCD Angers – Belle Beille		100 gravures, lithographies, dessins (XX ^e)	2 sculptures (XX ^e)		47 objets gynécologiques : stérilets, diaphragmes, plaquettes de pilules, mesurateurs, etc.
SCD Besançon				1 armoire (XVIII ^e)	
SCD Bordeaux-II					3 instruments acquis en

- Sciences vie et santé					2007
SCD Caen		2 tableaux (XIX ^e)			
SCD Lille-III		1 (XX ^e)		1 sceau pendant Portefeuilles de travail en cuir (XVII ^e -XVIII ^e)	
SCD Limoges*					44 000 planches d'herbiers
BIU Montpellier - BU Lettres, Arts et SH		1 buste de Paul Valéry			
BIU Montpellier - Droit, Économie et Gestion		1 portrait du professeur Antonelli par Ernest Touard (XX ^e)			
BIU Montpellier - Médecine	40 sceaux	31 peintures	5 sculptures	2	
SCD Nancy-I				155 objets éducatifs (XX ^e)	
SCD Nancy-II				150 vases grecs (dépôt du Louvre)	
SCD Nantes - Santé		10		50 ml d'herbiers	
SCD Nantes - Lettres et SH				Objets ayant appartenu à René Théophile Laënnec	8 stéthoscopes (collection Laënnec) 7 microscopes 5 coffrets de chirurgie

Paris – BIU Langues orientales Aujourd'hui BULAC				1 globe turco-persan (XIX ^e)
Paris – BIUM	70	« quelques unités »	« quelques unités »	« quelques unités »
Paris – BIUS Jussieu** - Sciences de la Terre recherche			15 maquettes	
Paris – BDIC	3000 médailles	11 500	3 000	
Paris-I - BSG	5	125	62	8
Paris-V - BIU Pharmacie	11 médailles (XX ^e) dont 3 manquantes depuis 1999		1 meuble de la <i>Description de l'Égypte</i> , offert en 1830 avec l'ouvrage par le Ministère de l'Intérieur	1 balance
Paris-VI ** - Institut Henri-Poincaré	12		600	12 machines à calculer
Paris-VI ** - SCDM			Mobilier de la bibliothèque personnelle de Jean Martin Charcot	
Paris-VI ** - Bibliothèque d'anatomie pathologique Jacques Delarue		200		Microscopes Étuves Microtomes
Paris-VI **	<i>Inventaire en cours</i>	<i>Inventaire en cours</i>	<i>Inventaire en cours</i>	20

- Laboratoire Arago				
Paris-XII	1 boîte (après 1950)		« oui »	10
- Médecine				
SCD Rennes-I				100 empreintes botaniques dans des plaques de bois
SICD Strasbourg **	Env.2000 monnaies d'époque gréco-romaine			
- Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme				
SCD Toulouse-I				1 globe
- Arsenal				
SCD Tours			10	
- Lettres, Langues, Arts et SH				

AUTRES SOUS TUTELLE

	Médailles et monnaies	Peintures et Sculptures		Autres objets et mobilier	Instruments scientifiques
Académie de Médecine	415	400		10	
BNU Strasbourg	39 000 (Antiquité - XX ^e)	16 peintures (XIX ^e , fonds Gobineau)	32 sculptures (Antiquité - XX ^e)	100 (XIX ^e , fonds Gobineau)	

Institut de France	866	156	155	9
Bibliothèque Mazarine		Tableaux, bustes en marbre, en bronze ou en terre cuite Renvoie à l'Inventaire général des richesses d'art de la France, Paris, Monuments civils, t.1, 1879, p. 305 à 325	Lustres, commodes, pendules, encrier, tabatière de Pascal	Globe céleste

EPSCP

	Médailles et monnaies	Peintures et Sculptures		Autres objets et mobilier	Instruments scientifiques
École française d'Athènes					6 000 estampages
École française de Rome **	15	15			
ENS Ulm - CAPHES	17	2 peintures	3sculptures	5 bibliothèques	
ENS Ulm - Département de chimie		2 tableaux de Léon Lhermitte, dont <i>Pasteur donnant l'accolade</i>	4 bustes (Pasteur, sainte Claire Deville, Lavoisier, un chimiste)	400 produits chimiques historiques (aluminium)	1 balance

		<i>à Lister</i>	allemand)		
ENS Ulm - Bibliothèque générale de physique	5 1896 (Becquerel), 1937 (Fabry), 1938 (Abraham), 1944 (Louis De Broglie) et 1945 (Maurice De Broglie)	1 tableau (1909)	1 médaillon en plâtre E. et L. Bloch (1968)		10 (XIX ^e et XX ^e)
ENS Ulm - Lettres et SH	3 (XIX ^e) 26 (XX ^e)	1 buste (XX ^e)		Boiseries (armoires murales) et meubles à plans (XIX ^e) = mobilier de la salle historique classée	
École des Hautes Études en Santé publique **	10	10		40	

GRANDS ÉTABLISSEMENTS

	Médailles et monnaies	Peintures et Sculptures	Autres objets et mobilier	Instruments scientifiques
Bibliothèque byzantine		7 icônes (XV ^e -XVIII ^e ; 1 du XIX ^e)	6 tissus coptes 3 croix en métal Fragments de céramiques islamiques (IV-X ^e)	
CNAM	116 (XIX ^e -XX ^e)			

INHA		10 peintures (XIX ^e - XX ^e)	9 sculptures (XIX ^e - XX ^e)	Outils de graveur, plaques de cuivre, bois gravés	1 zograscope ¹⁵¹
Observatoire de Paris	105 - 13 du XVII ^e - 34 du XVIII ^e - 46 du XIX ^e - 12 du XX ^e	48 peintures	26 sculptures 1 sculpture en dépôt	3 (XIX ^e) - 1 bureau - 1 fauteuil - 1 nécessaire à écrire	841 - XIV ^e : 1 - XV ^e : 1 - XVI ^e : 30 - XVII ^e : 50 - XVIII ^e : 87 - XIX ^e : 290 - XX ^e : 76 - Non datés finement : 306
Collège de France ** - Service des archives	100	1 000			1 000
Collège de France ** - Institut d'études indiennes		1		50	
Collège de France ** - Institut d'études coréennes		1 peinture religieuse chamanique 1 peinture à l'huile			
Collège de France ** - Institut des hautes études chinoises		32 rouleaux 5 albums			

¹⁵¹ Appareil d'optique permettant de visionner des vues d'optiques (souvent des paysages exotiques ou des monuments), attraction de foire au XVIII^e et XIX^e siècles.

		4 contrats et certificats		
École centrale de Paris*		« Très peu »	« Peu »	« Anecdote »
MNHN*	191 médailles	1878 (y compris autres œuvres d'art et objets de collection en particulier les moulages de cire)		886

AUTRES HORS TUTELLE

	Médailles et monnaies	Peintures et Sculptures		Autres objets et mobilier	Instruments scientifiques
Prytanée national militaire	136 (de l'Antiquité au XX ^e)	2 fresques murales	2 bustes		3 (XIX ^e)
École des Mines*	« une trentaine »	« Quelques unes »			« une trentaine »

IV / OBJETS ACQUIS AVEC L'AIDE DE L'ÉTAT

Les bilans des achats réalisés dans le cadre de l'aide d'État sont disponibles sur le site du Patrimoine écrit¹⁵².

Le **FRAB** (Fonds régional d'acquisition pour les bibliothèques) est un fonds abondé à parité par l'État et la Région. En plus d'une aide à l'achat, les **FRRAB** (Fonds régional de restauration et d'acquisition pour les bibliothèques) peuvent subventionner une opération de restauration d'un document patrimonial.

L'**APIN** (Acquisition Patrimonial d'Intérêt National) est une ligne budgétaire propre au SLL lui permettant d'aider directement les collectivités territoriales dans leurs acquisitions patrimoniales les plus importantes.

Les interventions en ventes aux enchères publiques du bureau du patrimoine du SLL se font pour le compte des bibliothèques de région. Elles permettent d'avoir un petit aperçu complémentaire des objets achetés par les bibliothèques.

2007

Dispositif d'aide	Bibliothèque	Objets acquis
FRAB Haute-Normandie	Évreux, fonds de bibliophilie contemporaine	Matrice en cuivre pour <i>La Cordelette jaune</i> de Ribault, illustré par Nathalie Grall (2004)
FRAB Pays-de-la-Loire	La Roche-sur-Yon, fonds Benjamin Rabier	Collection de 459 documents (albums originaux, revues, affiches et objets) autour de Benjamin Rabier
FRAB Haute-Normandie	Le Havre, fonds des peintres havrais	Matrice en bois gravé par Raoul Dufy représentant <i>La Belle pâtissière</i> (v. 1920)
FRAB Champagne-Ardenne	Troyes	Bois gravé représentant un ostensor, avec deux anges en prière (XVIII ^e ou XIX ^e siècle).

Bilan des interventions en enchères publiques : indisponible.

2008

Dispositif d'aide	Bibliothèque	Objets acquis
-------------------	--------------	---------------

¹⁵² <http://www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr/acquisitions/aides-ministere.php>

FRAB Pays-de-la-Loire	Angers	Matrices et maquettes préparatoires de 4 livres de Michel Butor illustrés par Bernard Alligand (2005-2006).
-----------------------	--------	---

Bilan des interventions en enchères publiques : indisponible.

2009

Dispositif d'aide	Bibliothèque	Objets acquis
FRRAB Centre	Blois Agglopolys	Lot de 30 ouvrages et d'une « table aux fantômes » de Jean-Claude Mattrat
FRAB Pays-de-la-Loire	Fonds Julien Gracq de Saint-Florent-le-Vieil	Bureau en bois de Julien Gracq (années 1950-1960) Fauteuil club en cuir marron de Julien Gracq (vers 1940-1950)

Bilan des interventions en enchères publiques : pas d'objet.

2010

Dispositif d'aide	Bibliothèque	Objets acquis
FRAB Aquitaine	Bayonne, fonds local	Lot de 90 plaques gravées de Ferdinand Corrèges représentant Bayonne, le Pays Basque et le sud des Landes (v.1885-1903)
FRRAB Basse-Normandie	Cherbourg-Octeville	Médaille commémorative de la venue du tsar Nicolas II à Cherbourg en 1896 commandée par l'Alliance franco-russe
FRAB Pays-de-la-Loire	Le Mans, fonds ancien	Fer à dorer de René Simier avec le monogramme de la duchesse de Berry (entre 1816 et 1830)
APIN	Lunel, fonds Médard	Lot de 29 pièces du matériel de reliure de l'atelier de René Simier (1 ^{ère} moitié du XIX ^e s.)
FRAB Rhône-Alpes	Roanne, Archives	Lot de 9 diplômes scellés de la famille Cartier réunis dans une

	municipales	boîte métallique destinée à les transporter (1724-1776)
--	-------------	---

Bilan des interventions en enchères publiques : 30 lots de plaques, fer et fleurons de reliure (XIX^e siècle).

2011

Dispositif d'aide	Bibliothèque	Objets acquis
FRRAB Lorraine	Nancy, fonds ancien	Sceau de Charles III, duc de Lorraine (1543-1608)

Bilan des interventions en enchères publiques : 2 lots (un costume militaire et éventail orné d'un poème manuscrit autographe de Jean Cocteau)

2012

Dispositif d'aide	Bibliothèque	Objets acquis
FRRAB Midi-Pyrénées	Montauban, fonds de livres d'artistes	Ensemble de bois gravés originaux de <i>Contes</i> de May Angeli

Bilan des interventions en enchères publiques : 2 lots (une peinture de Raymond Queneau et une aquarelle du XVIII^e siècle)

2013

Dispositif d'aide	Bibliothèque	Objets acquis
APIN	Lunel, fonds Médard	Six matrices d'estampes en cuivre (XVIII ^e siècle)
FRAB Champagne-Ardennes	Reims, fonds iconographique	Madeleine Lacourt, <i>Vase de fleurs sur une console</i> ¹⁵³

Bilan des interventions en enchères publiques : 2 lots (une malle de voyage, et parties de ménagères ayant appartenu à Jules Verne)

¹⁵³ Je n'ai pas trouvé s'il s'agissait d'un tableau. Cette artiste rémoise était plus connue pour ses aquarelles.

2014

Néant

Bilan des interventions en enchères publiques : 2 lots (pipe à opium ayant probablement appartenu au poète Jacques Vaché)

2015

Le tableau ne s'ouvre pas sur le site du Ministère de la Culture (« Erreur 404 »)

Bilan des interventions en enchères publiques : 2 lots (un cadran solaire daté de 1790 et un éventail comportant 98 signatures d'auteurs, d'artistes et d'hommes politiques de la fin du XIX^e siècle)

INDEX

Albi	104
Amiens	22, 23, 24, 77, 104
Angers	51, 52, 56, 78, 81, 104, 106, 108, 109, 118
Angoulême	107
Auterive	52, 56, 77, 83, 104
Avignon	24, 104
Avranches	63, 77, 104
Bagnols-sur-Cèze	22, 51, 56, 82, 104
Bar-sur-Aube	22, 78, 104
BDIC	54, 77, 78, 106, 111
Besançon	24, 41, 56, 77, 104, 109
Béziers	107
Bibliothèque de l'Hôtel de Ville	51, 105
Bibliothèque de l'Université Pierre-et-Marie-Curie (BUPMC)....	41, 56, 78, 90, 106
Bibliothèque de Port-Royal	78, 82, 107
Bibliothèque Forney	18, 57, 97, 105, 108
Bibliothèque Inguimbertaine	52, 57, 64, 65, 85, 90, 97, 104
Bibliothèque Kandinsky	52, 78, 106
Bibliothèque littéraire Jacques Doucet	13, 52, 74, 98, 106
Bibliothèque nationale de France (BnF)	16, 22, 48, 54, 71, 76, 78, 89, 91, 107
Bibliothèque Sainte-Geneviève (BSG)	17, 61, 62, 69, 77, 98, 106, 108
Cambrai	77, 104
Cannes	66, 105
Carpentras	23, 52, 57, 64, 65, 85, 104
Centre des Archives du Féminisme	78, 106
Châlons-en-Champagne	23, 104
Chalon-sur-Saône	40, 48, 85, 104
Charleville-Mézières	74, 76, 83, 107
Châteaudun	104
CIRDOC	52, 107
Clermont-Ferrand	104
Collège de France	52, 53, 56, 82, 106, 115
Colmar	38, 40, 104
Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	76, 77, 114
Dijon	3, 24, 41, 43, 46, 47, 48, 57, 62, 63, 76, 85, 86, 90, 91, 104, 123
Dole	77, 104
Douai	51, 63
École française d'Extrême-Orient	106
École nationale des Mines	32, 34, 76, 77, 84, 106, 108, 116
École nationale des Ponts et Chaussées	78, 106
École Polytechnique	32, 34, 57, 60, 66, 77, 84, 106, 123
Épinal	82, 90, 104
ESPE	77, 106
Évreux	104, 117
Grasse	3, 23, 41, 44, 49, 53, 54, 72, 83, 91, 97, 104, 123
Grenoble	24, 69, 77, 97, 104

Institut de Sciences Politiques	106
Institut Henri-Poincaré	77, 82, 106, 111
Institut international de la marionnette	76, 78, 83, 107
Institut national de France	26, 52, 76, 82, 98, 106, 113
IsdaT.....	52, 78
Issoudun.....	104
La Flèche	22, 34, 81, 107
La Rochelle	21, 104
Langres	105
Le Puy-en-Velay	105
Lille	62, 77, 90, 106, 110, 123
Lyon	3, 13, 24, 53, 63, 68, 78, 82, 91, 93, 105, 108
Malagar.....	107
Marseille.....	24, 82, 105, 107, 109
Montivilliers	51, 105
Moulins.....	13, 76, 80, 105
Mulhouse	105
Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)	52, 57, 72, 116
Nancy	21, 45, 56, 59, 93, 105, 110, 119, 123
Nice	1, 21, 56, 70, 71, 105, 106, 108, 123
Nîmes	105
Niort	105
Observatoire de Paris-Meudon	34, 77, 84, 106, 115
Pau.....	22, 105, 108
Prytanée national militaire	21, 34, 81, 107, 116
Reims.....	51, 56, 105, 119
Rennes	56, 68, 74, 106, 112
Roubaix	105
Saintes	53, 77, 90, 105
Saint-Omer.....	21, 105
Toulouse	57, 77, 78, 82, 106, 107, 112
Tunis.....	107
Valence.....	40, 106
Valenciennes.....	17, 77, 96, 105
Versailles.....	13, 24, 56, 80, 81, 94, 105, 123
Vichy	69, 105

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Illustration n°1 – BM de Grasse :** les pipes de la collection Alice de Rothschild bénéficient d'un conditionnement adapté (photo : E. Cherbuy)..... 44
- Illustration n°2 – BM de Nancy :** chaque matrice possède une niche sur mesure (photo : BM de Nancy) 45
- Illustration n°3 – BM de Dijon :** exemple de reconditionnement de fragments sculptés (photos : BM de Dijon) 46
- Illustration n°4 – BM de Dijon :** protection d'un objet exposé, le globe terrestre du père Louis Legrand, 1740 (photo : BM de Dijon) 48
- Illustration n°5 – Bibliothèque de l'X :** exposition permanente d'instruments scientifiques anciens (photo : École Polytechnique)..... 66
- Illustration n°6 – Bibliothèque Louis Nucéra (Nice) :** maquettes de la gare du Sud et de la jetée-promenade à l'arrière-plan du totem Sally exposé dans le hall de la bibliothèque (photo : E. Cherbuy)..... 71
- Illustration n°7 – Musée d'Art et d'Histoire de Provence (Grasse) :** vue de l'exposition « Du comptoir au boudoir » ; pipes prêtées par la bibliothèque de Grasse (photos : E. Cherbuy) 72
- Illustration n°8 – BM de Versailles :** « Café-Patrimoine » du samedi 17 septembre 2016, intitulé « D'une tablette à l'autre : 5000 ans d'histoire de l'écriture et de ses supports » (photo : BM de Versailles) 81
- Illustration n°9 – BM de Dijon :** exemple de communication utilisant un objet de la bibliothèque, en l'occurrence le buste de Buffon par Pajou (photos : BM de Dijon)..... 86
- Illustration n°10 – BU Santé de Lille-II :** objet trouvé à la BU, annonce passée sur Twitter le 7 décembre 2016 (capture d'écran : M. Garambois) 90

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	9
L’OBJET EN BIBLIOTHÈQUE : TENTATIVE DE DÉFINITION	11
État des lieux : dans les textes	12
<i>Qu’en disent les publications officielles ?.....</i>	<i>12</i>
Le rapport Desgraves.....	12
Le rapport Richard sur la formation aux questions patrimoniales	14
La charte de la conservation	14
Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques	15
<i>Qu’en disent les professionnels des bibliothèques ?.....</i>	<i>16</i>
Dans les publications.....	16
Les résultats du questionnaire sur la conservation	20
État des lieux : qui conserve quoi ?.....	21
<i>Recherche préliminaire.....</i>	<i>21</i>
Les outils de recherche « patrimoine » en ligne.....	21
Les outils de recherche « patrimoine » publiés	22
Les classifications déjà établies	25
<i>Les résultats du questionnaire « Les objets en bibliothèque »</i>	<i>26</i>
Votre établissement possède-t-il des objets dans ses collections ?....	26
Si oui, pourquoi ?.....	27
À quel(s) type(s) d’objet(s) appartiennent-ils ?	28
Ces objets appartiennent-ils tous à la bibliothèque ?.....	33
<i>L’enquête patrimoine de l’enseignement supérieur (2008)</i>	<i>34</i>
LE TRAITEMENT DES OBJETS.....	37
Inventaire	37
<i>Les résultats du questionnaire : quel catalogue ?</i>	<i>40</i>
Marquage et conditionnement.....	42
<i>Le marquage : une étape importante</i>	<i>42</i>
<i>Un bon conditionnement pour une conservation optimale</i>	<i>44</i>
Espace de conservation.....	47
Catalogage	49
<i>Un inventaire ou un catalogue ?.....</i>	<i>49</i>
<i>Les résultats du questionnaire : le catalogue</i>	<i>51</i>
<i>Les solutions actuelles</i>	<i>53</i>
Qui s’occupe de ces objets ?	55

<i>Par défaut : la/le responsable du fonds ancien</i>	56
<i>Vers des postes « muséaux » ?</i>	56
LES PERSPECTIVES : QUEL AVENIR POUR LES OBJETS EN BIBLIOTHÈQUE ?	59
Des bibliothèques sans objets	59
<i>Des objets éliminés ou non conservés</i>	59
<i>Des objets déposés</i>	61
Bibliothèques et objets, une valorisation réciproque	64
<i>Les résultats du questionnaire : quelle exposition pour les objets ?</i>	64
<i>L'exposition permanente</i>	65
<i>L'exposition temporaire</i>	69
S'inscrire dans le paysage culturel	73
<i>Les bibliothèques se rapprochent-elles des musées ?</i>	73
<i>Les résultats du questionnaire : les collaborations avec d'autres institutions culturelles</i>	75
<i>Occuper le terrain</i>	79
Être présent sur le net	81
<i>Des objets cités mais non consultables</i>	81
<i>Des collections consultables sur le net</i>	83
Les objets, supports de communication	85
Développer sa collection	86
<i>Les résultats du questionnaire : avez-vous une politique d'acquisition d'objets ?</i>	86
CONCLUSION	89
SOURCES	91
BIBLIOGRAPHIE	93
Généralités	93
Textes et rapports officiels	94
Gestion des collections patrimoniales	95
Les collections spécifiques	96
Les rapports entre bibliothèques et autres institutions	98
ANNEXES	101
INDEX	121
TABLE DES ILLUSTRATIONS	123
TABLE DES MATIERES	125